This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

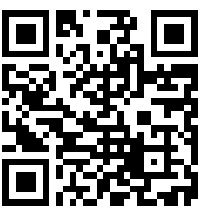

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

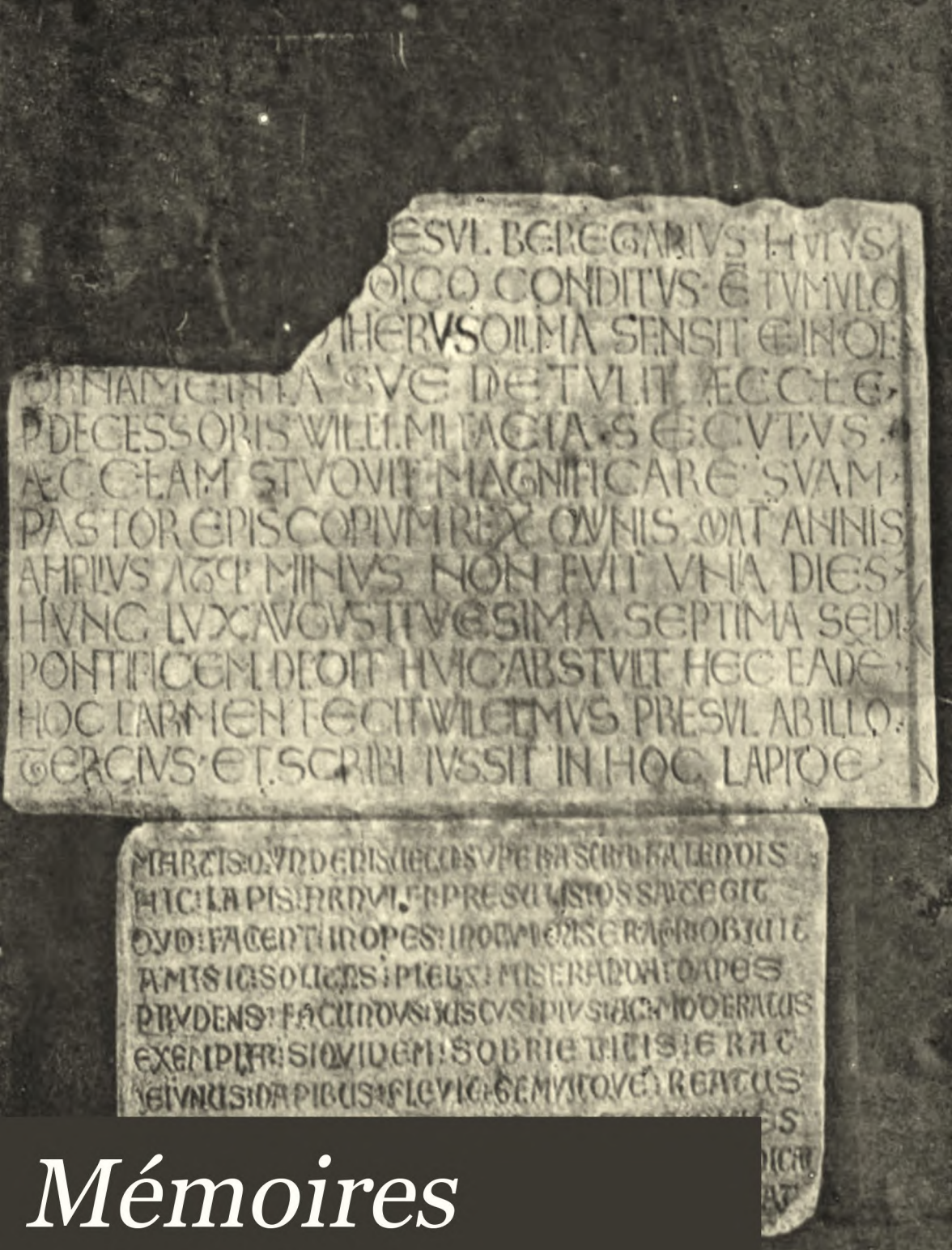

Mémoires

Académie de Vaucluse

Digitized by Google

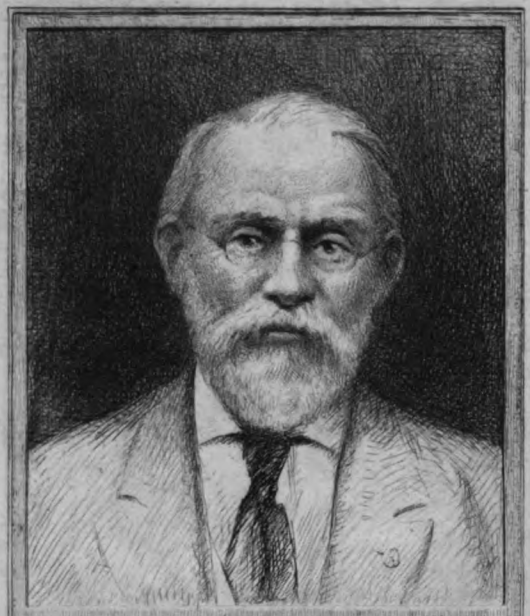

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

AS
162
V3 S2

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE VAUCLUSE

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE VAUCLUSE

TOME III. — ANNÉE 1884

AVIGNON
SEGUIN FRÈRES, IMPRIMEURS - ÉDITEURS
13, rue Bouquerie, 13

1884

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
8-4-26
13603

ACADÉMIE DE VAUCLUSE

BUREAU EN 1884

MM.

YVAREN ✻, O. I. P., docteur en médecine, président honoraire.
PAMARD ✻, O. A., docteur en médecine, président.
SAGNIER, ancien juge suppléant, à Avignon, vice-président.
DUCOS, O. ✻, ancien commandant du génie, à Avignon, vice-président.
DUHAMEL ✻, O. I. P., archiviste du département, secrétaire perpétuel.
BAYLE, O. I. P., ancien secrétaire d'Académie, secrétaire.
CHANTRON, inspecteur des domaines en retraite, à Avignon, trésorier.
NICOLAS, conducteur des ponts et chaussées, bibliothécaire-archiviste.

MEMBRES HONORAIRES

ALLMER, épigraphiste, à Lyon.
Mgr l'ARCHEVEQUE d'Avignon.
DELOYE, ✻, conservateur du musée, à Avignon.
FABRE, ✻, docteur ès-sciences, à Sérignan.
le GÉNÉRAL de division, à Avignon.
GUILLAUME, statuaire, à Paris.
le MAIRE d'Avignon.
MISTRAL, ✻, félibre majoral, à Maillane.
MORTILLET (de), père, à Paris.
PONTMARTIN (de), publiciste, aux Angles.
le PRÉFET de Vaucluse.
le PRÉSIDENT du Conseil général.
REVOIL, ✻, O., inspecteur des monuments historiques, à Nimes

Digitized by Google

MEMBRES TITULAIRES

au 31 décembre 1884.

MM.

ABRIC Maurice, négociant, à Avignon.
ACHARD F., avocat, à Avignon.
ADHÉMAR (d'), propriétaire. à Avignon.
APPY, conseiller général, à Bonnieux.
ARMAND, avoué, conseiller général, à Avignon.
ARMAND, sculpteur, à Avignon.
ARNAUD de FABRE, docteur, à Avignon.
AUBANEL Théodore, ✻, libraire-éditeur, à Avignon.
BARBEYRASSY, ancien directeur des domaines, à Avignon.
BARRÉS, O. P., bibliothécaire, à Carpentras.
BAYLE, O.I.P., secrétaire de l'Académie de Vaucluse, à Avignon.
BAZE Octave, auteur dramatique, à Avignon.
BENOIT, O. A., président du tribunal civil, à Avignon.
BIRET, serrurier, à Avignon.
BONNARD Jullien, négociant, à Avignon.
BONNEL, curé, à Lacoste.
BONNET, ex-conseiller de Préfecture, à Avignon
BONNET Léon, avocat, à Avignon.
BOURGES, professeur de dessin au lycée d'Avignon.
BOUSSOT, écononome à l'école normale, à Avignon.
BOUVIER ✻, O. A., ingénieur en chef, à Avignon.
BOYER, substitut du Procureur de la République, à Avignon.
BRUNEL, ancien adjoint, à Avignon.
BRUNET Jean, ✻, O., peintre, à Avignon.
CADE, docteur en médecine, à Avignon.
CARRE, docteur en médecine, à Avignon.
CARTIER, propriétaire, à Avignon.
CASSIN fils, docteur en médecine, à Avignon.
CERQUAND, O. I. P., inspecteur d'Académie honoraire, à Avignon.
CHAILLOT Félix, agent général de navigation, à Avignon.
CHANTRON, ancien inspecteur des Domaines, à Avignon.
CHAUVET, secrétaire du Syndicat, à Monteux.
CLAUSEAU Louis, propriétaire, à Avignon.
CLÉMENT, docteur en médecine, à Avignon.
COLLIER Étienne, négociant, à Avignon.
COULONDRES, ancien juge de paix, à Avignon.
COUSIN, O. A., directeur du Comptoir d'escompte, à Avignon.

Digitized by Google

MM.

DAGAN, professeur de réthorique au Collège d'Orange.
DELPONT, inspecteur d'assurance, à Avignon.
DEYBERT, professeur au Lycée d'Avignon.
DUCOS, O. ✱, ex-commandant du génie, propriétaire, à Avignon.
DUHAMEL, ✠, O. I. P., archiviste du département de Vaucluse, à Avignon.
DUMAS, chef de division à la Préfecture de Vaucluse, à Avignon.
DURAND, ancien professeur, adjoint au maire de Bonnieux.
FÉLIX A. (comte de), propriétaire, à Avignon.
FERTON, lieutenant au 1er pontonniers d'Avignon.
FRAISSE, propriétaire, à Tresque.
FUZET (l'abbé), curé, à Villeneuve.
GIRAUD, propriétaire, à Avignon.
GRANET LÉONCE, propriétaire, à Roquemaure.
GRAS, O. A., juge de paix, à Avignon.
GRIVOLAS, O. A., directeur de l'école des Beaux-Arts, à Avignon.
GUIBERT, avoué, à Avignon.
ISNARD, docteur en médecine, à Avignon.
JULLIEN, propriétaire, à Marseille.
LARCHÉ, docteur en médecine, à Avignon.
LAVAL, médecin-major au 10e dragons, à Tarascon.
LEVET, capitaine du génie, à Avignon.
LIMASSET, propriétaire, à Avignon.
LOUBET, ancien président du tribunal de Carpentras.
LUNEAU, professeur de dessin, à Avignon.
MAILLET, O. I. P., professeur au lycée d'Avignon.
MANIVET P., à Avignon.
MAS, professeur de rhétorique au lycée d'Avignon.
MAUMET, propriétaire, à Avignon.
MAURIN G., ancien procureur de la République, à Sarrians.
MENTASTI, O. I. P, professeur au lycée d'Avignon.
MEUNIER JULES, préparateur à la Faculté des sciences, à Marseille.
MICHEL, photographe, à Avignon.
MOSSÉ, O. A., rabbin, à Avignon.
MOUZIN, receveur municipal, à Avignon.
NICOLAS, conducteur des ponts et chaussées, à Avignon.
NIEL, ingénieur civil, à Avignon.
OLAGNIER, O. A., directeur de l'école professionnelle, à Avignon.

Digitized by Google

MM.

OLIVIER, ✻, propriétaire, à Avignon.
PALUN, négociant, à Avignon.
PAMARD, ✻, O. A., docteur en médecine, à Avignon.
PERNOT, négociant, à Avignon.
PERRE Joseph, ingénieur mécanicien, à Avignon.
PERROT, négociant, à Avignon.
PICHARD, direct. de la station agronomique, à Avignon.
PIGNAT, ✻, commandant du génie.
PONCET ✻, négociant, à Avignon.
POURQUERY DE BOISSERIN, avocat, à Avignon.
PROTON Pierre, fabricant de meubles, à Avignon.
RASSE Émile, négociant, à Vaucluse.
REY, pasteur protestant, à Avignon.
REYNARD-LESPINASSE, négociant, à Avignon.
ROCHETIN, ancien magistrat, à Avignon.
ROLLAND, conducteur des ponts et chaussées, à Avignon.
ROUMANILLE ✻, felibre, libraire, à Avignon.
ROUVIÈRE, pharmacien, à Avignon.
ROUX, professeur au lycée d'Avignon.
ROUX, notaire, à Cavaillon.
SAGNIER, ancien juge suppléant, à Avignon.
SCHAEDELIN, ✻, officier en retraite, à Avignon.
SENTON, lieutenant au 58e de ligne, à Avignon.
SEYNE (de), propriétaire, à Avignon.
TAULIER, docteur en médecine, à Avignon.
TERRIS (de), notaire, à Avignon.
THELIN (de), ingénieur des ponts et chaussées, chargé de la navigation du Rhône, à Avignon.
THOMAS Joseph, négociant, à Avignon.
TIQUET, receveur de l'enregistrement, à Avignon.
TORCAPEL, ingénieur de la Compagnie P.-L.-M., à Avignon.
VALABRÈGUE A., propriétaire, à Avignon.
VALAYER Louis, propriétaire, à Avignon.
VALENTIN, architecte, à Avignon.
VALENTIN, juge au tribunal de Montélimar.
VAYSSIÈRE, docteur ès-sciences, à Marseille.
VERDET Ernest, négociant, à Avignon.
VERDET Gabriel, ✻, négociant, à Avignon.
VERDET Marcel, négociant, à Avignon.
VERDET Maurice, licencié en droit, à Avignon.
VERDET Théodore, propriétaire, à Avignon.

Digitized by Google

MM.

VILLARS, docteur en médecine, à Avignon.
YVAREN P. ✱, O. I. P., docteur en médecine, à Avignon.

MEMBRES ASSOCIÉS

AVON EMILE, propriétaire, à Aramon (Gard).
BARTHÉLEMY, docteur en médecine, à Marseille.
BERTRAND, notaire, à Aramon (Gard).
BLANC (l'abbé), à Daumazan (Gard).
BLANC, percepteur, à Sérignan.
BRÉMOND, caissier à la caisse d'Épargne, à Avignon.
BRUNO-VAISON, conseiller général, à Marseille.
CHABREL, employé à la Préfecture, à Avignon.
CHANTERET, prêtre, à Paris.
CHASSING, libraire, à Avignon.
CHRESTIAN, conservateur du musée, à Sault.
DELACOUR THÉODORE, à Paris.
FAUCHER (de), propriétaire, à Bollène.
GAP, instituteur, à Roaix.
GARCIN, propriétaire, à Apt.
GÉRIN (de) fils, propriétaire, à Gréoulx.
HUART, économe, conservateur du musée d'Arles.
JOURDAN, instituteur, à Buoux.
LÉGIER DE MESTEYME, avocat, à Apt.
LEVÈQUE, curé, à Buoux.
LUTHAUD, chef de section, à Aix.
MAIRE, bibliothécaire des Facultés, à Clermont-Ferrand.
METGE, contr. du canal de navigation du Midi, à Beaucaire.
MOIRENC, employé des ponts et chaussées, à Apt.
MONCLAR (de), ✱, consul général de France, à Montévideo.
MONNIER, à Paris.
MOREL, O. I. P., receveur particulier, à Carpentras.
PRIAT (l'abbé), à Daumazan.
RENCUREL, conseiller de préfecture, à Avignon.
REYNAUD, professeur au lycée de Montpellier.
RICHARD, juge au tribunal civil, à Perpignan.
ROUVET, architecte, à Nevers.
SAUREL FERDINAND (chanoine), à Montpellier.
VÉRAN, architecte, à Arles.

Digitized by Google

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM.

ALBANÈS (l'abbé), à Marseille.
ALLÈGRE, conservateur du musée, à Bagnols.
ARBAUD P., propriétaire, à Aix.
BARTHÉLEMY (A. de), membre de la commission des Gaules, à Paris.
BEAUREGARD, propriétaire.
BERLUC PERRUSSIS, à Aix (B.-du-R.)
BLANCARD, archiviste des B.-du-Rhône, à Marseille.
BOISLISLE (de), membre du comité des travaux historiques, à Paris.
BRIQUEVILLE (E. de), à Avignon.
CAZALIS DE FONDOUCE, géologue, à Montpellier.
CHAILLOT, docteur, à Barjac (Gard),
CHAPEL F., capitaine d'artillerie.
COULON, président du tribunal civil d'Orange.
COURBET JULES, à Lyon.
ESTÈVE LOUIS, sous-chef de section, à Orange.
FABRE CYRIL, conducteur des ponts et chaussées, au Puy (Haute-Loire).
FLORENS, procureur de la République, à Toulon.
FRANÇOIS, instituteur, à Saze.
GERMAIN, ex-doyen de la Faculté de Lettres de Montpellier.
GIRAUD, instituteur, à la Mure (Basses-Alpes).
GOSSE, docteur, à Genève.
HOFFMANN ANTOINE-J.-R., major commandant de la place de Fiume (Hongrie).
HONNORAT ED., près Digne (B.-A.).
JEANDET, employé à la bibliothèque, à Mâcon.
JAUBERT, docteur, à Hyères.
LACROIX, archiviste de la Drôme, à Valence.
LAPIERRE, archiviste au Palais, à Toulouse.
LAUGIER, conservateur du musée, à Marseille.
LAURIÈRE (de), secrétaire général de la société d'archéologie, à Paris.
LÉENHARDT, négociant, à Sorgues.
LENTHÉRIC, ingenieur, à Nimes.
LETHIERRY, entomologiste, à Lille (Nord).
MARCY (de), directeur de la société française d'archéologie, à Paris.

Digitized by Google

MM.

MARION, professeur à la Faculté des sciences, à Marseille.
MASLATRIE (de) Louis, chef de section aux archives nationales, à Paris.
MÈRY, commandant d'artillerie, à Toulon.
MORTILLET (de) fils, à Paris.
MUNTZ, bibliothécaire de l'école des Beaux-Arts, à Paris.
NICOLAS Jacques, à Lyon.
PALUSTRE, ex-directeur de la société française d'archéologie, à Tours.
PARDIGON Émile, employé des ponts et chaussées, à Digne.
PONS D'HAUTERIVE, à Espalion (Aveyron).
PUTON, docteur en médecine, à Remiremont.
QUILLOT, O. ✱, trésorier général, à Paris.
ROZIÈRE (de), sénateur, ancien inspecteur des archives départementales, à Paris.
SAINT-VENANT (de), ingénieur, à St-Ouen.
SAUREL, publiciste, à Marseille.
STRAUB, chanoine, à Strasbourg.
TACUSSEL, directeur des postes et télégraphes, à Valence.
TAMIZET DE LAROQUE.
TURPIN, chef de bureau à la Préfecture du Cher.
VILLEFOSSE (H. de), conservateur au Musée du Louvre.
VIOLLET LE DUC, chef de bureau des Monuments historiques, au ministère de l'Instruction publique es des Beaux-Arts.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'HABITATION, LA FAMILLE

ET LA

SÉPULTURE DE PIERRE OBRERI

ARCHITECTE DU PALAIS DES PAPES D'AVIGNON

L'existence du principal architecte du Palais des Papes d'Avignon, Pierre Obreri ou Obrier, a été longtemps contestée par un certain nombre d'archéologues. Ils ne voulaient voir dans ce nom que le mot *Operarius*, transformé en nom propre. Nous avons publié le premier, les documents authentiques, prouvant que Pierre Obreri a bien réellement existé et qu'il fut l'architecte, *archilatomus*, *director operis Palatii Domini nostri Papæ*, de la majeure partie du monument auquel il travailla, sous le pontificat de Clément VI, de 1341 à 1362, époque à laquelle il n'existait plus (1).

En attendant que nous puissions compléter la biographie de ce personnage rendu à l'histoire de l'art, en fixant le lieu de sa naissance, en déterminant, d'une manière précise, à quels monuments autres que l'œuvre colossale du Palais des Papes

(1) L. Duhamel : *Les architectes du Palais des Papes*. In-8°, 39 pag. Avignon Seguin 1882.

Digitized by Google

il fut associé, en faisant connaître la date exacte de sa mort, nous pouvons aujourd'hui fixer d'une manière certaine le lieu d'habitation, à Avignon, de Pierre Obreri, donner des renseignements précis sur sa famille et sur le lieu de sa sépulture. Nous espérons que ces indications seront de nature à intéresser ceux qui étudient l'histoire du Palais des Papes d'Avignon et la biographie des artistes ayant travaillé à édifier cette gigantesque forteresse.

Nous avons été, en effet, assez heureux pour découvrir, à défaut de celui d'Obreri, que nous ne désespérons pas de connaître un jour, le testament de sa veuve, Agnès de Beaufort. C'est un document sur parchemin existant dans le fonds de la Collégiale de St-Didier d'Avignon, aux Archives départementales de Vaucluse et portant la date du 18 janvier 1386.

La dame de Beaufort y est qualifiée de veuve de Pierre Obreri : *honesta mulier domina Agnes de Belloforti relicta magistri Petri Obrerii quondam,* » et comme citoyenne et habitante d'Avignon : *habitatrix et civis Avïnionensis*, habitant l'hôtel de l'Etoile, sur la paroisse St-Agricol et dans la rue de Massis : « *Domina domus signatae ad Stellam, par-* « *rochiae sancti Agricoli, commorans in vico et carreria* « *de Massis.* »

Dans le même acte, Agnès de Beaufort lègue au chapitre St-Didier un autre hôtel sis dans la même rue de Massis, confrontant, à l'orient, l'hôtel de Jean Marqueti, à l'occident le monastère de Notre-Dame des Fours, au midi, la Sorgue et au nord, la rue des Massis. Nous retrouvons donc là ces deux hôtels grands et beaux, *magnos et pulcros*, que nous avons déjà fait connaître et qui furent, il n'est plus permis d'en douter, construits et habités par l'architecte du Palais des Papes. Ils étaient situés l'un et l'autre dans la *carreria Massarum*, qu'il ne faut pas confondre avec une rue de la Masse actuelle et qui s'appelait ainsi, non point d'un certain Pons de Massis qui l'habitait en 1325, comme on l'a dit, mais de sa situation même. Ce n'était point, en effet, l'homme qui avait donné le nom à la rue, mais c'était bien la rue qui

Digitized by Google

avait donné son nom à l'homme. La *carreria Massarum* ou *de Massis* signifiait, en effet, la rue aboutissant aux mas, c'est-à-dire aux maisons de campagnes, aux fermes, *mansæ*, *massæ*, corruption de *mansus*, que plus tard on appela *mas*, encore employé dans beaucoup de lieux de de Provence. Il ne faut point oublier, en effet, que cette rue des Masses longeait les anciennes fortifications d'Avignon, la première enceinte aujourd'hui détruite et désignée dans une foule de titres sous le nom de Barri, *Barrum*, *Barrum vetus*, et que les maisons même possédées par Agnès de Beaufort et ayant appartenu à Pierre Obreri étaient sous la directe seigneurie de l'évêque et s'appuyaient « *in barro veteri*. » Cet hôtel, donné par Agnès de Beaufort à la Collégiale de St-Didier a pour confront, à l'occident, le *monastère de Notre-Dame des Fours*.

Qu'était-ce que ce monastère, dont nous ne trouvons plus aucune trace à partir du commencement du XV^e^ siècle et qui existait encore à l'époque d'Agnès de Beaufort ?

Il avait été établi primitivement sur la rive droite du Rhône, entre Villeneuve-les-Avignon et Sauveterre, au lieu dit Four, ou existent encore des traces de ce monastère, monument de la plus sérieuse importance au point de vue archéologique, dont les détails accusent inconstestablement l'époque carlovingienne et où on lit une inscription du XIII^e^ siècle admirablement conservée (1). Au milieu du XIV^e^ siècle, vers 1362, le monastère de Notre-Dame des Fours, comme tous ceux de la contrée, fut menacé par les bandes de pillards qui désolaient la contrée et que Duguesclin devait emmener, sous le nom de Grandes Compagnies guerroyer en Espagne. Les nones qui composaient ce monastère isolé et qui n'étaient plus qu'au nombre de quatre,

(1) Ce monastère fut établi en 1329, en faveur de Mabille d'Albaron, fille de Pierre Albaron. Il y existait auparavant un prieuré ainsi que l'indique l'acte de fondation lui-même : « *Ecclesiam et prioratum Beatae Mariae de Furnis quae est sita in tenemento quod Vallergua vulgariter appellatur.* » Archiv. de Vaucluse, G. Recognit. Aven. 1365.

Digitized by Google

demandèrent protection à leur évêque, qui était alors Anglicus Grimoard, frère du Pape Urbain V. Elles obtinrent de venir s'installer dans l'intérieur de la ville d'Avignon. L'évêque et le Pape contribuèrent même beaucoup à leur installation.

C'est, en effet, à cette époque que s'éleva sur les bords de la Sorgue et touchant aux anciennes fortifications d'Avignon, à l'ancien barri, dans la rue de Massis, le monastère qui conserva son ancien nom de Notre-Dame des Fours, *Beata Maria de Furnis*. Une chapelle qui existe encore en partie et où se trouvent gravées dans la pierre, à une clef de voûte, les armoiries d'Anglicus Grimoard, évêque d'Avignon, « de *gueules au chef d'or emmanché de quatre pointes*, » fut élevée aux frais et par l'ordre du prélat et de son frère le souverain Pontife. Le nouveau monastère, qui conservait tous les revenus de ses terres de la rive droite du Rhône, put vivre en paix, sous la protection des évêques jusqu'à la fin du XIV^e^ siècle. Il était encore prospère en 1386, époque à laquelle Agnès de Beaufort faisait son testament et léguait à Saint-Didier cet hôtel confrontant : « *ab Occidente, cum monasterio dominarum monialium de Furnis.* » Plus tard, en 1427, une bulle du pape Martin V, le réunit à celui de St-Véran, et l'habitation des religieuses et leur chapelle servit de dotation et d'habitation aux *collégiés* du collège d'Annecy ou de Savoie, fondé à Avignon, le 24 juillet 1426, par le Cardinal de Brogny et qui dura jusqu'à la Révolution.

Nous voyons encore que la maison ayant appartenu à Pierre Obreri était bornée, au midi par le cours de la Sorgue : « *a Meridie cum aqua et vallato Sorgiae.*

Or nous savons, qu'au XIV^e^ siècle, l'ancien rempart d'Avignon, le *barrum* était baigné par les eaux de la Sorgue et, par conséquent, l'hôtel de Pierre Obreri et de sa veuve, dont la façade principale se trouvait sur la rue de *Massis*, devait être entouré de jardins qui se prolongeaient jusqu'à la fortification. Les documents concernant les deux hôtels d'Obreri mentionnent, du reste, ces jardins, *viridaria*, dont le séjour devait être fort agréable qu'ils étaient voisins d'un cours d'eau et isolés du reste de la ville par les anciens remparts.

Digitized by Google

Telle était la position exacte de l'habitation du principal architecte du Palais des Papes, telle qu'elle nous est indiquée par le testament de sa veuve. Ces maisons se trouvaient, il ne saurait plus exister aucun doute à cet égard, entre le monastère de Notre-Dame des Fours, la Sorgue et la rue de Massis.

Or, avec ces données certaines, limitant à un très petit champ l'espace de nos investigations, nous avons voulu savoir si, dans cette partie du vieil Avignon, il ne restait plus de traces du Moyen-Age et surtout du XIV^e^ siècle.

Nos recherches, à ce sujet, ont été aussi fructueuses qu'intéressantes. Les bâtiments transformés du monastère de Notre-Dame des Fours existent encore en partie; la chapelle, aujourd'hui magasin de fer, contient encore des restes de l'époque de sa construction, l'extérieur est encore muni des contreforts et des murs du XIV^e^ siècle, comme il est facile de s'en convaincre en étudiant les signes d'appareil qui couvrent toutes les pierres. Si la porte d'entrée a été refaite à la Renaissance, on aperçoit, à côté, l'entrée aujourd'hui murée qui conduisait au monastère dont les bâtiments et les cloîtres existent encore en grande partie dans les propriétés environnantes. Au levant de la chapelle, les dépendances du monastère ne s'étendaient guère au delà du chœur, et ce fut surtout à l'occident et au midi que s'élevèrent les constructions. Quant au cours de la Sorgue, il n'a guère changé, et s'il est aujourd'hui dissimulé sous des constructions modernes, il n'en est pas moins tel qu'il existait au XIV^e^ siècle, car ce n'est pas dans l'intérieur d'une ville qu'on pratique ordinairement le détournement des eaux des rivières.

Les trois points de repère principaux, la rue des Masses devenue, avec le temps la rue du Collège d'Annecy, au nord, les bâtiments du Collège d'Annecy, bâtiments agrandis du monastère de Notre-Dame des Fours, et enfin le cours de la Sorgue retrouvés, c'est dans ces limites que nous devons rechercher s'il n'existe aucune ancienne construction, et s'il en existait encore, nous aurions grande chance d'être sur la trace

Digitized by Google

de la maison de notre architecte Obreri ou de ses voisines, puisque nous opérons sur une surface ayant tout au plus 200 mètres carrés. Or, en penétrant dans une des cours des maisons occupant actuellement cet espace, on se trouve en présence de débris très visibles et très bien conservés d'un *hospitium* du XIV^e^ siècle, avec sa cour intérieure entourée de constructions uniformes où on remarque deux étages avec leurs étages, leurs croisées de pierre et dont le sommet est couronné de petits corbeaux peu saillants reliés entre eux par une arcature trilobée. Un puits, dont la margelle est d'une époque fort ancienne, peut-être de la même époque que la maison elle-même, se trouve dans cette cour. L'aspect général des constructions, l'appareil employé, les signes qui s'y trouvent et qui sont les mêmes que ceux qu'on lit par milliers sur les murs du Palais des Papes et sur les remparts d'Avignon, la belle exécution des croisées, tout, jusqu'à cette élégante galerie d'arcatures qui couronnent les murs, nous démontre les soins et les précautions prises pour la construction de cet hôtel. Serions-nous donc en présence de l'hôtel d'Obreri ? Une telle affirmation, à cinq siècles de distance, peut paraître hasardée ; mais si on se reporte, d'une part, aux confronts indiqués dans le testament d'Agnès de Beaufort que nous avons essayé de retrouver et au caractère architectural de la construction, elle n'est pas invraisemblable. Nous ne faisons du reste que poser là un problème, que d'autres pourront éclaircir.

Le testament d'Agnès de Beaufort, veuve de maître Pierre Obreri, ne nous édifie pas seulement sur l'habitation de son époux. Ce document nous donne encore des renseignements précieux sur la famille de cet artiste. Cette famille était assez nombreuse et elle comptait encore en 1386, longtemps après la mort du père, cinq membres, qui étaient sa veuve, Agnès de Beaufort, son fils Gaillard Obreri, qui avait étudié à l'Université d'Avignon et que le testament de sa mère indique comme licencié ès-droits et qu'il institue son légataire universel ; un autre fils Louis Arnaud, auquel sa mère lègue une partie de sa fortune ; Bernine et Jeannette, ses deux filles,

Digitized by Google

mariées toutes les deux, la première, à Robin de Lacour et la seconde à un certain Bertrand, dont le nom de famille a été laissé en blanc dans l'acte.

La famille Obreri paraît avoir eu, si nous en jugeons par l'acte qui nous occupe, une sollicitude toute particulière pour le chapitre de St-Didier. Bien qu'Agnès de Beaufort se dise, en effet, paroissienne de Saint-Agricol, bien que l'une de ses maisons se trouve sur cette ancienne paroisse d'Avignon, c'est l'église Saint-Didier qui reçoit toutes ses faveurs et qui hérite même d'une partie de ses biens. Si elle lègue à la paroisse St-Agricol 40 florins d'or pour y fonder un anniversaire, c'est au chapitre de St-Didier qu'elle donne l'un des deux hôtels qu'elle possède : *Do capitulo dictæ ecclesiæ sancti Desiderii quoddam hospitium meum cum horto sibi contiguo.* » C'est à ce même chapitre qu'elle lègue la somme nécessaire pour célébrer ses funérailles, pour acheter un drap d'or et les autres ornements nécessaires à cette cérémonie. C'est enfin le prévot et le sacriste de ce chapitre qu'elle nomme ses exécuteurs testamentaires. Quelles étaient donc les raisons qui engageaient la veuve d'Obreri à substituer au chapitre St-Agricol, paroisse qu'elle habitait, celui de Saint-Didier ? Nous les connaissons, grâce à ce même testament. Elle veut être inhumée à Saint-Didier, dans l'église même et dans la même sépulture que Pierre Obreri et l'acte désigne dans les termes suivants cette sépulture :

« *Je veux et j'ordonne que mon corps soit inhumé dans* « *la sépulture de maître Pierre Obreri, mon mari, qui est* « *située dans la chapelle des Onze Mille Vierges, dans la* « *même église.* »

« *Et volo et ordino corpus meum sepeliri in fovea seu se-* « *pultura dicti quondam magistri Petri Obreri, mariti mei,* « *quæ est coram capella Undecim Millium Virginum, in* « *eadem ecclesia.* »

Voilà donc un renseignement précieux pour la biographie d'Obreri. Nous savons ainsi que l'architecte du Palais des Papes est mort à Avignon, qu'il y a été inhumé, et nous con-

Digitized by Google

naissons le lieu précis de sa sépulture. L'acte ne nous donne pas, ce qu'il serait également intéressant de connaître, la date de la mort de l'architecte. Mais, dans les recherches de ce genre, chaque jour amène son renseignement, et nous savons désormais dans quel sens et dans quels documents nous devons chercher les éléments destinés à compléter la biographie d'un personnage ayant accompli une œuvre qui aurait dû sauver son nom de l'oubli de la postérité. Ainsi, grâce au testament d'Agnès de Beaufort, et aux divers documents la concernant, nous connaissons aujourd'hui, d'une manière certaine, le lieu d'habitation, la famille et la sépulture d'Obreri, toutes traces qui sont à peu près les seules, que, en dehors de leurs œuvres, les hommes laissent de leur passage. Espérons que, grâce à de nouvelles recherches, et peut-être encore aux pieuses indiscrétions de sa veuve, nous saurons bientôt, sur Obreri, ce que nous ignorons. Nous aurons ainsi rendu à la biographie provençale une personnalité oubliée et réintégré à la place qu'il doit occuper dans l'histoire de l'architecture française au Moyen-Age, le nom de celui qui conçut et exécuta en partie, une œuvre qui, après cinq siècles, est encore debout, étonnant les hommes par ses immenses proportions et leur inspirant le respect par ses grands souvenirs.

L. DUHAMEL.

Digitized by Google

TESTAMENT D'AGNÈS DE BEAUFORT

VEUVE DE PIERRE OBRERI

18 janvier 1386

In nomine sanctæ et individuæ Trinitatis, Patris et Filii et Spiritus sancti. Amen.

Noverint universi et singuli presentes pariter et futuri hoc presens publicum instrumentum inspecturi quod, anno a Nativitate Domini millesimo tricentesimo octuagesimo sexto, indictione nona et die decima octava mensis Januarii, Pontifficatus Sanctissimi in Christo patris et Domini nostri Domini Clementis, divina providentia, papæ septimi, anno octavo, in presentia mei notarii publicii et testium infrascriptorum ad infrascripta audienda specialiter vocatorum et rogatorum, *honesta mulier domina Agnes de Belloforti relicta magistri Petri Obrerii quondam, nunc habitatrix et civis Avenionensis, domina domus signatæ ad Stellam, parrochiæ ecclesiæ sancti Agricoli, commorans in vico et careria de Massis*, fecit, condidit, disposuit et ordinavit suum ultimum testamentum nuncupativum seu suam ultimam voluntatem in modum qui sequitur infrascriptum :

Ego Agnes de Belloforti, relicta magistri Petri Obrerii quondam, habitatrix et civis civitatis Avinionensis predicta, sana mente et corpore ac intellectu per Dei gratiam et in mea bona, sana ac valida persistens memoria, attendens et consi-

Digitized by Google

derans quod nil est certius morte nec incertius mortis hora, aliorum facta assumens in exemplum quod credentes esse incolumes, subito decedunt et de bonis suis ordinare nequeunt. Igitur affectans, cupiens et desiderans de bonis meis a Deo michi collatis testando disponere et ordinare et bonam fidem agnoscere illi vel illis quibus teneor ac animæ meæ annuente Salvatoris gratiæ salubriter providere ne post mortem meam valeat oriri aliqualis materia. Idcirco premissis attentis si quod testamentum vel testamenta, codicillum vel codicillos actenus fecerim, me nunc penitens illa fecisse, illud, illa, illum et illos casso, remoto, infringo et annullo et nullius momenti, efficatiæ seu valoris deinceps esse volo ac etiam valere prohibeo ac si nunquam loqutum, cogitatum vel premeditatum fuisset de eisdem, sed hoc meum ultimum testamentum nuncupativum seu meam ultimam voluntatem quod et quam facio in modum qui sequitur valere volo et habere perpetuo roboris firmitatem. In primis siquidem, facto venerabili signo sanctæ crucis dicendo : In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti. Amen, reddo et recommendo animam meam Altissimo creatori Domino nostro Jhesu Christo, qui pro nobis peccatoribus, in ligno sanctæ Crucis voluit mortale subire tormentum, et gloriosissimæ Virgini Mariæ ejus matri, et Beato Desiderio totique curiæ civium celestium supernorum. *Et eligo corpori meo sepulturam si et quando me ab hoc seculo transmigrare contigerit, infra ecclesiam sancti Desiderii Avinionensis. Et volo et ordino corpus meum sepeleri in fovea seu sepultura dicti quondam magistri Petri Obrerii mariti mei, quæ est coram capellam Undecim Millium Virginum, in eadem ecclesia.* Item recipio et ordino, volo et precipio quod statim, post mortem meam, de bonis meis recipiantur per exequtores meos infrascriptos pro anima mea et parentum ac benefactorum meorum deffumctorum et in redemptionem fore factorum ac peccatorum meorum et pro aliis legatis per me faciendis personis infrascriptis : videlicet ducenti floreni auri, valoris quemlibet viginti quatuor solidorum, monetæ nunc communiter cursum habentis in civitate Avinionensi ;

Digitized by Google

de quibus volo quod distribuantur per executores meos infrascriptos ut sequitur : Primo, pro exequiis et funerariis meis faciendis tam die sepulturæ meæ, videlicet pro panno aureo quam novena candelis munitis intortitiis, offertorio, missis celebrandis et aliis causis piis et necessariis triginta floreni auri arbitrio et ordinationi executorum meorum infrascriptorum ordinandis. Item plus, de dicta summa ducentorum florenorum auri do et lego ecclesiæ et capitulo sancti Agricoli Avinionensis pro uno perpetuo anniversario in dicta ecclesia faciendo, annis singulis, pro anima mea et parentum et beneficiatorum meorum defunctorum quadraginta florenos auri semel tantum, de quibus teneantur emere redditus dictum capitulum pro dicto anniversario perpetuo faciendo et etiam quod dictum capitulum ipsius ecclesiæ teneatur se obligare ad predictum anniversarium, annis singulis et perpetuis temporibus faciendis et scribere in eorum martyrologio prout et quemadmodum est facere consuetum, alia anniversaria in ipsa ecclesia sancti Agricoli. Item plus de dicta summa CC florenorum do et lego ecclesiæ monasterii sancti Andree prope Avinionem pro uno alio perpetuo anniversario ibidem in dicta ecclesia faciendo quadraginta florenos auri semel tantum, videlicet pro anima Isabellis Austruga quondam, cui ego teneor pro multis servitiis michi factis et impensis, temporibus retroactis et quod dictum monasterium ipsius ecclesiæ sancti Andree teneatur se obligare ad predictum anniversarium, annis singulis, et perpetuis temporibus faciendum et scribendum in eorum martyrologio prout et quemadmodum est facere consuetum alia anniversaria in ipsa ecclesia monasterii sancti Andree predicti. Item do et lego de dicta summa quatuor ordinibus mendicantibus Avinionensibus, videlicet Predicatoribus, Minoribus, Augustinensibus et Carmelitibus, cuilibet ordinum et conventui, decem florenos auri semel tantum et quod teneantur celebrare missas et orare Deum pro anima mea et parentum ac benefactorum meorum defunctorum. Item do et lego et jure institutionis relinquo de dicta summa *Berninæ, filiæ meæ, uxori Robini de Curte,*

Digitized by Google

viginti florenos auri semel tantum. Item plus do et lego et jure institutionis relinquo de dicta summa *Johannetœ filiæ meæ, uxori Bertrandi...* quinque florenos auri semel tantum. Item plus do et lego de dicta summa executoribus meis infrascriptis pro laboribus suis in dicta executione testamenti mei presentis facienda, decem florenos auri semel tantum, ita tamen quod si alter ipsorum onus dictæ executionis recusaret quod alter qui onus recipiet habeat, et habere debeat dictos decem florenos auri. Item plus do et lego et jure institutionis relinquo de predicta summa *Ludovico Arnaudi, filio meo*, decem florenos auri semel tantum et in ipsis decem florenis ipsum facio heredem meum et volo et ordino quod de dictis florenis et portione domus de Stella alias per me dicto Ludovico, dum conjugaretur donate contentetur ipse Ludovicus. Item volo et ordino quod alii quinque floreni restantes de dicta summa ducentorum florenorum auri dentur et distribuantur pauperibus Hospitalium et Incarnatis Curiarum civitatis Avinionensis pro salute animæ meæ et parentum ac benefactorum meorum defunctorum ad ordinationem et arbitrium executorum meorum infrascriptorum. Item, ultra predicta, per me superius ordinata et legata, do et lego omni meliori et fortiori, modo quibus possum et debeo *Capitulo dictæ ecclesiæ sancti Desiderii quoddam hospitium meum eum orto sibi contiguo situm in dicta carreria de Massis ante dictam domum de Stella et cum omnibus juribus et pertinentiis, introitibus et exitibus suis quibuscumque, confrontatum ab Oriente cum hospitio Marqueti Johannis et ab Occidente, cum monasterio dominarum monialium de Furnis et a Meridie cum aqua et vallato Sorgiæ et a Septentrione cum dicta carreria de Massis*, cum tali pacto et conditione quod dictum capitulum ecclesiæ sancti Desiderii et canonici ejusdem teneantur et debeant emere de pretio et valore dictorum hospitii et orti redditus perpetuos pro anniversariis in dicta ecclesia sancti Desiderii perpetuo celebrandis pro anima mea et parentum ac benefactorum meorum defunctorum, videlicet pro singulis florenis annui redditus

Digitized by Google

singula anniversarium perpetuo fienda et celebranda vel quod recipiantur et computentur de dicto pretio et valore hospitii et orti predictorum pro quolibet anniversario perpetuo faciendo, viginti quinque florenos auri currentis in Avinione, semel tantum, prout executoribus meis infrascriptis et dicto capitulo melius et utilius ad salutem animæ meæ videbitur expedire. Et volo etiam et ordino quod dictum capitulum et canonici ejusdem ecclesiæ teneantur et promittant facere dicta anniversaria, annis singulis et perpetuis temporibus ac scribere in eorum matricula prout et quemadmodum est facere consuetum alia anniversaria in ipsa ecclesia sancti Desiderii. Et quia heredis institutio est caput et fundamentum totius testamenti, idcirco in omnibus aliis bonis meis mobilibus et immobilibus, juribus, rationibus et actionibus michi competentibus et competituris quæcumque sint vel fuerint qualiacumque quantocumque et ubicumque existant et quocumque nomine censeantur seu nuncupentur *heredem meum universalem facio, instituo et ordino ac ore meo proprio michi nomino videlicet dilectum filium meum magistrum Galhardum Obrerii, licentiatum in decretis*, onerans, precipiens et imponens sibi heredi meo quod omnia predicta legata per me superius facta et ordinata ac etiam debita mea et fore facta si quæ, post mortem meam legitime apparerent deberi, ipse heres meus predictus absque aliquam contradictionem solvere et satisfacere teneatur. Executores et gadiatores ac fide commissarios hujus mei ultimi testamenti nuncupativi seu meæ ultimæ voluntatis facio, constituo et ordino ac esse volo ad omnia et singula hic contenta distribuenda et exequenda executores et distributores videlicet *venerabiles viros dominos prepositum et sacristam dictæ ecclesiæ sancti Desiderii Avinionensis* et eorem quemlibet in solidum quibus do, dono et concedo plenam, comodam et liberam potestatem et tam speciale quam generale mandatum, incontinenti me defuncta, accipiendi eorum propria auctoritate, tantum de bonis meis usque ad summam dictorum CC florenorum auri currentis, de quibus superius ordinavi et dis-

Digitized by Google

posui et ea vendendi, pretio quo eis vel eorum alteri videbitur faciendum.

Acta fuerunt hæc Avinione, infra claustrum ecclesiæ sancti Desiderii predicti, videlicet in camera domini Petri Meiani, prepositi dictæ ecclesiæ. Testes presentes interfuerunt venerabiles et discreti viri domini Crescentius Pilosi, litterarum apostolicarum scriptor, Johannes Mureti, scriptor, Bertrandi Laugerii, precentor dictæ ecclesiæ sancti Desiderii, Johannis Cobbe, Johannes de Salis, Bernardus Pilosi.

Thomas Porterii, notarius.

(Original : parchemin : Archiv. de Vaucluse G. Fonds de St-Didier, — n° 46.)

Digitized by Google

LE CASTELAR

PRÈS CADENET

I

Sur une colline située à un kilomètre et demi à l'est de la ville de Cadenet se trouvent les vestiges de l'antique *oppidum*, appelé dans le pays le *castelar* et connu pour avoir été jadis le chef-lieu du *pagus* des *Caudellenses*. Les mots *castelar* et *castelas* dans la langue romane et dans notre patois signifient un grand château antique, de même que le diminutif *castelet* signifie un petit château. Ils dérivent du latin *castellum*, un château fort, lequel dérive lui-même de *castrum* un camp.

La colline du castelar fait partie de la longue série des hauteurs qui parallèlement à la Durance, sur la rive droite, sont les contreforts du Lébéron. Sa forme est un cône tronqué entouré de vallées profondes, excepté vers l'est, où un isthme assez étroit la relie à une autre colline. Ses abords sont difficiles. Mais, si dans l'état actuel l'ascension est réellement pénible, on est bientôt dédommagé par une vue splendide. Du haut du plateau le regard embrasse la magnifique plaine qui s'étend depuis Pertuis jusqu'aux environs de Cavaillon, bornée au midi par les montagnes de Ste-Victoire et de Pont-

Digitized by Google

Royal et par la chaîne des Alpines et au nord par les grandes croupes néocomiennes du Lébéron. On comprend tout de suite que ce lieu, qui se projette vers la Durance en avant des hauteurs voisines, s'est trouvé destiné par sa nature à commander une bonne partie du cours de la rivière, les diverses routes qui s'y croisent et tous les pays d'alentour. Il était apte à servir de poste d'observation et de signaux, et disposé pour un refuge, un oppidum, un centre d'habitation pour les populations antiques ; autrefois, plus encore qu'aujourd'hui, il devait être un point stratégique important.

Son plateau, d'une étendue d'environ un hectare et demi, se développe en pente douce dans la direction du nord au sud. Une enceinte de remparts de diverses époques entourait jadis cette surface, et en suivait les sinuosités escarpées, de telle sorte qu'en plusieurs endroits les angles saillants et rentrants servaient pour ainsi dire de bastions naturels. Près de l'entrée, du côté de l'isthme à l'endroit le plus accessible, on rencontre une éminence en partie élevée de main d'homme ; elle paraît avoir été la base d'une tour qui devait servir de donjon.

Cette partie de l'enceinte, qui est restée la plus apparente et relativement la mieux conservée, est revêtue d'un épais massif de maçonnerie formant à peu près bastion à angle droit, et présentant un développement de dix mètres de longueur du côté du nord et de six mètres du côté de l'est. Sa hauteur maxima est aujourd'hui d'environ trois mètres en contre-haut du sol extérieur. Au dehors on croit reconnaître les traces d'un fossé à peu près comblé ; dans le mur lui-même on remarque quelques pierres formant saillie et semblant avoir appartenu à une poterne ou à un escalier de sortie. Toute cette maçonnerie est régulière, à grand appareil, et m'a paru porter tous les caractères d'une construction romaine de la haute époque impériale.

La partie de l'enceinte qui vient s'y rattacher du côté de l'est, est bâtie de larges dalles et présente un caractère beaucoup plus ancien. Ces dalles ont parfois une longueur de plus

Digitized by Google

de 1 mètre 50 centimètres avec une épaisseur de 30 centimètres, sont taillées irrégulièrement et mal jointes, mais, bien que sans ciment, ont une grande force de résistance par suite de leurs grandes assises et de l'énormité de leur poids. Ce mur n'a donc point l'appareil romain ordinaire ni *l'opus incertum;* il n'a pas non plus l'antique appareil cyclopéen ou pélasgique à grands blocs polygonaux irréguliers, tel que j'ai eu occasion de le remarquer à Cortone en Étrurie, et Tarragone en Espagne. Il m'a paru porter le caractère intermédiaire appartenant à ce genre de constructions dont un des spécimens le plus connu et pour ainsi dire typique est le vieux rempart de Fiésoles, près Florence. C'est à peu près le genre appelé étrusque, moins les bossages des derniers temps. Mais que ce mot étrusque ne surprenne point. Les Romains de la République ne bâtissaient pas leurs remparts autrement jusqu'au temps des Scipions; les anciens Grecs jusques au temps des guerres médiques. Tout me porte à croire que cette partie de rempart est d'ancien travail massaliote, ainsi que j'aurai à l'exposer plus bas.

Enfin à la suite de ce mur à longues assises, un autre segment du rempart du Castellar a un aspect encore plus rudimentaire et plus archaïque. Ses pans de murs les plus primitifs me semblent tenir à une construction gauloise ou ligure, que j'appellerai antéhistorique. Ils consistent en blocs de pierres sèches de dimensions et de proportions tout à fait variables, agencés les unes dans les autres sans ciment, mais aussi sans la précision et la perfection cyclopéennes. Les instertices entre les angles irréguliers des gros blocs sont remplis par des fragments plus petits. Cette partie du mur est fort épaisse; en certains endroits, elle a jusqu'à trois mètres; l'intérieur m'a paru formé d'une espèce de blocage composé de pierres plus petites et mêlées de terre.

Les murs que je viens de décrire, à l'exception du grand mur d'appareil romain, n'ont qu'une hauteur variable qui, dans l'état actuel, ne dépasse pas deux mètres; souvent ils se trouvent même arrasés au niveau du sol et ne laissent plus

Digitized by Google

distinguer que leurs fondations qui, en général, descendent jusqu'au tuf ou roc vif.

Dans l'intérieur de l'enceinte les substructions abondent et révèlent des vestiges de nombreuses habitations. Toutes ces habitations paraissent avoir été de dimensions très étroites, ainsi qu'il était d'habitude dans l'antiquité pour les maisons des particuliers. Près du donjon il existait un grand puits ou citerne, aujourd'hui comblé. On m'a raconté qu'on y avait commencé des fouilles dans ces dernières années, mais qu'un éboulement ayant mis les mineurs en danger, l'entreprise fut abandonnée sans résultat. A l'autre extrémité on voyait, il n'y a pas bien longtemps encore, les vestiges d'un petit temple d'une divinité topique, la déesse *Dexiva*, sur laquelle j'aurai à revenir tout à l'heure. Cet emplacement était le plus apparent et, s'apercevant de fort loin, était bien propre à un sanctuaire. Il pouvait aussi en temps de guerre servir à des signaux pendant la nuit au moyen de feux, et pendant le jour au moyen de colonnes de fumée.

II

Trop souvent dans nos contrées l'histoire locale des temps antiques est obligée de se nourrir d'hypothèses. Les documents authentiques sont si rares ou si incomplets qu'ils ne permettent guère des déductions certaines. Il n'en est pas ainsi du Castellar. Ce lieu est plus fécond en documents que bien d'autres lieux antiques plus importants ou plus fameux. L'archéologie, la numismatique, l'épigraphie non moins que l'art de bâtir s'y donnent la main pour la révélation de la vérité historique. Je vais signaler les divers objets antiques qui à ma connaissance ont été découverts sur ce plateau. J'essaierai ensuite d'esquisser rapidement, à l'aide de ces divers matériaux et plus particulièrement à l'aide des inscriptions et des médailles, l'histoire des Caudellenses et de leur oppidum.

En dehors de l'enceinte on a exhumé diverses sépultures.

Digitized by Google

Les unes consistaient en silos remplis de cendres provenant de la crémation, les autres en tombeaux de pierres plates, de *laouzo,* comme on dit dans notre patois, et renfermant encore des ossements. Mais je n'ai aperçu aucun fragment de grandes briques romaines improprement appelées *sarrazines.* Dans l'intérieur de l'enceinte les fouilles ont mis au jour tantôt des foyers domestiques encore couverts de cendres et de débris de charbons, tantôt de grands amas de cendres et de pierres calcinées, sinistres témoignages d'un vaste incendie ; elles ont aussi livré des armes, des objets funéraires, des ustensiles de fer et de bronze et un véritable trésor archéologique dont la découverte à la fin du siècle dernier a eu une certaine célébrité dans le monde savant. Enfin on y a recueilli, en outre de ce trésor, une multitude de monnaies d'argent ou de bronze, la plupart marseillaises. Elles ont été trouvées tantôt éparses dans le sol, tantôt enfermées dans des vases en terre ; d'autres formaient des amas compactes, une sorte de poudingue coagulé, tantôt par l'incendie, tantôt par la rouille, et il a fallu les disjoindre avec un couteau ou à coups de maillet. En 1859, il a été trouvé plus de mille pièces, toutes de monnaie marseillaise, renfermées dans un vase de terre (1). Mais depuis longues années, on ne cesse de défoncer le terrain, et de jour en jour les découvertes se font moins importantes ou plus rares. Les objets découverts ne tardent pas à disparaître ou à se transformer.

Toutefois, de temps à autre, on met encore la main sur quelques objets. C'est ainsi que dans mes deux explorations j'ai pu à grand' peine acquérir moi-même de cultivateurs du voisinage un certain nombre de médailles, dont voici le détail : deux monnaies des Volces Arécomiques, deux de la

(1) Plus récemment on a trouvé aussi des pièces ou rondelles de cuivre fort minces, sans empreinte et de diverses grandeurs, qu'on peut comparer aux sapèques chinoises. A l'époque où la monnaie d'argent était seule en usage chez les Marseillais, ces objets servaient peut-être de menue monnaie. Je suis possesseur de deux de ces pièces, l'une de 0,030 de diamètre, l'autre de 0,020.

Digitized by Google

colonie de Cavaillon, une de la colonie de Nîmes, une belle drachme marseillaise au revers du lion, plusieurs oboles d'argent à la roue, plusieurs de bronze au type du taureau cornupète; enfin une autre au type de l'aigle aux ailes déployées. J'ai acquis aussi une fibule et un joli poinçon de bronze ou style destiné à l'écriture et se terminant du gros bout par un grattoir. On sait que les Romains, écrivant sur des tablettes de cire, avaient à faire fréquemment usage du grattoir. Les poteries du Castelar consistent en fragments de vases, d'amphores, de *dolium;* quelques-unes de travail gaulois comme à Vindalium; d'autres de travail romain ou massaliote; peu ou point de fragments de poteries fines dites samiennes. Les objets préhistoriques, silex ou pierres polies, y font, dit-on, complètement défaut.

Mais j'ai hâte d'en venir à la découverte du trésor, la plus intéressante assurément qui ait été faite au Castelar. En 1773, tout près des substructions du petit temple, un paysan en arrachant un chêne, trouva dans le sol à un mètre de profondeur, trente sept monnaies impériales d'argent, dont la plus ancienne était de Néron et la plus récente de Maximin. Il trouva de plus un beau collier de grenat à glands d'or, une chaîne à fils d'or tressés, des bracelets, des anneaux d'or, une belle médaille d'or portant de face une tête de femme, de la déesse probablement, un vase en argent, et un bouclier votif en argent dans l'aire duquel était une couronne de laurier. Tout près de là enfin il exhuma une stèle de marbre portant l'inscription votive ci-après. Tous ces objets furent décrits et interprétés par Calvet l'éminent fondateur de notre musée (1). il reconnut que les bijoux, ainsi que l'inscription, devaient appartenir au troisième siècle. Quant aux trente sept pièces d'argent, elles ne devaient pas être simplement le numéraire amassé pour les besoin du culte. L'identité de métal, et surtout la longue suite d'années écoulées entre le monnayage de Néron et le monnayage de Maximin, me font croire qu'el-

(1) Calvet, Mémoires manuscrits, pag. 302... Au musée Calvet.

Digitized by Google

les étaient des *ex-voto* tout comme les bijoux et constituaient des objets consacrés et inaliénables (1).

Calvet et après lui Papon (2); Seguier et Roland, auteur d'une notice sur Cadenet, publiée en 1837 (3), ont transcrit l'inscription de la manière suivante :

DEXIVAE ET CAVDEL
LENSIBVS C. HELVIVS
PRIMVS SEDILIA V.S.L.M.

Voici comment elle a été traduite par Calvet :

A Dexiva et aux Caudellenses ou au génie des Caudellenses Caius Helvius Primus a fait don de sièges, en exécution volontaire d'un vœu. Seguier voyait dans le mot *Sedilia* un nom de femme, donatrice conjointement avec Helvius Primus. Mais cette opinion n'a trouvé aucun crédit, pas plus que celle de l'abbé Barthélemy, qui traduisait *sedilia* par les fondations du temple. L'opinion de Calvet a prévalu; elle paraît seule admissible, et d'ailleurs elle s'est trouvée justifiée par une autre inscription découverte quarante ans plus tard.

En 1817, il a été trouvé tout près des vestiges du temple ou sanctuaire, à un mètre de profondeur et encore sous une couche de cendre, une autre inscription votive, qui était gravée sur une plaque de cuivre et dont le texte et les caractères semblent indiquer une plus basse époque. Charles Roland, qui disait l'avoir sous les yeux et en sa possession au moment où il écrivait, en 1837, l'a transcrite et traduite comme il suit :

D.D QVARTVS MAR
O.
O SECUREM O
D D DEXSIVE
QVARTVS SECV
V. S. L. M REM

(1) Voyez Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, t. I, p. 28.
(2) Papon, *Histoire de Provence*, t. I, p. 128.
(3) Roland, *Cadenet historique*, p. 37 et suiv.

Digitized by Google

Quartus Martius a fait don d'une hache.

Quartus a fait don d'une hache à Dexiva en exécution d'un vœu. Cette mention, comme on le voit, se trouverait répétée deux fois. Il est bien certain que, puisque un dévot adorateur de Dexiva a cru devoir constater qu'il avait fait don d'une hache pour les sacrifices, Helvius Primus a bien pu, lui aussi, constater qu'il avait fait don de sièges pour l'usage du temple. Du reste, les inscriptions constatant des offrandes d'objets, même modiques, étaient fort usitées dans l'antiquité romaine.

Mais le mot MAR, qui se trouvait dans la première ligne de l'inscription et que Roland traduit par MARTIUS, n'indiquerait-il pas bien plustôt qu'une hache était pareillement offerte au dieu Mars, qui pouvait bien être spécialement adoré au Castelar, comme il l'était par les autres populations de la région ? Dans ce cas l'inscription ne présenterait pas une répétition dont on ne comprend pas l'utilité. Et d'ailleurs comment le donateur, prenant les noms de Quartus Martius, dans la première partie, ne s'appellerait-il que Quartus dans la seconde ? Je crois donc qu'il faut traduire ainsi : *Quartus a fait don d'une hache à Mars, Quartus a fait don d'une hache à Dexsiva en exécution d'un vœu.*

Ces deux inscriptions relatives à Dexiva ou Dexsiva ne sont pas les seules. Une troisième avait déjà été signalée depuis longtemps à Cadenet. On la trouve mentionnée par Soleris dans le XVII[e] siècle, par dom Martin, par le dictionnaire d'Achard et par Calvet, dans le siècle suivant, par Roland en 1837.

DEXSIVIÆ
V. S. L. M,
A COMSVC

A Dexsiva en exécution d'un vœu Aulus Comicius Successus. On voit qu'ici l'orthographe du nom de la déesse n'est plus la même. Quant au nom de Successus on le retrouve plusieurs fois dans des inscriptions des pays riverains de la Durance.

Digitized by Google

Qu'était donc cette déesse Dexsiva, que la découverte successive de trois inscriptions votives a mise en relief dans le monde savant, mais qui, en dehors du Castelar de Cadenet, n'a laissé nulle part des traces de son nom et de son culte? Calvet fait dériver le nom de Dexsiva du mot grec Δεξία, qui signifie *fortune*, et qui dans la basse latinité avait pareillement le sens de *fortune, prospérité,* conformément à un vers rapporté par Ducange. Il en concluait que cette déesse n'était autre que la Fortune, qui dans tous les temps, autrefois comme aujourd'hui, a eu tant d'adorateurs. Les Caudellenses auraient donc voué un culte à la Fortune. Mais je dois dire que ce mot Δεξία, dans son acception la plus ordinaire, signifie, *droiture*, *bonne foi*, *franchise*. On pourrait donc supposer aussi que les Caudellenses avaient consacré leur temple à la bonne foi, *fides publica*, ce qui serait plus honorable pour eux.

Malgré le respect dû à la haute science de Calvet, des doutes me semblent s'élever contre l'étymologie qu'il a indiquée. D'abord, pour faire dériver *Dexsiva* de Δεξία, il y a un obstacle philologique. La lettre v n'existant pas dans la langue grecque, on ne peut sans effort substituer *Dexiva* à *Dexia ;* les règles de la formation des mots s'y opposent. Pictet, dans ses origines indo-européennes (1) s'est occupé du nom de la déesse gauloise Dexsiva. Il le compare au sanscrit *Dacksha* et au zend *Dacks*, qui signifient l'un et l'autre *force*, *intelligence*, *puissance spirituelle*, et sont l'un des attributs, de la divinité. Dans la mythologie indienne, *Dakshi* ou Daxi est fille de *Daksha*, c'est-à-dire fille de la sagesse divine. Notre déesse gauloise serait donc de pure race Aryenne ; des hauts plateaux de l'Asie, et après avoir longé le Danube et traversé le Rhin, elle serait venue s'implanter sur les bords de la Durance au milieu des Celto-Ligures, sans passer par la Grèce et sans rien emprunter aux Grecs, même Marseillais. Je me garderai bien de me faire le champion de cette hypothèse ambitieuse et de supposer à Dexsiva une si haute origine. Je

(1) Pictet, *Origines Indo-Européennes*, t. III, p. 421.

Digitized by Google

me borne à observer que, si Dexsiva était une divinité grecque, comme le prétend Calvet, si elle n'était autre que la déesse Fortune, elle aurait gardé sans façon le nom d'Αγαθη Τυχη ou simplement de Τυχη.

Ne sortons point de notre région. Sur l'inscription découverte en 1817, il me semble évident qu'à côté du mot de *Dexsiva*, il faut lire, comme je l'ai dit, le mot *Marti*, le dieu Mars si honoré chez les Gallo-Romains de la Narbonnaise. Or, on a rencontré bien des fois le culte du dieu Mars associé au culte de quelque divinité rurale topique ou géniale, ou bien encore à celui de ces divinités protectrices qu'on appelait les déesses mères, *Dominæ matres* ou *matronæ*, et dont le souvenir se trouve si fréquemment dans l'épigraphie gallo-romaine. Ces déesses paraissent avoir été d'origine celtique ou germanique, plutôt que d'origine grecque ou latine. Les Romains souvent les assimilèrent aux nymphes. Dexsiva ne serait donc pas la Fortune grecque; elle serait une divinité topique, particulière au *pagus* des Caudellenses.

A ce sujet, il faut que je rapporte ici une inscription qui, bien que trouvée hors de notre département, présente une frappante anologie avec les inscriptions de Dexsiva (1).

Augustæ sacrum deæ Clutondæ et vicanis Mesventibus Medius Acer... murum inter duos arcus cum suis ornamentis de suo dedit.

A la déesse Clutonda et aux habitants du village de Mesve, Medius Acer..... a fait don avec ses deniers d'un mur entre deux arcs et avec ses ornements.

Ainsi, Medius Acer avait fait don à sa déesse Clutonda et aux villageois de Mesves d'un mur pour le temple, tout comme Quartus avait fait don de sièges pour le temple à la déesse Dexsiva et aux Candellenses. Les interprètes de cette inscription, M. Léon Rénier et autres, ont reconnu que Clutonda était une divinité rurale topique, d'origine celtique, mais devenue gallo-romaine.

(1) Mémoires lus à la Sorbonne. Bouchet de Molandon, Paris, 1868, p. 37 et suivant.

Digitized by Google

Comme le pagus des Candellenses était essentiellement agricole, ainsi que le démontre la nature d'un territoire enrichi de tout temps par les alluvions de la Durance, sa déesse ne pouvait être elle-même qu'une divinité rurale protectrice des agriculteurs. Ses dévots adorateurs, laboureurs ou jardiniers, imploraient sa protection pour leurs travaux et pour leurs récoltes. A quoi leur aurait servi un temple de la Fortune ? Il était bon à Massilia ou à Aquæ Sextiæ, pour d'avides commerçants grecs, ou bien pour des légionnaires romains venus d'Italie pour faire rapide fortune. Qu'on ne dise pas que ce culte avait été apporté et imposé par les Marseillais. A l'époque des inscriptions votives et des offrandes à Dexsiva, Marseille avait depuis longtemps perdu son pouvoir et son influence ; elle se trouvait sans force à l'encontre des peuples voisins depuis le jour où l'armée de Jules César l'avait prise après un long siège et lui avait ravi ses possessions et son autorité au dehors. Au contraire, on sait que dès les commencements de l'empire la politique romaine ne cessa d'encourager les agriculteurs, et voulant faire oublier aux peuples conquis la perte de leur autonomie, favorisa le culte des divinités particulières à chaque pays. Cette propagande eut son plus grand essor dans les II^e^ et III^e^ siècles. Le gouvernement cherchait dans le paganisme indigène et local un point d'appui pour résister à l'envahissement des idées chrétiennes. C'est alors que dans les campagnes apparurent de toutes parts, sous toutes les formes, avec tous les noms, avec tous les attributs, les divinités rurales, Pan, Sylvain, les faunes, les nymphes, les déesses mères, les génies des fontaines ou des bois ; c'était au milieu des classes populaires le dernier effort du paganisme qui allait expirer. Partout renaissait le culte des dieux topiques longtemps oubliés ou dédaignés (1).

(1) Alex. Bertrand, *La Gaule avant les Gaulois*, p. 12. « Le deuxième siècle « est l'époque du grand épanouissement du panthéon gaulois. Les divinités « gauloises sortent alors du nuage des conceptions poétiques ; elles prennent un corps à l'imitation des divinités romaines.... Au monde des « divinités inférieures sont consacrées les montagnes, les rivières, les sources, les vallées agrestes et jusqu'à des groupes d'arbres, vieux débris des « bois sacrés. »

Digitized by Google

Les inscriptions ci-dessus ont depuis longtemps disparu du Castelar, et il n'est guère possible de savoir aujourd'hui ce qu'elles sont devenues. Une autre inscription y existait encore en 1837, celle-ci gravée en caractères grecs. D'après Roland, elle était ainsi conçue :

ΜΕΤΕΛ
ΑΙΟCΛΑ
ΔΟC

Au-dessous était gravée l'empreinte de deux pieds humains de grandeur naturelle. Il m'a été rapporté par mon guide que la partie de la pierre où se trouvaient les caractères, avait été sciée et emportée dans ces dernières années. J'ai vu moi-même l'empreinte des deux pieds lors de ma première exploration ; mais, à mon second voyage, cette pierre avait à son tour disparu. Comme en bien d'autres lieux, les antiquités du Castelar n'ont cessé d'être au pillage. Dans le monde romain l'empreinte de deux pieds sur une table de marbre ou de pierre était ordinairement un *ex-voto* consacré à une divinité. Il s'agissait donc ici sans doute d'un *ex-voto* à Dexsiva par suite de quelque guérison.

Avant de finir cette partie de mon travail, je ne dois pas omettre qu'au bas de la colline du Castelar, du côté du midi, sur des terrains en terrasse qui s'étendent de chaque côté de la route de Pertuis, il a existé du temps du bas-empire un centre de population gallo-romaine assez important. Aujourd'hui il y a là une petite chapelle dite Notre-Dame des Anges, qui paraît avoir été bâtie sur l'emplacement d'un édifice plus ancien. On y trouve fréquemment dans le sol des monnaies du bas-empire antérieures aux successeurs de Théodose, des tessons de poteries et de fragments de briques dites sarrazines. Tout près de là on aperçoit, le long de la route, de grands sarcophages de pierre sans ornements ni inscriptions. Dans l'église de Cadenet on voit un magnifique sarcophage ou bassin de marbre sculpté, servant aujourd'hui de fonts baptismaux. Celui-ci est une œuvre d'art gréco-romaine de

Digitized by Google

premier ordre. Prosper Mérimée et d'autres écrivains nos contemporains lui ont consacré des notices particulières. Mais comme il n'a pas été découvert près du Castelar, je n'ai pas à m'en occuper ici.

III

Ne trouvez-vous pas qu'à l'aide des restes du rempart et à l'aide des diverses découvertes que je viens d'énumérer, l'histoire du Castelar et des Caudellenses, aïeux des habitants de Cadenet, peut être faite, dans ses grandes lignes tout au moins et d'âge en âge, avec des conditions de certitude ?

Et d'abord l'absence d'objets préhistoriques, armes et ustensiles de silex et de pierres polies, permet d'affirmer qu'aux époques de la pierre éclatée et de la pierre polie, les populations autochthones du Lébéron n'avaient pas encore pris possession du Castelar.

Plus tard, le rempart en pierres sèches témoigne au contraire de la présence d'un peuple gaulois. Mais à quelle race appartenaient ces Gaulois ? Ce n'étaient pas des Cavares assurément. Ceux-ci, d'origine volke et les derniers arrivés dans la contrée, suivant M. Amédée Thierry (1), Alexandre Bertrand (2), d'Arbois de Jubainville (3) et Charles Robert (4), occupaient la large plaine de la vallée du Rhône depuis l'Isère jusqu'à la Durance, mais non point les montagnes qui à l'est et au sud-est bornent cette région. Ce n'étaient point non plus les Saliens, limités au nord par la rive gauche de la Durance (5). C'étaient sans doute une tribu

(1) Améd. Thierry, *Histoire des Gaulois*, t. I, p. 35 et 441.

(2) Alex. Bertrand, *Archéologie celtique et gauloise et la Gaule avant les Gaulois.*

(3) D'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, p. 236 et passim.

(4) Charles Robert, *Numismatique du Languedoc*, p. 9.

(5) Strabon, liv. IV, chap. I^er^, § 11.

Digitized by Google

de ces *Albiœci* mentionnés par Jules César (1) et qui, ainsi que leur nom l'indique, étaient des montagnards fixés sur les pentes et dans les gorges du Ventoux, du Lébéron et des Basses-Alpes. Les Albiœci devaient être de race ligure, tout comme les Voconces et les Saliens leurs voisins, et ils avaient été chassés de la plaine par les Volkes Cavares, conquérants plus avancés qu'eux en civilisation.

Mais voici que dans les temps historiques les Ligures Albiœci se civilisent peu à peu, d'abord au contact des Volkes et plus tard au contact des trafiquants marseillais. Les coutumes grecques, le langage grec s'infiltrent parmi eux, les monnaies de Marseille également. Alors des constructeurs marseillais viennent réédifier, ou consolider et restaurer les remparts du Castelar *oppidum*, et *emporium* tout à la fois, non point au moyen d'une architecture savante, mais avec ces grandes et lourdes dalles de près de deux mètres de longueur dont ils avaient appris l'usage de leurs ancêtres et qu'ils employaient encore dans leurs colonies maritimes ou chez les barbares. Il n'était besoin de rien de plus au Castelar pour se garder contre les incursions de l'ennemi. Je ne pense pas que, dans ces temps reculés, les Marseillais aient été propriétaires de ce territoire : ils ne devaient y stationner que comme entrepositaires de marchandises. C'est ainsi que lorsque Sextius Calvinus voulut les récompenser des grands services qu'ils venaient de rendre aux Romains, il leur concéda la propriété d'une zone de douze stades de largeur sur le littoral de la mer jusqu'aux embouchures du Rhône et jusqu'au Var, mais rien de plus (2). Jusqu'alors ils ne dominaient donc dans l'intérieur du pays que par l'influence et non point par l'autorité, à l'exception peut-être des villes d'Avignon et de Cavaillon, où ils avaient créé des comptoirs.

Vers l'an 125, avant notre ère, arrivent les Romains, non comme des trafiquants et des amis, mais comme des conqué-

(1) Jules César, *De bello civili*, I, § 35.
(2) Strabon, liv. IV, chap. I^er^.

Digitized by Google

rants et des maîtres. A la suite de la fondation de la ville d'Aix, ils s'assurent des hauteurs qui commandent le cours de la Durance. Quand Domitius Œnobarbus et Fabius marchèrent contre les Allobroges et les Arvernes, ils avaient eu soin de s'emparer des lieux fortifiés, qu'ils laissaient derrière eux. L'occupation du Castelar ne dut s'accomplir que par un fait de guerre et après une vive résistance. Ce qui semble le démontrer, à défaut de documents écrits, c'est la trace de l'incendie dans les ruines et plus particulièrement c'est la découverte des conglomérats de monnaies marseillaises, trouvée d'après mon guide sous des cendres et des pierres calcinées, dans l'intérieur de l'oppidum, près du rempart au nord-est.

Ces monnaies agglomérées servent ainsi à déterminer l'époque de l'évènement; elles font voir que l'incendie eut lieu dans un temps où la monnaie marseillaise y était l'unique numéraire courant. Elles auraient pu même apporter une date plus précise, si parmi elles il s'en est rencontré de suffisamment conservées pour révéler à quelle période du monnayage marseillais elles appartiennent; si notamment il y en a de postérieures aux conquêtes d'Œnobarbus et de contemporaines de Jules César. Dans l'intérêt de la science, il est regrettable que ces pièces aient été dispersées sans avoir été l'objet d'un examen sérieux.

A défaut de ce document, tout d'abord on serait tenté d'attribuer à Domitius Œnobarbus, vainqueur des Allobroges, ou même à Sextius Calvinus, vainqueur des Saliens et fondateur d'*Aquæ Sextiæ,* la conquête, l'incendie et la destruction de l'oppidum des Caudellenses. Mais les nombreuses monnaies en bon état qu'on y a recueillies çà et là se trouvent la plupart d'un âge plus récent; elles portent au revers l'empreinte du lion ou du taureau cornupète ou de l'aigle, et avec elles il y a quelques monnaies d'Avignon et surtout de Cavaillon de fabrique marseillaise, qui nous reportent au temps des triumvirs, sinon plus bas (1). D'autre part, d'après les renseigne-

(1) De Lasaussaye, *Numismatique de la Gaule Narbonaise,* p. 71, 138, 143.

Digitized by Google

ments que j'ai pris, il ne paraît pas qu'il s'y soit rencontré une seule monnaie consulaire, un seul as de la République. La numismatique nous oblige donc de porter les yeux vers une autre époque.

Pendant les guerres civiles qui suivirent la mort de César, les peuples de la Gaule Narbonnaise, surtout dans les pays de montagnes, firent de fréquentes tentatives d'insurrection énergiquement réprimées. Au milieu de ces agitations on voit la cité de Cavaillon, frapper sa jolie petite monnaie, au revers de la corne d'abondance et à légende de Lépidus, comme pour témoigner de sa fidélité aux triumvirs. Auguste devenu empereur donna tous ses soins à la pacification de l'empire. Sous son règne, les Gaulois de toutes races furent romanisés, et l'influence grecque elle-même ne tarda pas de disparaître. Alors la ville de Cavaillon, changeant le revers de sa monnaie, remplaçait la légende de Lépidus par celle d'Auguste empereur, consul pour la XI^e^ fois. Ce serait donc pendant le second triumvirat et à la suite de quelque soulèvement qu'auraient eu lieu l'incendie et la destruction du Castelar. Jusques là, les Caudellenses, bien que soumis, seraient restés exempts de toute occupation romaine ; ils n'auraient eu de rapports commerciaux qu'avec les Marseillais, et n'auraient eu pour numéraire que les monnaies marseillaises.

Il y aurait encore une troisième hypothèse. On pourrait bien admettre que la prise d'assaut aurait eu lieu aux temps de Sextius ou d'Œnobarbus, ou même aux temps de Pompée et de César ; que les Caudellenses vaincus auraient continué à occuper leur oppidum démantelé, et qu'alors seraient arrivées chez eux les monnaies marseillaises de date postérieure. Mais dans ce cas, comment les monnaies consulaires et autres ne seraient-elles pas arrivées, elles aussi ? Ne sait-on pas qu'après la conquête ne manquent jamais d'intervenir, libres ou imposées, les relations commerciales avec les vainqueurs ?

Quoi qu'il en soit de ces questions difficiles, les Romains, après un intervalle plus ou moins long, transformèrent les

Digitized by Google

restes des fortifications de l'oppidum, suivant les règles de leur art militaire, et c'est alors qu'ils reconstruisirent ce beau mur à pierres finement taillées qui porte le cachet du meilleur temps et dont une partie subsiste encore. Mais ils ne reconstruisirent ainsi que le segment de l'enceinte qui était à l'endroit le plus vulnérable, et probablement avait été détruit pendant le siège. Ils laissèrent subsister dans les autres parties et malgré leur mauvais état, les anciens murs massaliotes et gaulois, dont nous voyons les vestiges. On n'avait pas besoin de plus grands travaux dans des endroits que la situation des lieux suffisait à défendre ; et d'ailleurs il n'était pas besoin d'une puissante forteresse pour tenir en respect des populations d'agriculteurs, qui s'assimilaient de plus en plus aux vainqueurs.

A quelle époque fut élevé ce mur à grand appareil ? Je serais porté à l'attribuer aux temps de Tibère. A la suite du désastre de Varus, le futur successeur d'Auguste, grand administrateur, mais grand oppresseur, fut envoyé dans la Gaule, qui menaçait de s'insurger. Il y passa trois ans à mettre le pays en état de défense (1), soit contre les invasions, soit contre les soulèvements, et il fit construire ou réparer un grand nombre de châteaux forts pour tenir les peuples dans la soumission. Plus tard, en haine de son administration oppressive, la ville de Nemausus renversait ses images et ses statues (2).

A l'exception du trésor de Dexsiva, on n'a trouvé presque point de monnaies impériales dans l'enceinte du Castelar, et, d'après les rapports qui m'ont été faits, il ne s'en serait pas rencontré une seule antérieure à Néron ; il faut en induire que dès les commencements de l'empire, les Caudellenses, soit par force, soit volontairement, délaissèrent les hauteurs de leur oppidum pour venir s'établir dans la plaine, et y trans-

(1) Améd. Thierry, t. II, p. 382. Dioc. Cass., Tibère, liv. LVI et LVII. Suétone, Tibère, § 9.

(2) Suétone, id., § 13.

Digitized by Google

férer leur marché ou *emporium;* ils firent ce qui eut lieu à la même époque dans diverses villes de notre région, à Vaison, à Orange, à Cavaillon, à Vindalium.

Malgré le déplacement de la population, le culte de la déesse topique Dexsiva s'établit ou se continua sur le Castelar. Dans tous les temps et chez tous les peuples les sanctuaires ont été fondés de préférence sur les lieux élevés, qui se voient de loin et dominent les environs de la cité, et de préférence aussi sous la protection des remparts d'une citadelle. Chaque cité de l'antiquité a eu en quelque sorte son Parthenon ou son capitole. Mais quelles que soient les origines de la déesse Dexsiva et sans chercher à en mesurer l'antiquité, je me borne à indiquer que son temple ou son sacellum, dont les vestiges et notamment un pavé de marbre se voyaient encore à la fin du siècle dernier, a été reconnu de construction purement romaine (1).

Quant à la durée et quant à l'époque de la destruction de cet édifice religieux, les inscriptions votives, les bijoux d'or et d'argent et surtout les trente sept monnaies impériales d'argent, dépendant du trésor, fournissent de précieux éléments chronologiques. D'après la description du trésor, on a vu qu'il n'y figurait aucune monnaie marseillaise et que les plus anciennes monnaies y étaient à l'effigie de Néron. Les offrandes des fidèles n'ont donc commencé que pendant ou après le règne de Néron et ont pris fin pendant ou après le règne de Maximin ; cet intervalle représente une durée d'environ cent soixante dix ans. Il est bien vrai qu'on a trouvé aussi sur le Castelar quelques rares monnaies de la colonie de Nimes, mais elles ne faisaient point partie du trésor et avaient pu n'être apportées elles aussi que du temps de Néron et même plus tard. En effet, d'après M. Ch. Robert, les monnaies de la colonie de Nîmes, bien que portant l'effigie d'Auguste et d'Agrippa, ont continué d'être frappées à Nîmes jus-

(1) Calvet et Roland, *loc. cit.*

Digitized by Google

ques sous le règne de Néron (1). Elles n'apportent donc aucun changement à ce point de départ chronologique. Ce serait ainsi durant ce règne, mais plustôt selon toutes probalités bien postérieurement, que le sanctuaire de Dexsiva aurait été édifié ou restauré et que son trésor aurait été ouvert aux offrandes ; sanctuaire et trésor modestes assurément, mais en rapport avec la population d'alors. La forme des bijoux et particulièrement le bouclier votif tiennent à l'art du troisième siècle (2) et concordent ainsi parfaitement avec la série des monnaies consacrées.

Malgré la stèle portant des caractères grecs, rapportée par Roland, mais dont l'age ne pourrait plus être déterminé, puisqu'elle a disparu du rempart où jadis elle se trouvait encastrée, on peut affirmer sûrement que c'était alors le temps ou l'influence marseillaise et le langage grec avaient entièrement cessé d'exister ; c'était le temps aussi où le paganisme romain, miné par le spiritualisme chrétien, multipliait ses sanctuaires.

L'inscription votive d'Helvius Primus à Dexiva paraît appartenir à la fin du II^e^ siècle. Elle ne contient pas, en effet, les mentions de tribu, d'origine, de qualité, si usitées dans le I^er^ siècle, et d'autre part sa contexture n'est pas entachée de signes de décadence du III^e^ siècle. Ce monument a présenté l'inappréciable avantage de constater authentiquement le nom des Caudellenses,sur lequel l'antiquité classique était restée muette. Celle de Cominius Successus doit être postérieure. La formule V. S. L. M. se trouve au milieu du texte au lieu d'être à la fin, et le mot de *Dexsivia* au lieu de *Dexiva* ou *Dexsiva*, est déjà une corruption. Quant à celle de Quartus, rappelant le don d'une hache, elle présente les caractères évidents d'une extrême décadence à en juger par son texte et par le fac-simile donné par Roland. Elle a dû précéder de bien peu de temps la ruine définitive du sanctuaire et du Castelar.

(1) Ch. Robert, *Numismatique du Languedoc*, pages 45 et suiv.
(2) Calvet, *Mémoires manuscrits*, loc. cit.

Digitized by Google

C'est peu après le règne de l'empereur Maximin que commencèrent les inéluctables désastres de la Gaule Narbonaise. Dans ce temps de décomposition politique et sociale, où les révolutions et les changements de gouvernement étaient continuels, où les forces vives du pays se consumaient en luttes intestines, les provinces étaient abandonnées à elles-mêmes sans aucune protection du pouvoir central. Des bandes de pillards, venus d'outre-Rhin et nombreuses comme des armées, envahirent le midi de la Gaule, et, comme ces pays étaient dépourvus de troupes régulières et même de milices, ils mirent tout à feu et à sang, incendiant, détruisant des villes entières. Un chef de bande, nommé Krauk ou Chrocus, qui prenait le titre de roi, dévasta impunément toute la vallée du Rhône et, après avoir causé d'épouvantables ravages, vint assiéger la ville d'Arles. Mais il fut fait prisonnier pendant le siège, enfermé dans une cage comme une bête féroce, et puis mis à mort. Aucun auteur contemporain ne nous a conservé son histoire, mais les chroniques, les traditions, les légendes ont transmis les souvenirs de ses affreuses destructions. Tout porte à croire qu'à cette époque s'est accomplie la destruction du Castelar. La monnaie de Maximin s'étant trouvée la plus récente et aucun objet postérieur n'ayant été rencontré, on ne saurait assigner une autre date à ce sinistre évènement; et c'est alors que durent être enfouis tout près du sanctuaire les bijoux consacrés et le trésor de Dexsiva pour les soustraire à la sacrilège rapacité des barbares.

Mais les dévastations de l'armée de Chrocus avaient passé avec la rapidité d'un ouragan. Le nouveau *vicus* ou ville basse des Caudellenses, qui inévitablement avait dû être ravagé et incendié comme le Castelar lui-même, se releva de ses ruines, tandis que le Castelar resta abandonné pour toujours. Sous les règnes réparateurs et féconds de Dioclétien, de Constantin et de ses fils, de Gratien et de Théodose, c'est-à-dire pendant plus d'un siècle, il reprit une existence prospère, malgré des dangers lointains, et il paraît même avoir acquis alors une importance plus grande que dans le temps du haut empire.

Digitized by Google

Puis vinrent les grandes invasions germaniques et slaves du V^e^ siècle, qui firent sombrer la nationalité et la civilisation romaines. La ville basse fut de nouveau détruite, mais cette fois elle ne se releva pas. Ici encore toutes ces vicissitudes nous sont attestées par les monnaies. Si dans les terrains voisins de Notre-Dame-des-Anges on n'a point découvert de monnaies marseillaises, il s'est rencontré un certain nombre de monnaies de divers empereurs du haut empire, mais, surtout une véritable multitude de monnaies du bas-empire, de Dioclétion, de Constantin, etc. Je n'ai pas connaissance qu'il s'en soit trouvé de postérieures à Théodose. Plus tard, les invasions sarrasines anéantirent les quelques débris de constructions qui çà et là avaient pu survivre. Les Caudellenses dispersés s'étaient réfugiés dans les gorges inaccessibles du Léberon, à Buoux ou ailleurs. Mais au XII^e^ siècle, leurs descendants, se rallièrent autour des seigneurs de Sabran, et vinrent fonder la ville de Cadenet, dans le lieu où elle existe aujourd'hui.

A. SAGNIER.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE VAUCLUSIENNE

Le Mars *Nabelcus* et le Mars *Albiorix* de la région montagneuse de Vaucluse. — Considérations géographiques sur les *Albici* ou peuplades montagnardes mentionnées par César et Strabon. — Les deux refuges de la vallée de la Nesque.

M. Henri Chrestian, notre confrère à l'Académie de Vaucluse, très versé dans l'histoire du pays de Sault, a le mérite d'avoir contribué à la création, dans ce chef-lieu de canton, d'une bibliothèque et d'un musée (1). On ne saurait trop louer la formation de ces musées cantonaux où se centralisent les objets découverts dans la région, et où l'archéologue, dont la mission est d'expliquer et de coordonner tous ces éléments, si utiles pour l'histoire locale, trouve à puiser abondamment. Mais, pour atteindre ce résultat, il faut être doué d'une énergie et d'une persévérance peu communes, de cette énergie et de cette persévérance que donnent seuls l'amour du sol natal et la passion de l'étude. Les obstacles à surmonter sont sérieux : on a souvent à lutter contre l'indifférence de l'autorité municipale qui ne fait rien pour faciliter

(1) Le musée cantonal de Sault a été fondé en 1859 par M. M. Chrestian, Jourdan, Aubert, Gassin, Chauvet et Augier. Quelques années après, il devint propriété communale, par suite du don que les fondateurs en firent à la ville.

Digitized by Google

la tâche ingrate que l'on a entreprise ; on a à lutter aussi contre l'ignorance des gens de la campagne et leur désir immodéré du lucre ; un paysan qui, en cultivant son champ, met une antiquité à découvert, n'a habituellement rien de plus pressé que de la détruire, ou s'il l'a conserve, c'est qu'il est persuadé d'avoir mis la main sur un objet précieux, dont il ne consentira à se dessaisir que pour une somme élevée. Il faut alors user de diplomatie, et ce n'est souvent qu'au prix des plus grands efforts, qu'on obtient la trouvaille. M. Henri Chrestian n'a pas reculé devant la peine, et il a réussi à recueillir dans la musée de Sault un assez grand nombre d'objets devant servir à l'histoire de son pays, soit pour les temps préhistoriques, soit pour la période gallo-romaine.

En ce qui touche celle-ci, on voit réunis, au rez-de-chaussée du bâtiment qui a été affecté aux collections du musée, un certain nombre de monuments épigraphiques. La plupart de ceux qui ont été trouvés dans la région de Sault sont des autels votifs à Mars ou à d'autres divinités guerrières comme les déesses-mères qui étaient spécialement invoquées par les légionnaires romains ; c'est la remarque générale que l'on peut faire sur l'épigraphie de cette partie du département de Vaucluse. Presque toutes les inscriptions du musée de Sault ont été déjà publiées par notre savant confrère, M. Allmer, dans le *Bulletin archéologique de la Drôme* (1). Il en est une cependant qui n'a été de sa part l'objet d'aucune interprétation et sur laquelle nous voulons nous arrêter un instant.

Elle a été gravée sur un petit autel votif qui se voyait précédemment au village de Monnieux, dans le jardin dépendant de la maison de M. de Bernardi. Il est intéressant en ce qu'il a été élevé à un Mars topique, à Mars *Nabelcus*, particulièrement invoqué dans la petite vallée de la Nesque, puisque nous retrouvons des traces de son culte aux deux extrémités de cette vallée, à Monnieux, d'une part, et à Saint-Didier, de

(1) V. *Bulletin de la Société d'arch. de la Drôme*, an. 1874, p. 362 et suiv.

Digitized by Google

l'autre. Cette circonstance nous ferait même croire que le nom de ce petit cours d'eau a donné naissance au qualificatif *Nabelcus* ; ce mot semble, en effet, le reproduire vaguement, sous sa forme barbare latinisée. *Marti Nabelco* signifierait donc, en dernière analyse, au Mars de la Nesque. Bien que l'inscription ait été mal gravée sur une pierre dont le grain très grossier rendait cette opération difficile, on y lit cependant ce qui suit :

MARTI
NABeLCO
eX ▲ Monitu ?
T ▲ GemIN
iVS ▲ SEVe
RINVS
V ▲ S ▲ L ▲ M

Marti Nabelco, ex monitu, T. Geminius Severinus votum solvit libens merito.

« A Mars *Nabelcus*, par suite de l'avertissement du dieu, *Titus Geminius Severinus*, avec reconnaissance, en accomplissement de son vœu » (1).

Un second autel votif à Mars *Nabelcus* a été trouvé à Monnieux. Avant d'être transporté au musée de Sault, il était en-

(1) La plupart des monuments épigraphiques du musée de Sault ont été extraits de la carrière du Chassis, commune d'Aurel. Cette pierre, qui appartient à une molasse très dure et très grossière, rendait le travail de la gravure difficile. La lecture des inscriptions est pénible et peut donner lieu à des erreurs, témoin celle qui fut commise à l'occasion du Mars topique de Monnieux : avant d'être cédée au musée de Sault, cette inscription avait été coloriée au minium, mais au lieu de reconnaître une N dans l'initiale de l'ethnique, on avait cru y voir une S et on avait écrit : SABELCO. La lecture que nous donnons est la seule exacte, ainsi que cela résulte d'un examen attentif de la pierre et aussi [de l'inscription très lisible de Saint-Didier.

Cette inscription est très mal gravée. La troisième et la quatrième lignes surtout sont presque entièrement frustes, et l'estampage que nous en avons pris nous-même ne nous a donné qu'une reproduction insignifiante. M. Allmer croit pouvoir nous proposer la restitution de cette partie de l'inscription telle que nous l'indiquons ici.

L'autel votif avec base et couronnement a 0 m. 57 de hauteur et 0 m. 27 de largeur.

Digitized by Google

castré dans un mur intérieur de la chapelle de Saint-André, bâtie sur le rocher escarpé qui surmonte le village. Il porte l'inscription suivante :

M A ▲ N ▲ V . S
L ▲ M ▲ M ▲ ATTIV
S ▲ SEXTIN
V S

M. Allmer qui avait publié cette inscription dans le Bulletin archéologique de la Drôme, sans pouvoir la comparer avec la précédente, qu'il n'avait pas à sa disposition, avait interprété la première lettre comme si c'était une M simple, et rapprochant cette M de l'N qui suit, il avait proposé de lire MINERVAE, mais en nous souvenant de la première inscription, et en reconnaissant ici une M et un A liés, suivis d'un point et d'une N, on ne peut hésiter à voir dans ce monument un second autel votif dédié à Mars *Nabelcus* par la piété reconnaissante de *Marcus Attius Sextinus* (1).

Nous connaissons un troisième autel élevé à ce Mars topique. Il est aujourd'hui au musée Calvet, et fut découvert, en 1857, sur le territoire de Saint-Didier, au quartier de Rambaude, au fond d'un puits romain. On y trouva, en même temps, cinq autres cippes, tous dédiés à Mars.

Ce petit monument a été cassé en deux et mutilé en plusieurs endroits, notamment à gauche, ce qui fait que, de ce

(1) L'autel avec base et couronnement a o m. 85 de hauteur et o m. 35 de largeur.

Outre les deux inscriptions à Mars *Nabelcus*, on a découvert à Monnieux, sur le rocher escarpé où s'élèvent aujourd'hui les ruines du château du moyen-âge et la chapelle de Saint-André, une assez grande quantité de monnaies antiques ainsi que des pointes de javelots romains, et le long de la rue qui passe devant l'habitation de M. de Bernardi et qui descend à la Nesque, des sépultures gallo-romaines. De toutes ces circonstances on peut induire qu'il a existé un *vicus* sur l'emplacement du village actuel de Monnieux.

M. Allmer considérait sa lecture comme incertaine, puisqu'il avait mis un point d'interrogation après le mot MINERVAE. (V. le *Bulletin de la Société arch. de la Drôme*, an. 1874). Il a, depuis, rectifié lui-même sa lecture et reconnu la justesse de notre interprétation.

Digitized by Google

côté, l'inscription n'est pas tout à fait complète. Mais on peut facilement la restituer et la lire comme suit :

M • NABELCO
V • S • L • M
B • MARCI
aNUS

Marti Nabelco votum solvit libens merito B... Marcianus.

« A Mars *Nabelcus B... Marcianus*, avec reconnaissance, en accomplissement de son vœu » (1).

A côté des monuments épigraphiques que nous venons de mentionner, nous en placerons deux autres trouvés aussi dans la région montagneuse du département de Vaucluse. On peut les voir au musée Calvet. M. Deloye en a fait déjà l'objet d'une intéressante étude, insérée dans la *Revue des Sociétés savantes* (2). Si nous en parlons de nouveau, c'est afin d'insister sur le qualificatif qui accompagne le nom de la divinité et sur les considérations géographiques qui en découlent ; à ce dernier point de vue, nous ne partageons pas l'opinion du savant conservateur du musée d'Avignon.

Le premier de ces monuments, qui fut découvert à Sablet, et comme celui de St-Didier, au fond d'un puits romain (3), porte l'inscription suivante :

MARTI
ALBIORIGI
SEX • CORNELIVS
SACRATUS
V • S • L • M

(1) Ce petit autel, avec base et couronnement, mesure o m. 42 de hauteur sur o m. 19 de largeur.

Dans l'inscription, où les syllabes ont été séparées par des points, et où les L ont la forme d'un K dépourvu de son aile supérieure, il est impossible de connaître le gentilice, qui n'est indiqué que par son initiale.

(2) *Revue des Sociétés savantes*, an. 1875, 1, p. 170.

(3) L'autel à Mars *Albiorix*, avec base et couronnement, mesure 1 m. 80 de hauteur sur o m. 54 de largeur. Les A, les M et les N de l'inscription ont leurs angles acuminés.

Digitized by Google

Marti Albiorigi Sextus Cornelius Sacratus votum solvit libens merito.

« A Mars *Albiorix Sextus Cornelius Sacratus*, avec reconnaissance, en accomplissement de son vœu ».

C'est encore un autel à Mars, mais ce qui attire particulièrement l'attention, c'est le qualificatif qui accompagne son nom : ALBIORIGI. Cette qualification nous la retrouvons sur un petit autel votif découvert à Saint-Saturnin d'Apt ou aux environs et provenant de la collection Seigneurel (1). Sur ce dernier, elle est au féminin et accompagnée seulement de la formule dédicatoire. Le nom de la divinité a été omis, et celui du dévot, qui devait être à la fin de l'inscription, fait défaut, par suite de la cassure de la pierre. Les mots qui subsistent sont disposés comme ceci :

ALBIORICE
V . S . L . M

Dans son article de la *Revue des Sociétés savantes*, M. Deloye a raconté comme suit cette découverte :

« En 1834, un habitant de Sablet (Vaucluse) voulant creuser un puits et en ayant marqué la place à l'ouvrier chargé du travail, celui-ci se mit à fouiller à l'endroit désigné, et fut fort surpris de rencontrer, à une certaine profondeur, des dalles sous lesquelles existait déjà un puits tout fait. En l'explorant, on y trouva, outre celui de Mars *Albiorix*, un autre cippe de dimensions beaucoup moindres, mais non moins intéressant, dédié aux *Fatae* et orné des figures de ces mystérieuses divinités, en demi-relief et en pied, au nombre de trois ; plus quatre autres petits cippes, malheureusement anépigraphes, que l'on peut présumer avoir été dédiés aussi à des divinités d'une sorte de petit panthéon local. »

En novembre 1876, on trouva près d'un village voisin, à Séguret, la statue en pierre de grandeur colossale, à laquelle nous avons consacré un article dans le second Bulletin de l'année 1883 et que nous considérons comme celle d'un Jupiter guerrier.

(1) Ce petit cippe est brisé à sa partie inférieure où l'on n'aperçoit que le haut des sigles V. S. L. M. Il est orné, sur sa face antérieure, de deux rosaces séparant les deux lignes de l'inscription, et sur les côtés, de deux guirlandes où s'entrecroisent des hachures. Dans l'état où il est, sa hauteur est de 185 millimètres seulement, et sa largeur de 110 millimètres. Il fut acquis par le musée Calvet de la collection Seigneurel, en 1869.

Dans l'inscription, l'E simple qui termine le mot ALBIORICE est pour AE.

Digitized by Google

Il est vraisemblable, comme le fait remarquer M. Deloye, que le qualificatif topique ALBIORICE s'applique à la Minerve des Gaulois *Belisama*, qui, dans la mythologie de ce peuple, représentait non pas la déesse de la sagesse, mais de la guerre, et à ce titre, devait faire en quelque sorte le pendant du Mars *Albiorix*, c'est-à-dire du Mars de la région montagneuse dont nous nous occupons. Plusieurs auteurs, parmi lesquels le savant celtiste Roget de Belloguet, ont remarqué la corrélation existant, chez les Gaulois, entre ces deux divinités (1). En ce qui nous concerne, nous sommes d'autant plus disposé à interpréter ainsi ce qualificatif que, comme nous l'avons fait remarquer en commençant, la plupart des inscriptions de la région montagneuse du canton de Sault se réfèrent à des divinités guerrières.

En nous plaçant maintenant au point de vue géographique auquel nous faisions allusion tout-à-l'heure, nous ajouterons que ces mots *Albiorix*, *Albiorica* rappelent la dénomination d'*Albici*, Ἀλβιεῖς, Ἀλβίοικοι qui a été donnée par les auteurs anciens à certaines populations du midi de la Gaule. Strabon, énumérant les différents peuples qui se superposaient en allant du littoral méditerranéen à l'intérieur des terres, dit ceci : « Dans les montagnes situées au nord du pays des Salyens se succèdent les *Albiéens*, les *Albièques* et les Vocontiens. Ces derniers s'étendent jusqu'aux Allobriges (2) ». Il résulte de ce passage qu'entre les Salyens, au midi, et les Voconces, au nord, il n'y avait pour occuper le pays que des peuples portant le nom d'Albiéens ou d'Albièques, dénomination, comme on le voit, tout à fait analogue à celle des inscriptions, et ayant évidemment la même racine et la même signification (3). César, en parlant des Marseillais

(1) Roget de Belloguet, *Glossaire gaulois*, p. 375-376.

(2) Strabon, *Géog.*, IV, VI, p. 169, éd. Firmin-Didot.

(3) Cette racine *Alp* ou *Alb* considérée comme gauloise et signifiant hauteur, montagne, a formé un très grand nombre de dénominations françaises. Non seulement elle a servi à désigner la principale chaîne de montagnes qui limitait la Gaule au sud-est et qui fut sans doute considérée par

Digitized by Google

qui avaient appelé à leur aide les populations habitant la montagne, au-dessus de Marseille, leur donne le même nom : « *Albicos, barbaros homines qui in eorum (Massiliensium) fide antiquitus erant, montesque supra Massiliam incolebant, ad se vocaverant* (1) ».

Contrairement à l'opinion de M. Deloye, nous ne pensons pas que cette appellation soit un ethnique proprement dit, s'appliquant à un peuple déterminé (2), mais nous croyons qu'il faut la considérer comme un qualificatif générique, servant à désigner l'ensemble des populations qui, de la Méditerranée au Ventoux, occupaient le pays montagneux. Il y a lieu d'y comprendre, par conséquent, tous les petits peuples qui, dépendant, à titre de clients, des confédérations Salyenne et Cavare, occupaient, au levant de leur territoire, les contreforts des Alpes. C'est ce qui nous paraît ressortir du passage déjà cité de Strabon. Cette ancienne toponymie, d'origine gauloise, a laissé des traces nombreuses dans les différentes contrées où elle a été employée autrefois ; au dessus même de Marseille, dans le pays accidenté qui entoure la vallée de l'Huveaune, elle est encore parfaitement reconnaissable : dans certains actes des XI^e^ et XII^e^ siècles, cette petite rivière est désignée sous le nom d'*Albeca*. La plaine située au pied de l'escarpement de la Sainte-Baume s'ap-

nos ancêtres comme la montagne par excellence, mais elle s'est étendue au pays d'alentour et à tous les contreforts grands ou petits qui ont formé le système orographique de la Provence. Cette racine nous la retrouvons aussi dans un grand nombre de noms de localités situées dans d'autres pays montagneux : c'est ainsi que l'ancienne capitale des *Helvii* portait le nom d'*Alba Augusta*, se retrouvant encore aujourd'hui sous la dénomination altérée du village d'*Aps*, et que celle des *Ruteni Provinciales* s'appelait *Albiga*, aujourd'hui *Albi*.

(1) Cæsar, *De bello civili*, 1, 34.

(2) D'après M. Deloye, il aurait existé un petit peuple de ce nom, dont le territoire formant un *pagus* « n'aurait pas dépassé Sablet, au couchant, et le Revest-du-Bion, au levant ; il aurait été limité, au nord, par les *Vocontii ;* à l'ouest, par les *Cavari ;* au midi, par les Memini et les *Vulgientes.* » En nous séparant, sur ce point, de M. Deloye, nous adoptons l'opinion de M. E. Desjardins. (V. sa *Géog. de la Gaule romaine*, 2, p. 87.)

Digitized by Google

pelle le plan d'*Aups*. Sur le plateau de la Pomme, appartenant à la même région, quelques ruines qu'on voit autour d'une ferme portent le nom d'*Albinos*. Dans différentes chartes, le nom de la ville d'Aubagne est *Albania* et urbs *Albica* (1). Plus au nord, dans le département des Basses-Alpes, Riez, l'ancienne capitale du petit peuple des *Reii*, s'appelait, d'après Pline, *Alebece Reiorum Apollinarium* (2). A peu de distance de là, dans le voisinage du Verdon, on rencontre un endroit qui a conservé le nom d'*Albiosc* (3). Enfin, si, nous dirigeant encore plus vers le nord, nous passons de l'autre côté de la Durance, nous retrouvons cette ancienne toponymie dans la partie de ce département qui confine à celui de Vaucluse, et même dans ce dernier : tout près du canton de Sault, un village des Basses-Alpes porte le nom de Revest-d'*Albion, Revestum Albionis*, par corruption, Revest-du-Bion (4) ; et dans ce canton même, le village de Saint-Christol s'appelle, dans les anciens actes, Saint-Christol d'*Albion, Sanctus Christophorus de Albiono*. Si de cette dénomination caractéristique nous rapprochons celle des inscriptions trouvées à Saint-Saturnin-d'Apt et à Sablet, c'est-à-dire à l'extrémidité des différents contreforts qui rayonnent autour du Ventoux ; si, d'autre part, nous ne perdons pas de vue le passage de Strabon, d'après lequel entre les Salyens et les Voconces il n'y avait que des Ἀλβίοικοι ou montagnards, nous pourrons en conclure que le territoire situé au midi du Ventoux, c'est-à-dire sur la limite des Voconces, et qui appartint autrefois au petit peuple des *Memini*, doit être compris dans le pays dont les nombreuses peuplades portaient, en latin, le nom générique d'*Albici*.

(1) V. la *Statistique des Bouches-du-Rhône*, 2, p. 199.

(2) Pline, III, IV.

Dans les inscriptions, le nom d'origine gauloise, *Alebece*, a disparu, et il n'est plus resté que le nom latin : *colonia Apollinaris Reiorum* (V. au musée lapidaire d'Avignon le n° 103, et la *Revue épig. du midi de la France*, n° 381.

(3) Walckenaer, *Géog. des Gaules*, 1, p. 256.

(4) C'est sous ce dernier nom qu'il est désigné sur la carte de l'état-major.

Digitized by Google

M. Henri Chrestian nous a révélé l'existence, aux environs de Sault, de plusieurs enceintes fortifiées : celles du *Casteleras*, de Peissonnière, de la Garde et du col de l'Aye (1). Du village de Monnieux, où nous avions eu la bonne inspiration de nous arrêter, lors de notre récente excursion dans ce pays, il nous fut facile de nous rendre aux deux premières situées non loin de là, dans la vallée de la Nesque. Nous visitâmes d'abord celle de la rive droite, la plus importante, en compagnie de M. l'abbé Signoret, curé de Monnieux, qui, connaissant parfaitement le pays, voulut bien nous servir de guide.

Cette première enceinte, que les gens du pays désignent sous le nom caractéristique de *Casteleras*, est située à 4 kil. en aval de Monnieux, au coude formé par la Nesque qui, après avoir coulé jusque là, du nord-est au sud-ouest, tourne brusquement et se dirige du midi au nord. Le rocher du Cire, remarquable par sa hauteur vertigineuse, se dresse à pic, dans toute sa majesté, de l'autre côté de la rivière.

Ce refuge, qui a la forme d'un carré long, s'incline en pente douce, du nord au midi, vers la Nesque. Au midi et à l'ouest, il est circonscrit par les précipices qui s'ouvrent au

(1) En provençal, le mot *castelas* ou *castelar* veut dire : ancienne fortification, vieux château fort. *Casteleras* ou mieux *Castelaras* est une variante de *Castelar* et peut-être un augmentatif ; auquel cas, ce mot signifierait : très ancienne fortification. Dans les Alpes-Maritimes, ce mot s'applique, comme ici, à d'anciens *oppidum*, dont on attribue la construction aux *Deceates* et aux *Oxybii*, peuplades Ligures primitivement établies sur la frontière sud-est de la Gaule, et les premières que les Romains aient soumises dans ce pays. (V. *Dict. Prov.* de F. Mistral, au mot : *Castelaras*.)

M. H. Chrestian a désigné l'*oppidum* de la rive gauche de la Nesque sous la dénomination de *Peissonnière*, du nom du ravin qui le défendait, au levant, et d'une ferme située non loin de là.

L'*oppidum* de la Garde est situé au sud-est de ce village, au sommet de la montagne de Saint-Pierre. L'enceinte de celui-ci ne consistait qu'en une levée de terre.

L'*oppidum* du col de l'Aye est sur le territoire de Ferrassière (Drôme). La colline sur laquelle il était placé est couverte de décombres antiques ; on y distingue des traces de constructions et des débris de tuiles à rebord.

Digitized by Google

dessus de la rivière, et qui, de ces deux côtés, le rendaient inexpugnable. Néanmoins, par une brèche naturelle située à l'angle sud-ouest de ce prodigieux escarpement, on pouvait descendre jusqu'à la rivière pour s'approvisionner d'eau. A l'est et au nord, *l'oppidum* était défendu par une muraille très épaisse, très élevée, et construite en quartiers de rocher, reliés par un ciment composé de chaux et de pierrailles. La base de ces murs qui subsiste n'implique pas un grand soin de construction : loin d'être appareillés, les blocs ont été placés sans ordre les uns sur les autres et fixés par le ciment. Cet *oppidum* étant destiné à servir momentanément de refuge aux populations de la campagne, on n'a pas cherché à construire régulièrement, mais seulement avec solidité. Une sorte de tour ronde ou bastion flanquait l'enceinte en deux endroits : l'un était à peu près au milieu du mur du levant, l'autre à l'angle nord-est, à la rencontre des deux murs de l'*oppidum*.

Un peu en arrière de la première enceinte, il en existe une autre ; mais celle-ci se compose d'énormes quartiers de roche superposés sans ciment. L'intervalle assez étroit qui a été laissé entre les deux murailles forme comme un chemin de ronde.

Il est fâcheux qu'on n'ait pas cherché depuis longtemps à se renseigner auprès de l'ancien propriétaire qui avait cultivé les terrains situés sur l'emplacement de cet *oppidum*, et qu'on n'ait pas recueilli les vestiges d'antiquités qu'il a pu y trouver. Les monnaies surtout nous auraient révélé d'une façon précise à quelle époque il avait été occupé. Le musée de Sault n'en possède que deux débris : l'un est un objet en bronze, de forme oblongue, percé d'une double ouverture, et muni à sa base de deux petits appendices en pointe. Les différents antiquaires auxquels il a été montré l'ont considéré comme d'origine gauloise, mais n'ont pu s'en expliquer l'usage. L'autre est un fragment de poterie romaine brisé, dont les morceaux ont été rajustés au moyen d'une petite tige de plomb; c'est ainsi que les anciens réparaient leurs poteries. Il y a

Digitized by Google

plusieurs spécimens de ce genre de travail au musée de Sault (1).

La seconde enceinte est, nous l'avons dit, sur la rive gauche de la Nesque, à 3 kilom. seulement de Monnieux. C'est celle que M. Henri Chrestian a appelée Peissonnière, du nom d'une ferme voisine. Plus petite que la précedente, elle a, comme elle, la forme d'un carré long et, du midi au nord, présente une pente douce s'inclinant vers la rivière. Au nord, le refuge était défendu par la vallée de la Nesque, et au levant, par un ravin très profond. Au midi et au couchant, où il était facilement accessible, on avait bâti une solide muraille de plusieurs mètres d'épaisseur. Les éboulis de ces murs sont considérables et ne permettent pas d'en voir la base, mais des personnes du pays, qui l'ont vue autrefois, nous ont rapporté qu'elle était bâtie comme celle du refuge de la rive droite. Ici encore, en arrière de cette première enceinte, il y en avait une autre en gros blocs de rocher posés à nu et sans emploi de ciment. Nous avons mesuré quelques-uns de ces quartiers de roche : ils ont de 0 m. 69 à 1 m. de longueur, et de 0 m. 32 à 0 m. 38 de hauteur. Parmi ces constructions en pierre sèche, on remarque des espèces de chambres, de forme oblongue, ayant joué sans doute le rôle de bastions. Une notamment a été établie au levant, à un endroit où, le bord du ravin présentant une solution de continuité, il était nécessaire de se prémunir contre une surprise. Du côté de la Nesque où les corniches de rocher s'étagent et forment comme des degrés naturels, au moyen desquels on pouvait descendre pour puiser de l'eau à la rivière, on avait établi un mur, aujourd'hui complètement éboulé, pour suppléer à l'insuffisance de la défense naturelle.

Nous avons remarqué, ça et là, sur le sol, quelques débris de ces petites meules en pierre volcanique, dites moulins à

(1) On voit au musée d'Arles un grand *dolium* qui a été réparé comme nous l'indiquons.

Digitized by Google

bras, qui servaient, à l'époque romaine, à moudre le blé. L'emplacement de cet *oppidum* ne paraît pas avoir été cultivé ou du moins remué profondément et, en y pratiquant des fouilles, on y mettrait peut-être des antiquités à découvert.

Telle est, dans ses principaux traits, la description de ces deux enceintes sur lesquelles, en terminant, nous formulerons notre opinion. Nous nous trouvons ici en présence d'une double construction représentant deux époques différentes :

A la plus ancienne appartient le mur intérieur en pierre sèche. Il se compose d'énormes blocs de rocher brut, entassés les uns sur les autres, grossièrement appareillés, et pouvant opposer, par son épaisseur et la solidité de son assiette, une grande force de résistance. Ce genre de construction primitive c'est la première fois que, pour notre part, nous le rencontrons dans le département de Vaucluse ; mais nous avions eu plusieurs fois occasion de l'étudier dans le Gard, sur l'emplacement d'anciens *oppidum* gaulois, comme celui de *Marbacum*, situé sur la rive gauche du Gardon, entre Nîmes et Uzès (1). M. Flouest, à propos de celui de Nages, également situé dans le Gard, a écrit : « L'enceinte de forme quadrangulaire est construite en pierre sèche, à l'aide de grands blocs de calcaire marneux arrachés aux flancs de la montagne, et qui, vers la base surtout, mesurent assez souvent deux mètres de longueur sur trente à quarante centimètres d'épaisseur. Leur mise en œuvre a été l'objet de soins assez attentifs et intelligents pour que, malgré le défaut d'appareillage, il n'existe aucun vide dans leurs assisses (2) ». Nous sommes donc amené à conclure, par analogie, que les enceintes en pierre de la Nesque remontent à l'époque gau-

(1) Nous avons consacré à cet *oppidum* une petite étude qui a été insérée dans le *Bulletin de la Soc. litt. et scient.* d'Alais, an. 1879, p. 248.

(2) V. La *Revue arch.*, nouv. série, XX, p. 392-394.

Digitized by Google

loise et ont servi d'*oppidum* aux premières populations de cette vallée (1).

La seconde construction c'est le mur bâti au ciment. Celui-ci nous paraît avoir été établi ultérieurement et appartenir à la période gallo-romaine. Cela ressort des quelques vestiges antiques qu'on a trouvés sur ces terrains, tels que fragments de poteries et de moulins à bras en pierre volcanique. Ce n'est pas qu'on puisse considérer ces emplacements comme ayant servi au campement de troupes régulières. On sait que la Gaule, si vite pacifiée et romanisée, ne fut pas

(1) Argumentant de ce que dit César de l'enceinte gauloise d'*Avaricum* (Bourges), des traces des *oppidum* de Bibracte, près d'Autun, et de Mursceint, dans le Lot, dont les murs étaient en partie construits avec des poutres engagées, M. E. Desjardins (*Géog. de la Gaule romaine*, 2, p. 119 et suiv.) a cru pouvoir attribuer ceux de l'ancien territoire des Volces Arécomiques aux Ombriens. Ce peuple qui occupait primitivement une partie de l'Italie centrale aurait aussi, d'après les indications de la carte de Peutinger, habité la contrée située à l'ouest du Rhône, et M. Desjardins, comparant les débris des constructions à pierre sèche qui existent dans ces deux pays, leur trouve des points de ressemblance. C'est ainsi, d'après ce savant, que l'enceinte de l'*oppidum* de Murviel (Hérault) et celui de Nages (Gard), dont nous venons de parler, doit être considérée comme n'étant pas d'origine gauloise, mais ombrienne.

En présence de nos constatations aux environs de Sault, constatations que probablement nous ne manquerons pas de faire dans d'autres parties du département de Vaucluse, nous ne croyons pas devoir admettre les conclusions de M. Desjardins. Il ne faut pas tirer un argument trop absolu du système de construction employé pour les principaux *oppidum* de la Gaule tels que ceux d'*Avaricum*, de *Bibracte*, de Mursceint, et nous sommes de l'avis de M. Bulliot (V. *Revue arch.*, nouv. série, XX, p. 398-414), lorsqu'il dit : « Le système de construction décrit par César n'avait rien d'absolu d'après cette réserve même : « *Muris autem gallicis hæc fere forma est.* » Il se prêtait aux combinaisons commandées par la nature des matériaux propres à chaque contrée. L'abondance ou la rareté du bois, la proximité ou l'éloignement des carrières, l'inégalité de dimension et de qualité du moellon obligeait les architectes à subordonner leur œuvre aux ressources locales, en utilisant avant tout les produits voisins. » Conformément à cette opinion, nous croyons que, si le bois n'a pas été employé dans l'enceinte des *oppidum* du Gard et des bords de la Nesque, c'est que n'ayant pas la même importance que les précédents, ils ont été bâtis avec moins de soin, et peut-être aussi que les constructeurs du midi de la Gaule n'avaient pas à leur disposition les belles futaies du centre et du nord.

Digitized by Google

occupée militairement, et que, dès le premier siècle, les légions étaient toutes établies le long du Rhin pour défendre cette frontière contre les incursions des barbares. La Narbonnaise surtout qui fut organisée de bonne heure, avait moins que toute autre province, besoin d'être gardée et surveillée. Il est donc plus rationnel d'admettre que ces stations fortifiées remontent au III^e^, IV^e^ ou V^e^ siècle, c'est-à-dire à ces temps profondément troublés ou les invasions incessantes des barbares avaient jeté la terreur en Gaule, et où les populations affolées, fuyant la mort et le pillage, cherchaient un asile momentané derrière les remparts de ces forteresse improvisées. Organiser la défense fut la grande préoccupation de cette époque, et de même que les villes s'entourèrent d'enceintes fortifiées ou *castrum*, de même aussi les populations de la campagne établirent dans les endroits les plus propices des refuges où, en cas de danger, elles se retranchaient avec leurs troupeaux (1).

Les pays montagneux, comme celui de Sault, couverts de bois et entrecoupés de vallées, éloignés des grandes voies que suivaient de préférence les hordes envahissantes, étaient plus protégés par leur isolement même et d'une défense plus facile que ceux de la plaine ; aussi, durent-ils être occupés par les populations de la contrée environnante, et de partout on dut s'y rendre et s'y concentrer. Les motifs qui avaient déjà fait choisir par les Gaulois certaines positions pour *oppidum* existaient toujours, et les populations du Bas-Empire les firent de nouveau servir à la défense. Ces refu-

(1) C'est plus particulièrement au IV^e^ siècle, que, les invasions devenant plus fréquentes et plus redoutables, fut construite, dans chaque ville gallo-romaine, une enceinte fortifiée ou *castrum*, destinée à la protéger contre les attaques des Barbares ; ces murs sont, en effet, construit le plus souvent avec les débris de monuments des II^e^ et III^e^ siècles.

Les populations de la campagne ne pouvant toujours trouver place dans l'enceinte de la ville voisine durent songer à se ménager des refuges.

Il se passa, à cette époque, ce qui s'est reproduit plus tard, au moyen-âge : les populations se retranchèrent de nouveau sur les hauteurs et derrière un mur fortifié.

Digitized by Google

ges étaient situés dans des endroits escarpés où l'on pouvait lutter avantageusement, et à côté d'un cours d'eau qui permettait un approvisionnement facile. De plus, on trouvait sur place les matériaux nécessaires à la construction de la nouvelle enceinte et les blocs de rocher des murs gaulois furent largement utilisés. Tous ces avantages nous expliquent comment à des *oppidum* gaulois ont succédé souvent des *oppidum* ou refuges gallo-romains (1).

Après avoir visité nous-même ceux de la Nesque, nous tenions à les signaler, et nous faisons des vœux pour que M. Henri Chrestian, qui a parcouru le canton de Sault, et qui, par la longue étude qu'il en a faite, est bien mieux à même que nous d'élucider ces questions, consacre aux différents *oppidum* de la région quelques pages de l'histoire dont il recueille les documents avec tant de soin et d'intelligence.

(1) Tout près de nous, dans le Gard, l'*oppidum* de Laudun, connu sous la dénomination vulgaire de *Camp de César*, présente, comme beaucoup d'autres, des traces de cette double occupation : à côté des éboulis des murs gaulois à pierre sèche, se voient encore les débris de l'enceinte fortifiée, bâtie en petit appareil, de l'*oppidum* gallo-romain.

L. ROCHETIN.

Digitized by Google

UNE ÉGLISE ROMANE

ET

DEUX INSCRIPTIONS TUMULAIRES A ORANGE

L'ancienne église cathédrale d'Orange conserve des traces incontestables de son origine, remontant au commencement du XII^e^ siècle. Malgré les changements que le temps lui a fait subir, et les destructions dont elle a été l'objet de la part des hommes, son portail offre de beaux restes de l'architecture romane. Nous savons qu'elle fut commencée sous le règne de la princesse Tiburge, sous l'épiscopat et par les soins de Bérenger, évêque d'Orange.

Mais n'existait-il pas, avant le XII^e^ siècle et près de l'emplacement actuel de l'église cathédrale, une primitive église, de proportions beaucoup moins grandes où les évêque d'Orange et surtout ceux du X^e^ siècle, avaient célébré les cérémonies du culte, jusqu'à l'année 1095, époque à laquelle l'évêché d'Orange fut, par une bulle du pape Urbain II, réuni à l'évêché de St-Paul-Trois-Châteaux ? Si cette question n'a, au point de vue de l'histoire religieuse d'Orange, qu'une importance secondaire, il n'en est pas de même au point de vue archéologique. En effet on sait que deux systèmes scientifiques sont aujourd'hui en présence ; l'un niant absolument l'existence, en Provence comme ailleurs, de monuments religieux de l'époque dite carlovingienne, ou contestant du moins

Digitized by Google

cette origine reculée à une foule de monuments désignés comme tels par la tradition et par les détails de construction ; l'autre affirmant, au contraire, qu'il nous reste des traces nombreuses de ces monuments en France et surtout en Provence, où les traditions gallo-romaines durent se conserver mieux qu'ailleurs, et où le culte du grand art de l'architecture ne dut jamais disparaître complètement. Il est donc du plus grand intérêt pour la science d'avoir ou des textes précis ou des preuves incontestables de l'existence de monuments antérieurs aux XI[e] et XII[e] siècles. Si pour quelques monuments ces preuves existent, si on peut affirmer, par exemple, documents en mains, les origines carlovingiennes d'une partie de la métropole d'Avignon, nous croyons que jusqu'ici personne n'a pu affirmer que, antérieurement à l'église cathédrale d'Orange du XII siècle, il y en avait une autre. Elle existait pourtant et, fait curieux, elle ne fut ni détruite par les guerres du XII[e] siècle, ni rasée pour faire place au nouveau monument. Si nous n'en trouvons aucune trace dans les textes du moyen-âge, c'est qu'on l'avait abandonnée pour la nouvelle cathédrale plus ample, plus spatieuse plus appropriée à un culte ayant atteint, à cette époque, toute son extension et tout son développement. C'est au XVIII[e] siècle seulement qu'un hasard heureux fit découvrir cette antique église, au milieu même des bâtiments de l'évêché, au grand étonnement des contemporains.

En effet, en 1734, l'évêque d'Orange, Mgr de Tilly voulut faire exécuter dans son évêché quelques travaux d'appropriation et entre autres une porte cochère. On fouilla le sol, et on se trouva bientôt en présence d'une ancienne église assez grande, ornée de colonnes et de chapiteaux feuillagés dont les uns servaient de fondations aux *anciennes* murailles de la ville. L'évêque fit dresser de cette découverte le procès-verbal suivant :

Le mardy deuxième mars 1734, Monseigneur François de Tilly, evesque d'Orange voulant exécuter le projet qu'il avoit fait de faire une porte cochère au fond de sa basse-cour par

Digitized by Google

laquelle tout peut entrer chez luy et en sortir sans passer dans la ville, fut obligé de creuser la terre pour que sa basse-cour fut au niveau du chemin qui a été fait en plusieurs endroits au pied des murailles de la dite ville, depuis leur démolition. Ce travail dura quelques jours et on découvrit que les murailles de la ville étoient en cet endroit basties sur la muraille d'une église ou chapelle qui leur servait de fondements. Lorsqu'au commencement du XII[e] siècle la princesse Tiburge, petite fille de Guillaume au Cornet, fit resserrer la ville comme on la voit aujourd'huy par une enceinte de murailles qui furent démolies au mois d'août 1682, par les ordres de Louis-Le-Grand, on trouva un quarré long de cinq toises et demy et large de deux et demy, aux quatre coins duquel étoient des colonnes avec leurs chapiteaux et un pilastre au milieu de la muraille de chaque côté, le tout pour soutenir la voute de cette église ou chapelle. Nombre de pierres assez bien ouvragées qui étoient les cordons ou arrestes de deux voutes qui couvroient cette église et d'autres pierres de face assez bien taillées. On ne peut douter de l'ancienneté de cette « église parce qu'on vient de dire que sa « muraille du costé de bise servoit de fondement aux murailles « de la ville et peut estre on auroit-on trouvé le titre ou le « nom par tombeaux ou inscriptions si l'on avoit voulu creu- « ser douze ou quatorze pieds (1) ».

Ce procès-verbal, de l'authencité duquel on ne saurait douter, accompagné d'un plan par terre de l'édifice découvert, est, malgré son laconisme, d'une importance incontestable. Ainsi qu'il le dit, c'est au-milieu du XI[e] siècle ou au commencement du XII[e] que Tiburge, princesse d'Orange, fille de Rambaud II d'Orange, et femme de Guillaume II d'Orange, fit élever les premières fortifications de la ville. La tradition conserva pieusement ce souvenir jusqu'au XVI siècle, où on disait encore à Orange : *Diou garde de mau la princesse*

(1) (Origine : Archiv. municipales d'Orange GG. 32)

Digitized by Google

Tibourge qu'a fach basti les muraillous d'Orange. » Si donc, dans la partie touchant à l'évêché, ces murailles purent être construites sur les murs d'une église, c'est que cette église ne servait déjà plus au culte. Si on songe, d'autre part, que de l'an 1000 à l'an 1007 l'évêché d'Orange n'existait plus de fait, et que le siège épiscopal avait été transporté comme l'indiquent des documents certains à St-Paul-Trois-Châteaux, on arrive nécessairement à en conclure que l'église qui nous occupe devait être antérieure à cette date, c'est-à-dire au XI[e] siècle. Comment admettre, en effet, que les évêques de St-Paul-Trois-Châteaux et d'Orange qui ne résidaient plus dans cette dernière ville y aient fait construire une église cathédrale ? Il est, au contraire naturel de penser que, le siège d'Orange ayant été supprimé, l'église primitive fut elle-même abandonnée et que, lorsque les fortifications s'élevèrent, au XI[e] siècle, on en utilisa les restes pour asseoir les nouvelles murailles.

La découverte faite, en 1734, par l'évêque d'Orange de Tilly indique donc, croyons-nous, d'une manière aussi certaine que possible, qu'il existait encore au milieu du XVIII[e] siècle, dans les dépendances de la cathédrale et de l'évêché ou palais épiscopal d'Orange, une église primitive dont on peut faire remonter la construction au moins au X[e] siècle. On ne se préoccupait malheureusement guère, à cette époque, des questions archéologiques et, comme le procès-verbal nous l'indique, on ne fit point les constatations suffisantes pour déterminer la date exacte et les proportions de l'édifice. On ne la déblaya même pas complètement et, après en avoir pris un mauvais plan, on le combla de nouveau. S'il existe encore, il est impossible, au milieu des constructions modernes, d'en déterminer exactement la place. Mais il nous suffit de savoir qu'il a existé pour tirer de ce fait un argument nouveau en faveur des partisans de l'archéologie carlovingienne et pour engager leurs adversaires à ne point prononcer, *ex cathedra* et a cinq cents lieues de distance, sur l'origine de monuments qu'ils ont étudiés le plus souvent en touristes et sur la valeur

Digitized by Google

de textes dont ils ne veulent pas toujours reconnaître l'authenticité et dont parfois le sens est altéré.

Nous avons dit que la nouvelle cathédrale d'Orange s'éleva au commencement du XII[e] siècle. C'est, en effet en 1107 que l'évêché d'Orange fut définitivement rétabli et que sur l'ordre de Pascal II, une réunion des évêques de la province d'Arles, sous la présidence de Richaud, évêque d'Albano, eut lieu au pont de Sorgues, le 27 août 1107 et qu'en présence des évêques et du peuple d'Orange et aussi du consentement de Giraud Adhémar, prince d'Orange, Bérenger, chanoine de St-Ruf fut élu évêque d'Orange, élection confirmée par une bulle de Pascal II du 15 des calendes de novembre 1113.

Bérenger peut être considéré comme le restaurateur de l'évêché d'Orange. Il obtint de grandes faveurs des papes Pascal II et Gélase II. Il se fit restituer par Ildefonse, comte de Toulouse et marquis de Provence, son palais épiscopal et les autres biens de son évêché par un acte dont l'original longtemps considéré comme perdu est un des documents les mieux conservés des archives de Vaucluse. Il est daté d'Orange 6 des ides de septembre 1126. Bérenger soumit encore les chanoines de sa cathédrale à la règle de St-Augustin et il reconstitua la mense capitulaire et la mense épiscopale. Les revenus de cette dernière furent, en grande partie, consacrés par lui à la construction de la nouvelle cathédrale. Il fut envoyé par Pascal II, comme légat en Syrie et en Palestine et il présida le concile qui déposa Arnoul, patriarche de Jérusalem. Il mourut vingt ans, jour pour jour, après son élection à l'épiscopat, le 27 août 1127, et il fut inhumé dans sa cathédrale. Les auteurs qui ont écrit sur les évêques d'Orange rapportent presque tous, mais d'une manière incorrecte son épitaphe, ainsi conçue :

Nobilis Hispanus Presul Berengarius hujus
Urbis, in hoc modico conditus est tumulo
Illum Legatum Iherusolima sensit et indè
Ornamenta sue detulit æcclesie
Prædecessoris Willelmi facta secutus
Æcclesiam studuit magnificare suam.

Digitized by Google

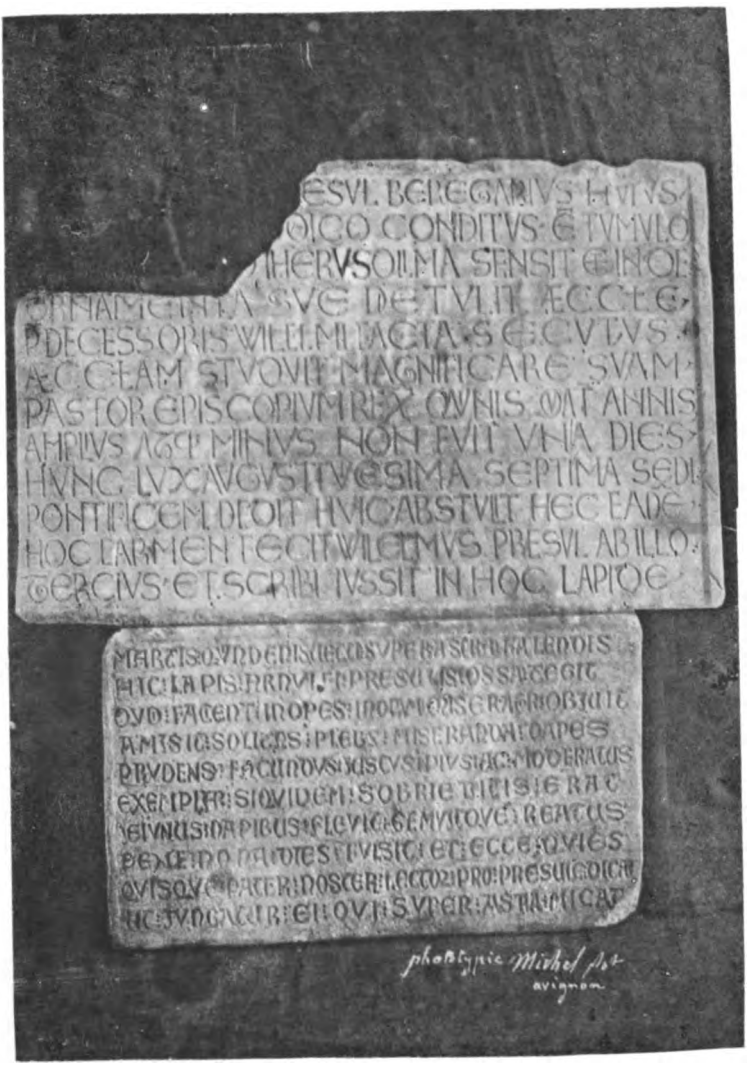
ESVL. BERENGARIVS HVIVS
OICO CONDITVS ET TVMVLO
HERVS OLIM SENSIT ET INOP
ORNAMENTA SVE DETVLIT ECCLE
PDECESSORIS WILLELMI DACIA SECVTVS
AECCLAM STVDVIT MAGNIFICARE SVAM
PASTOR EPISCOPIVM REX OVNIS MAT ANNIS
AMPLIVS AT MIHI VS NON FVIT VNA DIES
HVNC LVX AVGVSTVS SIMA SEPTIMA SEDI
PONTIFICEM DECORAT HVIC ABSTVLIT HEC EADE
HOC CARMEN FECIT WILLELMVS PRESVL ABILLO
TERCIVS ET SCRIBI IVSSIT IN HOC LAPIDE
MARCIS OVI DE DISCEDIS VPE BA SCRIBA KALENDIS
HIC LAPIS PRAVI PRESVLIS SVSCEPIT
OVI FACIENTI OPES INOPIA MORS RAPVIT
AMBIGO SOLICES PIETAS MISERATA PARENTES
PRVDENS FACVNDVS DISCVS DIVITIAS MODERATVS
EXEMPLER SIQVIDEM SOBRIE VIXIT ERAT
CIVIS DAPIBVS FLEVIT GEMVITQVE BEATVS
PECTORE DOCTORES TVBICINE ECCE QVIES
QVISQVE PATER DOCET HOC QVI PRO PRESVLE DICAT
HIC TVMVLATVR ET OVI SVPER ASTA LEGAT
photogpie Michel pbt
avignon

Digitized by Google

Pastor episcopium rexit quinis quater annis
Amplius atque minus non fuit una dies.
Hunc lux Augusti vigesima septima sedi
Pontificem dedit, hunc abstulit hæc eadem.
Hoc carmen fecit Willelmus præsul ab illo
Tertius et scribi jussit in hoc lapide.

Cette inscription est rapportée, pour la première fois, en 1558 par le chanoine Isnard (1), qui, après avoir parlé de l'épiscopat de Bérenger ajoute : « Et pour confirmation d'une « partye des choses susdites est encore aujourd'huy enchassée « une pierre de marbre contre la trésorerie de l'esglise cathe- « drale dudict Aurenge ou est gravé cest épitaphe. » Ce qui indique clairement que, dès le XVI^e^ siècle et avant les guerres de religion, l'épitaphe de Bérenger avait été enlevée de son tombeau pour être encastrée dans les murs de la cathédrale. Les auteurs (2) de la *Gallia Christiana* et avant eux quelques historiens (3) rapportent, à leur tour, le texte de cette épitaphe en ajoutant qu'elle se trouvait dans l'église cathédrale à l'époque des guerres de religion et que ce monument ayant été saccagé, incendié et en partie détruit, à cette époque, la pierre tombale avait eu le même sort. On affirmait donc, au XVIII^e^ siècle, en 1715, que cette inscription avait complètement disparu. De nos jours, le dernier auteur qui ait écrit sur les évêques d'Orange le dit expressément : « Sur une « pierre de marbre placée sur la porte de la maison claus- « trale des chanoines, maison contiguë à l'église cathédrale

(1) Livre Blanc du chap. d'Orange. Archiv. de Vaucluse. G. Fonds de l'évêché d'Orange, 7.

(2) Gallia Christiana, tome I, col. 773 — Bastet. *Essai historique sur les évêques d'Orange,* pag. 123.

(3) Le chanoine Jean Prévot dit, à propos de cette inscription : « Ut videatur ex hac sepulchrali inscriptione quam legebant majores nostri ante subversorium domus claustralis juxta thesaurarium, sed periit cum claustro an 1562. » Voir ; Bibl. d'Avignon. Mss. collect. Massilian 28 : *Pontifices Arausicani etc. ad annum* 1705, par Jean Prevot. capiscol d'Orange, page 88.

Digitized by Google

et qui fut détruite par les protestants, on lisait l'inscription suivante. »

Si l'affirmation des Bénédictins et de leurs successeurs était exacte, ce serait une perte pour l'épigraphie du moyen-âge ; dans cette région. Mais il n'en est heureusement rien. La pierre tombale de Bérenger n'a été détruite ni par les protestants ni par les catholiques, ni par ceux qui les ont suivis. Nous avons été assez heureux pour la retrouver, presque intacte, dans les greniers de la mairie d'Orange. C'est une dalle en marbre blanc de 1 mètre de longueur sur $0^{m},62$ de largeur dont l'angle gauche est brisé, et à laquelle il manque les mots : *Nobilis Hispanus Pre....* à la première ligne : *Urbis in hoc modic...* à la seconde : *Illum legatum* à la troisième. L'inscription gravée en beau caractères gothiques du XII[e] siècle, de 4 centimètres de hauteur, contient 12 lignes. Elle est, sauf la cassure, dans un parfait état de conservation et les lettres sont d'une netté remarquable.

Comment cette plaque de marbre qu'on croyait brisée et perdue s'est-elle retrouvée dans les greniers de la mairie ? Il est probable que lors de la suppression de l'évêché d'Orange et de la vente, en 1790, des immeubles de l'évêché et du chapitre, cette inscription se trouvait encore dans quelques bâtiments et que le nouveau propriétaire, bien inspiré, en fit don à la municipalité. Elle figura ensuite dans le musée que la ville avait essayé d'organiser, et lors de la disparition de ce musée, elle fut reléguée dans les greniers, d'où nous l'avons tirée.

C'est de la même manière qu'on peut expliquer la présence, dans les mêmes greniers, d'une autre pierre tumulaire d'un autre évêque d'Orange, également du XII[e] siècle. C'est celle de l'un des successeurs de Bérenger, Arnoulfe, qui fut évêque de 1182 à 1.200. Cet Arnoulfe souscrivit, en 1182, à un acte de donation fait par Bertrand de Baux à la Chartreuse et aux religieuses de St-André des Ramières et qui consistait en 20 charges de sel à prendre, tous les ans, sur les salines de Berre. Nous le trouvons également souscrivant, en 1184,

Digitized by Google

avec dix-sept de ses chanoines à l'acte par lequel Bertrand de Baux confirme les donations faites à l'église d'Orange et prend cette église sous sa protection spéciale. L'évêque Arnoulfe fut atteint, quelques années plus tard, de la lèpre et il ne put continuer ses fonctions d'évêque. En 1198, Innocent III lui donna un coadjuteur. Il se retira alors, dans un ermitage situé entre Mornas et Montdragon ; il y fit bâtir une maison et une chapelle, appelée St-Loup. Il y mourut en 1200. Son épitaphe, gravée sur marbre et qui, en 1715 se trouvait dans le palais épiscopal, laisse supposer qu'il fut inhumé dans la cathédrale d'Orange. C'est une dalle de 0,75 de longueur sur 0,42 de largeur, sur laquelle on lit en caractères de l'époque de 2 centimètres et demi de hauteur et sur 10 lignes, l'inscription suivante incorrectement rapportée par les Bénédictins et dont voici le texte exact (1) :

Martis ⁝ quindenis vecti ⁝ super astra ⁝ Kalendis
Hic lapis Arnulfi ⁝ presulis ⁝ ossa ⁝ tegit
Quid ⁝ facient ⁝ inopes ⁝ inopum ⁝ miserator ⁝ obivit
Amisit ⁝ solitas ⁝ plebz ⁝ miserànda ⁝ dapes
Prudens ⁝ facundus ⁝ justus ⁝ pius ⁝ et moderatus;
Exemplar ⁝ siquidem ⁝ sobrietatis ⁝ erat.
Jejunus ⁝ dapibus ⁝ flevit ⁝ gemuit ⁝ que ⁝ reatus
Pene ⁝ nona ⁝ dies fulsit ⁝ et ⁝ ecce quies,
Quisque ⁝ Pater ⁝ noster ⁝ lector ⁝ pro ⁝ presule dicat
Ut ⁝ jungatur ⁝ ei ⁝ qui ⁝ super ⁝ astra ⁝ micat

(1) Elle avait été découverte en 1684, à Orange, dans le cellier du chapitre et l'évêque d'Orange, Jean Jacques d'Obeilh, l'aurait achetée de ses deniers pour la faire placer dans son palais épiscopal. Cela résulte du passage suivant de Jean Prévot, qui suppose à tort que l'inscription n'était pas complète :

An vero ibi (S. Lupo) vel Arausione fatis cesserit hic præsul nescitur. Tuto tamen Auraicæ crederetur ; nam anno 1684, Arausiône, in cella vini subterranea, repertus marmoreus lapis in quo incisa caractere gothico sepulchralis inscriptio quæ sequitur et cujus initium desideratur.

Martis quindenis, etc.

Hunc lapidem praetio comparavit et affixum posuit in palatio Episcopali illustrissimus et præstantissimus vir dominus Joannes Jacobus d'Obeilh Arausicanus episcopus, cujus memoria nullo sæculo extingui poterit.

(Jean Prevot. — *Pontifices Arausicani*, fol., 107.)

Digitized by Google

En dehors de tout l'intérêt qui s'attache à la date et au texte même de ces deux inscriptions, la nature même du marbre sur lequel elles sont gravées mérite l'attention. On s'est servi, il suffit de les voir pour s'en convaincre, de plaques de marbre enlevées à des édifices antérieurs et très probablement à l'un des monuments romains d'Orange. La blancheur du marbre, son grain fin et susceptible de recevoir le plus beau poli, les traces d'oves, de rinceaux, de feuillages qu'on remarque sur les côtés de la pierre tumulaire d'Arnulfe ne laissent aucun doute à cet égard. Il en fut ainsi du reste, un peu partout où il se rencontra à l'origine du moyen-âge, des monuments romains ou gallo-romains. Les invasions barbares en commencèrent la destruction. Mais la nécessité de pourvoir aux fortications des villes, de construire des châteaux-forts pour la défense, de veiller à l'ornementation intérieure et extérieure des cathédrales, des églises, des chapelles, des autels, des monuments consacrés au culte ou à la mémoire des morts leur fut tout aussi fatale. On trouva dans ces monuments, théâtres, cirques, bains, temples, villas, désormais abandonnés par leurs riches possesseurs, des carrières de marbre, de porphyre, de pierres précieuses, de mosaïques, d'œuvres artistiques de toute sorte que la société naissante, suivant en cela, l'implacable loi de l'histoire, utilisa, s'appropria, employa à ses besoins, le plus souvent sans respect et sans discernement. Elle engloutit ainsi dans les monuments nouveaux tout ce qu'elle trouva à sa convenance, dans l'immense héritage artistique que lui léguait, avant d'expirer sous ses coups, la grandeur et la civilisation romaine. Si nous considérons enfin, ainsi que le fait observer, M. de Caumont, qu'il nous reste à peine quelque pierres tombales du XII[e] siècle, ce qui s'explique aisément par les bouleversements qu'ont subis les pavages de nos cathédrales et de nos églises, si nous remarquons que, parmi les monuments épigraphiques attribués à cette époque, il en est un certain nombre auquel il est impossible d'assigner une date certaine; si enfin dans notre région, et spécialement dans Vaucluse, on ne connaît que de rares

Digitized by Google

exemples d'inscriptions du XII[e] siècle, les deux dalles en marbre blanc que la ville d'Orange possède peuvent être considérées, croyons-nous, comme deux monuments fort intéressants de l'épigraphie provençale au Moyen-Age.

Grâce aux précautions prises, sur notre demande, par la municipalité d'Orange, elles sont maintenant à l'abri de toute détérioration et de toute destruction. Elles sont devenues, en effet, l'un des ornements de la salle des archives municipales. Elles feront désormais partie des trésors archéologiques et historiques dont la ville d'Orange a le droit et le devoir d'être fière, à tant de titres, et que les siècles se sont plu à entasser dans cette région privilégiée de la nature et des hommes.

L. DUHAMEL.

Digitized by Google

FONCTIONS

DES DERNIERS ANNEAUX DE L'ABDOMEN DU *LEPTIDEA BREVIPENNIS Mulsant*

Coléoptère de très petite taille, de 0,0039 à 0.0056 m. appartenant à la famille des longicornes.

Tout à fait méridionale, cette espèce tire son nom, de *brevipennis*, de ses élytres qui, trop réduites pour recouvrir entièrement l'abdomen, laissent déborder les derniers anneaux de celui-ci comme le ferait un vêtement trop court.

Très agile, cet insecte a les antennes longues et grêles ; sa couleur générale est d'un brun marron plus rougeâtre sur le prothorax.

Sa larve détruit rapidement les ouvrages faits en osier, tels que corbeilles, paniers ; mais, tandis qu'elle ne s'attaque qu'à l'écorce et exerce ses ravages entre celle-ci et le bois, elle est aidée dans ce travail de destruction par la larve du *Lyctus impressus*. C'est ainsi que de concert, elles achèvent l'œuvre de désorganisation en se creusant des nombreuses galeries intérieures qui font bientôt tout tomber en poussière.

Les chaises de saule ainsi que les fortes branches de ce bois sont aussi attaquées par d'autres larves appartenant au genre *Annobium*.

Je ne me suis occupé que du *Leptidea brevipennis*.

En juillet, j'observai une éclosion de ce longicorne sur une grande corbeille de lessive.

Digitized by Google

Je commençai par en faire une ample provision pour le besoin de mes échanges, sans pour cela amoindrir la colonie naissante, qui chaque jour augmentait prodigieusement. Cette abondance provoqua même mes recherches, et me permit de faire quelques observations sur leurs mœurs.

Ce sont ces études qui font l'objet de ce mémoire.

Ne pouvant suivre leurs évolutions dans l'appartement un peu sombre où était déposée la corbeille, je l'installai dans mon jardin, exposée aux chauds rayons du soleil de juillet.

Il me fut facile alors de me livrer aux investigations que j'espérais réaliser. Or, avant que le soleil eût toute sa force, mes *Leptidea* semblaient immobiles, comme endormis ou engourdis ; la lenteur de leurs mouvements qui s'accéléraient à mesure que la température augmentait, indiquait qu'il leur fallait une forte chaleur pour réveiller en eux les fonctions vitales.

Alors seulement ils couraient dans tous les sens, parcourant précipitamment les osiers tressés et entrelacés. Très peu volaient, et ceux qui s'éloignaient dans leur vol revenaient immédiatement à leur point de départ. J'avais fait une observation analogue en 1878 sur une corbeille de mon poulailler.

Ces courses nombreuses et sans ordre facilitaient la rencontre des sexes ; puis suivait l'accouplement, qui s'effectuait sur place et s'achevait en route, mais il m'a semblé que la vue ne leur servait en rien dans ces recherches. Souvent le mâle et la femelle étaient à peine séparés par la distance d'un osier à l'autre, se touchaient presque et chacun poursuivait sa marche accélérée ; par contre le simple attouchement des antennes suffisait pour les rapprocher ; il me paraissait aussi que la précipitation des femelles avait un autre but que la rencontre de mâles, ceux-ci au contraire les poursuivaient sans discontinuité, se groupaient, se réunissaient pour les accabler (1).

(1) L'*Annoxia villosa* dont l'accouplement a lieu le soir à la tombée de la nuit présente ce fait, mais ici ce sont quelquefois huit, dix mâles enlacés, groupés en pelotte sur la même femelle, qui cédant sous ce poids inusité, tombe entraînant avec elle cette réunion masculine.

Digitized by Google

Pour la femelle fécondée, tout entrainement vers le mâle cesse, il s'agit à ce moment d'assurer à l'œuf, qui sera bientôt pondu, une éclosion sans danger pour l'avenir.

Tout me porte à croire que la femelle n'est pas munie de ces tarières puissamment conditionnées pour introduire l'œuf profondément dans les couches ligneuses de ces petites tiges d'osier ; et cependant c'est sous l'écorce que la jeune larve éclose doit trouver sa nourriture.

La femelle du *Leptidea brevipennis* dépose un corps ovoïde d'un rouge rose, qui renferme le germe, sur la surface du bois en un point qui offre un léger creux, comme la naissance d'une feuille ; puis elle promène vivement, d'avant en arrière, les derniers anneaux de l'abdomen sur cette matière gélatineuse, qui après cette opération change de couleur et devient d'un gris sombre, puis gris clair ; on dirait alors une légère éclaboussure de boue sèche, imperceptible à l'œil nu.

Mais tout ceci étant rapidement exécuté, je pouvais laisser échapper quelques détails. J'observai alors avec une loupe, pour ne rien perdre des manœuvres de la femelle, et j'arrivai à remarquer qu'une fois ce corps avoïde pondu, il était bientôt recouvert et enveloppé, par le passage répété des derniers anneaux de l'abdomen, d'une légère couche de poussière, qui, en séchant, donnait cette couleur manifeste d'un gris-clair.

Il était évident que ces anneaux avaient une disposition spéciale pour obtenir ce résultat.

Or ces derniers anneaux, regardés de plus près, me montrèrent de fines rangées transversales de poils courts (1), rouges, implantés droits sur leur partie inférieure, destinées évidemment à recueillir et à retenir ces atomes terreux employés à recouvrir l'œuf, après l'opération que je viens de décrire.

(1) Cette disposition toute particulière des soies formant brosse sur les anneaux de l'abdomen des femelles nous rappelle involontairement des soies analogues chez beaucoup d'hyménoptères placées sous le ventre et destinées au transport de la poussière du pollen des fleurs. N'est-ce pas un rapprochement fort curieux ?

Digitized by Google

Mon attention se porta alors sur les femelles parcourant rapidement la surface des osiers de la corbeille. Je distinguai parfaitement que les soies courtes des derniers anneaux balayaient, c'est le mot, sur le dessus de l'écorce et ramassaient ainsi ces matériaux impalpables et indispensables pour revêtir et protéger l'œuf ; ce qui expliquait ces allées et venues multiples des femelles qui se continuaient, traînant leur abdomen, tant que les brosses n'étaient pas encombrées de cette terre pulvérulente.

Si cette poussière est trop fortement fixée à l'écorce, c'est alors aux tarses à labourer cette faible épaisseur plus facile à saisir après cette première opération. Certaines femelles exécutèrent cette manœuvre préliminaire en ma présence.

Pour mieux me convraincre, un jour qu'une averse d'été avait nettoyé et dégarni complètement les treillis élevés de ma corbeille, de la fine poussière qui les recouvrait, tandis que les gouttes de pluie en tombant sur le sol rejetaient de droite et de gauche les boues délayées sur les tresses inférieures, j'observai que les femelles parcouraient impatientes la partie supérieure de cet ouvrage en osiers sans trouver les matériaux qui leur étaient nécessaires, puis insensiblement en tournant, de proche en proche, elles arrivèrent aux plus bas échelons de la corbeille où la boue, déjà sèche et résistante, offrait une rude besogne à nos ouvrières pour la désagréger et faciliter le transport.

Je fis tomber par précaution quelques pincées de terre pulvérisée entre mes doigts, qui regarnirent les osiers dépouillés, bientôt j'eus la satisfaction de voir mes pondeuses accepter mes largesses, saisir et ramasser sans fatigue ce qui avant leur coûtait tant de labeur pour l'obtenir.

Cette certitude des fonctions de ces derniers anneaux fut encore vérifiée par ce fait que l'insecte laissait derrière lui un sillon, balayage exécuté sur les tiges parcourues, trace évidente du passage des brosses, comme le ferait un doigt qu'on promènerait sur un meuble couvert de poussière.

Cette disposition spéciale des anneaux que nous venons

Digitized by Google

de voir, ayant pour rôle de ramasser les menus éléments qui formeront bientôt une fragile enveloppe à l'œuf, explique l'agitation où se trouvent les femelles qui, prêtes à pondre, n'ont pas encore à leur disposition les approvisionnements qui doivent leur servir à construire ce léger édifice.

Les femelles des *Leptidea brevipennis* recherchent toujours les lieux où se ramassent facilement, sur les corbeilles et autres nattes d'osier, ces atomes flottants d'une fine poussière qu'accumulent lentement une foule de causes.

Telles sont les conditions qui, jointes à l'admirable propriété des brosses des derniers anneaux de l'abdomen, permettent et assurent l'éclosion des germes.

S'il en était autrement, l'œuf fraîchement pondu ne serait pas sauvegardé, il sècherait rapidement sur place, l'espèce s'éteindrait forcément, tandis que toute sécurité est assurée par ce moyen pour la perpétuation de ce genre.

Il se passe donc ceci :

L'œuf pondu sur un emplacement propice, qu'il soit ou non placé sous l'écorce, est immédiatement abrité par la fine couche poussièreuse qui doit, au contact de la substance molle et humide entourant l'œuf, se consolider pour former une véritable enveloppe protectrice.

Sous ce dôme fragile, la larve peut sans danger naître, se développer et percer l'écorce. Commencer alors ses galeries creusées dans tous les sens, tel est le travail simplifié et désormais sûr qui lui reste à faire pendant un laps de temps indéterminé.

Observez avec patience les corbeilles placées dans ces conditions et vous verrez de petites ampoules grisâtres, ellipsoïdales, qui ne sont autre chose que la porte murée de la cellule du futur mineur.

Puis à la saison nouvelle, si une année suffit à l'évolution du *Leptidea brevipennis*, toute la surface des osiers sera criblées de petites ouvertures circulaires d'où s'échapperont de nouvelles légions.

Digitized by Google

En raison de cette fonction merveilleusement appropriée aux besoins de l'espèce, il était utile d'en faire l'objet d'une étude spéciale.

Avignon, le 1er décembre 1883.

NICOLAS.

Digitized by Google

ESSAI

D'UN DICTIONNAIRE PHILOLOGIQUE

DES

NOMS DE LIEU

DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

La base de ce travail et les matériaux les plus importants ont été extraits des archives du département de Vaucluse, alors que j'y étais attaché. J'utilisais mes moments de loisir en dépouillant les manuscrits de ce riche dépôt. Entraîné par la nouveauté du travail, je m'y consacrais entièrement, et durant trois ans, j'ai noté avec soin toutes les variantes des noms de lieu. Cartulaires, bullaires, livres de comptes, minutes des notaires, pièces détachées m'ont servi tour à tour. J'ai complété les différentes formes orthographiques des noms de lieu que je transcrivais par un exemple, la date de la pièce, le numéro et l'ordre de série qu'elle occupait.

Ce dictionnaire contient plus de onze cents variantes des noms des communes du département ; malgré cela, plusieurs communes n'en ont qu'une ou deux, d'autres point du tout, les documents m'ayant manqué. Le temps aussi m'a fait défaut, car je me proposais de consulter les archives communales. Voici leurs noms : Althen-les-Paluds, la Bastidonne,

Digitized by Google

Beaumont d'Apt, Cheval-Blanc, Puyvert, Rustrel, Suzette, La-Tour-d'Aigues, Vaugines, Villars, Villelaure. Parmi ces localités, il en est deux qui ont été érigées en communes à une époque relativement récente : Cheval-Blanc en 1790 et Althend-les-Paluds en 1846. Sauf ces onze, toutes les autres contiennent une ou plusieurs variantes, et cela en commençant à la période la plus reculée que j'aie pu trouver dans les archives. Comme appendice, douze communes, actuellement hors du département de Vaucluse, mais qui se rattachaient à l'ancien Comtat-Venaissin tel qu'il était avant sa réunion à la France, y figurent ; par ce seul fait, elles méritent d'être citées. J'aurais désiré grouper, à la suite des communes, les diverses formes orthographiques des lieux dits : rivières, montagnes, etc., du département. J'amassais peu à peu ces matériaux quand est survenu mon changement ; il m'a fallu abandonner cette partie de mon programme.

La plupart de ces noms sont assez connus. Les formes latine ou grecque des mots Rhône, Durance, Ouvèze, Ventoux se trouve dans presque tous les historiens et géographes anciens ; ils en ont trop parlé pour s'étendre là-dessus.

Deux ou trois formes cependant peuvent en être exceptées. Ainsi, j'ai trouvé dans le cartulaire de l'évêché d'Avignon, aux dates de 1171 et 1235. *Durentia* pour la Durance. La même rivière, dans le terrier des Sœurs Repenties de Saint-Georges, rédigé en langue vulgaire, porte le nom de *Durens*, *Durentia* en 1360.

La lettre *h* dans le mot Rhône, se trouve parfois supprimée, ainsi qu'il apparait dans un acte de vente faite par Galburge et Raymond Mauvoisin aux Frères du Pont et à frère Bénézet en 1181, où on lit *Rodanus* : *Nos omnes pariter vendimus et venditionis titulo tradimus Deo et operi pontis Rodani et fratri Benedicto ejusdem operis inceptori* (1). La

(1) Voir la note placée au bas de la page I de la notice de l'hôpital Ste-Marthe, pour connaître l'opinion que j'ai émise au sujet de la légende de saint Bénézet.

Digitized by Google

même orthographe se retrouve en 1249 et même bien plus tard (1).

Pour l'Ouvèze, je n'ai pu recueillir qui la forme *Obeda* en 1239, dans une des pièces des archives de la Principauté d'Orange.

Le mont Ventoux, orthographié en latin *Ventosus*, a pour origine très probable les mots radicaux celtiques *ven top*, qu'on peut traduire par *blanche tête*.

Ce travail peut être contrôlé facilement, et l'exactitude des citations ne peut être mise en doute. Les archives hospitalières d'Avignon, dont j'ai commencé le classement, m'ont fourni aussi beaucoup de renseignements. En maniant ces vieux manuscrits, en dépouillant ces pièces qui présentent un intérêt tout particulier pour l'histoire locale, en les inventoriant, je m'empressais de relever dans ces précieux restes tout ce qui pouvait m'être utile. Les livres d'entrée et de sortie des malades divers hôpitaux d'Avignon ont donné, pour les périodes des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, de nombreuses formes orthographiques. Bien d'autres notes, extraites de manuscrits appartenant à des étrangers, ont trouvé leur place dans cette étude.

On ne peut concevoir, au premier abord, la réelle utilité de ce travail. Cette lourde compilation de noms suivie de dates et d'exemples ne peut qu'ennuyer le lecteur ordinaire. C'est un travail trop local pour que les étrangers y attachent beaucoup d'importance. Qu'importe, en effet, au lecteur qu'Avignon se soit écrit *Avenio* ou *Avinio*, Aubignan *Albananus* ou *Albaignano*, formes diverses de ces noms ? Il n'en est pas de même pour les personnes qui s'occupent de linguistique

(1) Le Rhône tire certainement son nom de deux mots celtiques: *an*, *avn* eau, et *rod*, rapide.

Digitized by Google

ou d'histoire du pays. Ces dernières, étudiant plus spécialement la Provence et le Comtat-Venaissin, seront très aises de trouver dans ce dictionnaire, avec la plus grande facilité possible, l'orthographe exacte des communes par périodes définies.

Ce travail n'est malheureusement pas aussi complet que je l'aurais souhaité.

Les circonstances et les évènements survenus depuis trois ans ne m'ont pas permis de le mener aussi loin que je l'aurais désiré. Ce n'est pas à cent lieues d'Avignon qu'on peut songer à poursuivre cette tâche : elle est trop méticuleuse, elle exige trop de recherches.

Mais telle qu'elle est, cette œuvre est encore utile, et si plus tard une personne laborieuse et patiente voulait la poursuivre la compléter et l'achever, elle trouvera, dans ces quelques pages, les matériaux nécessaires pour l'exécuter dans des proportions plus étendues et sur un plan plus vaste.

Digitized by Google

INTRODUCTION

Il est de toute évidence qu'un travail comme celui qui va suivre a besoin d'être défini, et quoique je ne traite pas de la linguistique proprement dite, je ne puis me dispenser d'entrer dans le domaine de cette science et d'élucider quelques questions qui pourraient paraître obscures. Ces questions peuvent être les suivantes : *L'introduction brusque d'une langue étrangère dans uu pays ; le changement et la disparition de la langue primitive; la transformation de la langue conquérante et l'adaptation à celle-ci de quelques mots et éléments de la langue des vaincus.*

L'introduction d'une autre langue s'est faite après chaque nouvelle invasion d'un peuple étranger. Séjournait-il, aussitôt son langage imposé, forcé, se mêlait au premier, tendait peu à peu à l'envahir, à l'annihiler. Ce peuple était-il refoulé par un autre plus puissant que lui, parlant une autre langue, alors la première — celle qui était destinée à disparaître — était reparlée jusqu'à ce qu'elle fût de nouveau absorbée par la nouvelle, en un mot jusqu'à ce que les nouveaux vainqueurs eussent eux-mêmes imposé leur langue.

Il est à observer cependant que toutes les invasions pacifiques, commerciales, utiles en un mot, étaient les plus sûres pour le maintien d'une langue. Le grec, et très probablement des radicaux phéniciens qu'il est difficile de reconnaître aujourd'hui, ont subsisté longtemps après l'invasion

Digitized by Google

romaine (1). La langue de ce dernier peuple, au contraire, ne fut pas facilement acceptée par les Gaulois, surtout par ceux du Nord. Un autre élément plus vigoureux, plus énergique que tous les autres, est venu concourir à la transformation des langues : c'est la civilisation.

A ce propos, je répèterai ce que j'ai écrit précédemment : que tous les mots d'une langue, quels qu'ils soient, même les noms des lieux habités, de désignation topographique comme ceux des montagnes, collines, rivières, étangs, lacs, forêts, ont subi des transformations telles que nos ancêtres, même les plus proches, auraient peine à les reconnaître dans l'orthographe moderne.

A qui devons-nous cela, si ce n'est, je le repète, à la civilisation, à l'esprit de découvertes inné chez nous, au développement de l'esprit humain, de l'intelligence, qui méthodisent et régularisent tout, à celui des sciences qui abrège et simplifie ?

Toutes ces causes nous obligent à employer de nouveaux termes, de nouvelles expressions pour rendre des idées nouvelles. De là ces changements sans nombre qui ont rejailli jusque sur les noms propres ; ces abréviations, ces apocopes dans les radicaux ou les affixes, ces formes tronquées ou ces terminaisons particulières et propres au génie de la langue dominante.

Ces transformations et ces changements de forme dans les mots d'une langue ont été constatés d'une façon très sérieuse par les linguistes qui les ont étudiés avec beaucoup de soins. S'opérant avec énergie et grande rapidité sur les mots usuels, d'un usage constant et employés journellement, surtout par le peuple, ces transformations sont lentes et difficiles à constater sur les noms propres de personnes et de lieu. Encore ces derniers sont-ils relativement faciles à vérifier, car les nombreux manuscrits anciens et du moyen-âge qui existent,

(1) Ceci s'applique surtout à la région méditeranéenne, fréquentée par les Phéniciens antérieurement à l'arrivée des Phocéens.

Digitized by Google

les ouvrages des géographes, des historiens et autres écrivains de l'antiquité dont les œuvres sont parvenues jusqu'à nous, ne nous permettent pas de contredire cette chose. On peut même formuler des données certaines sur ces transformations et les avancer en toute sûreté.

Dans notre France, et encore plus particulièrement dans notre beau pays au ciel pur, au soleil ardent, la Provence, on peut observer trois grandes divisions dans ces changements : les périodes grecque, latine et romane. J'aurais dû nommer les périodes celtique et française, mais il reste si peu de la première et la seconde a tant de rapports avec la romane que j'ai préféré les comprendre, l'une dans l'époque grecque, l'autre dans la période romane. Les Grecs, Phocéens et autres, arrivant dans notre pays, ont adapté les dénominations des lieux habités et topographiques au génie de leur langue, et de là, les ont prononcés et orthographiés en conséquence ; *Aven-ion*, *Cabal-ion*, *Ouas-ion* en sont des exemples.

La langue française, la dernière venue, s'est emparée de la forme romane du mot et l'a gardée en supprimant ou transposant quelques lettres : *Joncquieyras*, Joncquières ; *Jocas*, Joucas ; *Malbec*, *Maubecq*, Maubec ; *Menerbo*, *Menerbou*, Ménerbes ; *Puymeiras*, Puymeras ; *Velaron*, Velleron, etc., etc.,

---

Les langues se sont succédé sur notre sol en assez grand nombre ; chaque race, chaque peuple en importait une nouvelle Celtique (1), phénicien (2), grec, latin, langues des bar-

(1) Sous la dénomination générale de *celtique*, il faut comprendre les différents dialectes, tant du nord que du midi, qui se rattachaient tous à cette langue.

(2) Quelques rares inscriptions en cette langue ont été découvertes dans le territoire de Mareille. Quelques termes de cette langue seraient-ils arrivés jusqu'à nous, et parmi eux : Harokel, Hercule.

Digitized by Google

bares (1), roman et français ont été parlés tour à tour. Toute cette suite de langues n'a-t-elle pas été pour quelque chose dans la variabilité des noms de lieu ? Que reste-t-il de l'antique langue des Celtes, des Ligures ? Peu de chose, et ce peu se réduit à quelques termes, radicaux pour la plupart, agglomérés au milieu d'autres mots et qu'il est bien difficile de reconnaître aujourd'hui. Du phénicien, on ne trouve aucun vestige dans notre langue.

Avec les Phocéens est venue la langue grecque, qui s'est répandue au loin et a dû être parlée couramment dans une grande partie de la Provence. La citation la plus ancienne de nos noms de lieux se trouve dans les auteurs grecs.

La domination romaine a succédé à celle des Grecs, et avec elle la langue subit une nouvelle transformation.

Le latin fut imposé comme langue parlée, mais les formes des noms propres, de personnes, de lieux, furent adaptées à cette langue ; d'où : *Avenio*, *Caballio*, *Apta Julia*, etc...

La langue latine, composée des débris et de l'agglomération des dialectes de la péninsule italique entre eux, acquit son apogée sous Cicéron, César, Virgile, Horace. La Gaule aussi se ressentit de cet état de choses, car la langue qu'on y parlait s'épura et devint plus élégante. A côté de cette belle langue latine qui fait encore aujourd'hui notre admiration, se trouve la langue du peuple, ou vulgaire, employée et parlée journellement. Ce dialecte crût peu à peu, s'étendit et finit par envahir la haute classe de la société où la belle langue se parlait encore. Alors elle tomba rapidement en décadence.

Je ne pense pas que ces deux formes de la langue fussent

(1) Francs, Goths, Wisigoths, et tous les peuples venant du nord de l'Europe parlaient des dialectes d'une même langue : le gothique. Les Huns, Arabes et Normands parlaient des langues tout à fait étrangères entre elles.

Digitized by Google

bien tranchées ; au contraire, elles devaient avoir entre elles de grandes affinités de terminaison, de construction et de grammaire.

Le bas latin régnant partout se parla jusqu'à l'invasion des barbares, tant en Gaule qu'en Italie. La langue subit alors une sorte de remous, de trouble, qui dura assez longtemps ; puis de l'altération de plus en plus rapide du latin, de l'introduction de mots étrangers sortit le roman, appelé dans le midi le provençal.

Cette langue aussi fournit des appelatifs aux noms de lieu, aux situations topographiques. Ce sont ces mots qu'on rélève le plus facilement et qui permettent le mieux de retrouver un radical primitif, car le peuple, comme le sol, restera, dans le fond, ce qu'il a été aux périodes les plus reculées. Enfin la forme provençale du nom a donné naissance, dans beaucoup de cas, au mot français actuel, ainsi que j'essaierai de le démontrer.

I

De l'origine et de la transformation des noms des lieu en général

Dans le Comtat-Venaissin, dans la Provence, dans la France même, on peut faire intervenir trois principes essentiels dans l'origine des noms de lieu : la configuration du sol, ou loi topographique ; les langues qui se sont parlées dans le pays, ou loi linguistique ; et enfin, l'influence des grandes familles dominantes, ou loi éthnologique.

Il est en effet très facile de constater par la situation même des villes, villages, de tous les lieux habités, en un mot, et le rapprochement linguistique de la désignation de ces mêmes lieux, la synonymie qui existe entre la dénomination du sol et celle du lieu habité.

Digitized by Google

Le chapitre suivant contiendra des exemples assez détaillés qui viendront confirmer, autant qu'il sera possible, cette thèse. Mais ce qu'on peut essayer de faire, c'est de prouver la loi physiologique qui porte l'homme, premier et ignorant de tout, à définir un objet qu'il aperçoit, par voie comparative. Laissons de côté les mots usuels et restons dans la sphère des noms de lieux topographiques ; le Comtat en fournira la preuve. Les mots suivants : Ventoux, Rhône, Durance, Avignon, Carpentras, le démontreront suffisamment. *Ven-top* (blanche-tête), *Rod-an awn* (rapide eau) *Druant* (Deur), *Aouen-ion* (eau ?) *Car-pen-toracte* (montagne, passage, selon Courtet, ou *Carpen-toracte* (char-passage).

Ainsi l'homme comparaît le Ventoux à une tête blanche, chauve, parce que son sommet et dénudé et blanchâtre. Il a observé la rapidité du Rhône et en a tiré son nom. La Durance courant comme un torrent exprime parfaitement l'idée de cet état. Cette règle est donc très logique et peut s'admettre.

Il est plus difficile d'expliquer l'origine et la tranformation des noms de lieu par l'introduction et la succession des diverses langues qui ont été parlées sur notre sol.

Nous manquons de preuves certaines pour oser affirmer que tel ou tel lieu n'ait pas existé avant l'époque la plus reculée dont parlent les historiens.

Au point de vue de leur origine, ces mots se partagent en trois et même quatre groupes : celtique, grec, latin et roman (1).

Les mots du groupe celtique sont peu nombreux et difficiles à déterminer; cependant, on peut généralement admettre que le mot grec renferme un radical celtique, d'où

(1) Bien que les Phéniciens aient précédés les Grecs, on ne fait jamais dériver les noms de lieux de radicaux phéniciens, faute d'écrits probants.

Digitized by Google

ces deux groupes sont intimement liés. Ils se rapprochent même de la loi topographique, puisque le terme celtique, désignation exacte du lieu, se retrouve dans la forme grecque.

Je ne dirai pas de même du principe latin. Dans les noms de lieu provenant de ce dernier, le mot exprime si entièrement la pensée de ce peuple et posséde si bien le génie propre à cette langue, qu'il est impossible de récuser en doute cette origine latine.

Du reste, un nom de lieu exprimé par un mot latin pur de forme et d'étymologie est de beaucoup postérieur aux précédents, qui ont dû, eux aussi, passer par la forme latine.

La langue française, prenant naissance sur notre sol par la corruption du bas latin et le mélange de mots francs, saxons, germains, etc., vit au midi s'élever une redoutable concurrente. La langue d'oc ou roman atteignit son apogée longtemps avant la langue d'oil, mais en raison même de cet excès de sève, elle s'arrête devant des barrières infranchissables : l'esprit méthodique et froid des hommes d'au-dela de la Loire, qui simplifiaient la langue en la synthétisant rapidement, la haine de l'homme du midi pour l'homme du nord et l'oppression de ce dernier sur le méridional.

C'en était fait de cette langue, si les troubadours et quelques hommes de génie ne s'en fussent emparés pour exprimer la valeur des guerriers, pour chanter l'amour et soutenir le courage de leurs compatriotes découragés et affaiblis. Cette belle langue d'oc, si faible et si diminuée aujourd'hui, a cependant joué un grand rôle, non pas dans l'origine, mais dans la tranformation des noms de lieu. C'est d'elle et d'elle seule directement que la plupart des noms de lieu et désignations topographiques de la Provence et du Comtat ont été tranformés en français, avec l'accentuation et l'orthographe même du provençal. Quelques apocopes, quelques changements de voyelles ou des abréviations, voilà tout se qui se remarque.

Digitized by Google

La part qui revient aux familles dans les changements de forme des noms de lieu est bien minime. Bien que j'en fasse un des trois principes d'origine et de tranformation, ce n'en est pas un, à proprement parler.

Les familles, quoiqu'ayant joué un grand rôle pendant tout le moyen-âge, ont cependant fait peu de chose pour la transformation des noms de lieux eu égard à leur nombre.

Nous en trouvons une dizaine dans notre région dont l'origine est bien celle du nom d'une famille, mais cela s'explique par l'autorité et la force de ces familles dans le pays.

Il est évident que le peuple qui s'abritait sous les murs d'un château-fort, prit pour dévise et cri de guerre, le nom même du seigneur que le protégeait. De là à donner au village même le nom du maître, il n'y a qu'un pas,

A. MAIRE.

(A suivre.)

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCES DE L'ACADÉMIE

JANVIER. — JUIN 1884.

Extraits des procès-verbaux.

Séance du 5 janvier. — M. le Président demande le Concours de l'Académie pour l'exécution des travaux projetés pour l'année 1884, en vue de continuer la construction de l'Observatoire du Mont-Ventoux. La dépense prévue s'elèvera à 38.000 francs. Il y a 25.000 francs en caisse ; il manque donc 13.000 francs. Une notice, jointe à la circulaire du Comité d'exécution, fait connaître l'état actuel des travaux, et ressortir l'utilité de l'entreprise. Le Comité espère que l'Académie voudra bien lui accorder une allocation, à laquelle s'ajouteront des souscriptions particulières recueillies parmi les membres de cette société.

L'Académie accueille ce vœu avec empressement, et sur la proposition de M. le docteur Villars, son trésorier, vote une somme de 100 francs.

La parole est donnée à M. Rochetin, inscrit à l'ordre du jour pour la lecture de deux mémoires.

Le premier est une simple note sur un autel votif qui vient d'être cédé au Musée-Calvet. Ce petit monument a été trouvé sur le territoire de la commune de Boulbon (B-du-Rh.), au quartier de St-Jullien. Il est dédié à la déesse Copia, une de ces divinités allégoriques qui présidaient, chez les Romains, à la fertilité de la terre. Si le nom de cette déesse est mentionné dans les auteurs anciens, tels qu'Horace et Ovide,

Digitized by Google

on le voit figurer très rarement sur les monuments lapidaires ; c'est ce qui fait l'intérêt et l'importance de l'autel votif de Boulbon.

M. Cerquand demande à compléter, par quelques observations, la communication de M. Rochetin.

Copia figure comme divinité allégorique dans Plaute, *Pseudolus*, 2, 4, 46. « *Di immortales, non Charinus mihi hic quidem est, sed « Copia.* »

« Ce n'est pas Charinus que je vois, mais Copia. »

Dans Horace. *Epît., 12, 28, 29.*

« ..... Aurea fruges
Italiæ pleno defundit Copia cornu. »

« De sa corne pleine, Copia verse ses trésors sur l'Italie. »

L'allégorie prend dans deux autres endroits une forme plus concrète. Quoique Hyginus ne l'ait pas mentionnée dans son tableau de la mythologie romaine, elle figure dans le premier des mythographes dits *du Vatican* rattachée à une fable grecque. Hercule et Acheloüs se disputaient la main de Déjanire. Hercule vainqueur brisa la corne droite d'Achéloüs et la donna aux Nymphes qui la consacrèrent à la déesse *Fortuna*. Fortuna remplit la corne de toutes sortes de biens, et la confia à Copia, sa servante (*ministra*) pour répandre l'*abondance*.

La même fable est racontée dans Ovide, *Métam, IX, 88*, avec cette différence que ce sont les Nymphes, et non plus la Fortune, qui remplissent la corne. Ovide termine son récit par ce vers :

« *Divesque meo bona Copia cornu est.* »

« La secourable Copia est riche, grâce à ma corne. »

Dans Apollodore (*Biblioth. 2, 7, 5,*) la fable grecque est loin de la simplicité première. Hercule, ayant brisé la corne d'Acheloüs, épouse Déjanire, lui donne la corne d'Amalthée, et reçoit d'elle la corne d'Achéloüs. Amalthée, fille d'Hémonios, avait une corne de taureau dont la vertu était telle qu'elle fournissait à son possesseur des vivres et des boissons à son souhait.

Le second mémoire de M. Rochetin est une étude sur la Fontaine de Vaucluse, considérée comme source sacrée, dans l'antiquité. L'auteur conclut des découvertes qui ont été faites, à plusieurs époques, sur l'emplacement de l'église actuelle, de colonnes et de différents autres débris de même nature, à la préexistence d'un temple antique. Or, la présence d'un *sacellum* dans la vallée retirée et solitaire de Vaucluse, ne peut s'expliquer que par la source merveilleuse qui en fait le principal charme ; le temple était dédié au dieu de ces belles eaux. On sait que, chez les Gaulois et les Romains, les sources étaient l'objet d'un culte spécial, et que près du gouffre d'où elles s'échappaient se trouvaient des bois, des autels et des temples. Les populations primitives se groupaient souvent auprès des eaux limpides qu'elles honoraient de leur culte et qui étaient nécessaires à leur alimentation. Beaucoup de villes, parmi lesquelles Bordeaux, Cahors et Nîmes, ont dû leur fonda-

Digitized by Google

tion à la source située près de leurs murs. Pour ne parler que de la dernière, la fontaine qui sourd au pied de ses collines est considérée comme ayant été, dès la plus haute antiquité, l'objet d'un culte spécial. Le nom du Dieu topique : *Nemausus*, sous lequel elle fut invoquée, devint, en même temps que le nom de la cité, sa divinité tutélaire. Le temple si connu sous le nom vulgaire de *Temple de Diane*, et dont les poétiques ruines s'élèvent encore à quelques pas de la source, lui était consacré.

M. Baze dit que les travaux lus chaque mois dans les séances de l'Académie, ainsi que les discussions auxquelles ils ont donné lieu, mériteraient de recevoir une plus grande publicité.

Les *Mémoires de l'Académie* ne paraissent que deux fois par an ; en outre le cadre restreint des deux fascicules semestriels ne permet pas d'y faire nne place aussi large qu'il serait désirable aux compositions littéraires, en prose ou en vers. Ne serait-il pas possible de créer un Bulletin mensuel où l'on publierait un résumé des séances périodiques de l'Académie, avec une analyse des travaux communiqués ? C'est une combinaison à étudier.

M. Duhamel objecte tout d'abord les difficultés que la réalisation du désir de M. Baze rencontreraient au point de vue financier. La question a déjà été posée ; il s'agissait de publier un Compte-rendu trimestriel avec annexion des procès-verbaux ; mais la dépense à faire étant considérable, eu égard aux ressources de notre budget, une démarche fut faite auprès des journaux du chef-lieu à l'effet d'obtenir la publication de ce compte-rendu dans chacune de ces feuilles. Cette demande, sans être entièrement repoussée par les journaux de la localité, fut soumise par eux à des conditions inacceptables. On ne saurait espérer aujourd'hui de ce côté des dispositions plus favorables. L'impression d'un Bulletin spécial serait trop coûteuse. Serait-on d'ailleurs assuré d'avoir chaque mois assez de matière pour alimenter ce bulletin ? On a déja beaucoup de peine à remplir les numéros semestriels des *Mémoires*, et cependant leurs pages sont ouvertes à tous les travaux de tous les membres de l'Académie, archéologues, littérateurs, historiens ou poëtes.

La discussion devient générale, et des arguments pour ou contre la la motion de M. Baze sont exposés tour à tour. M. le Président propose alors de nommer une commission pour examiner la question ; mais l'Assemblée témoignant de son désir de la trancher immédiatement, il la met aux voix, en précisant qu'il s'agit de voter sur la publication, *à titre d'essai*, d'un *Bulletin mensuel*.

En ces termes, la proposition de M. Baze est adopté par la majorité des membres présents.

Digitized by Google

Séance du 2 février. — Conformément à l'ordre du jour, M. Sagnier donne lecture d'une notice sur l'oppidum appelé : *le Castellas*, situé aux environs de Cadenet.

Après avoir décrit la situation topographique de la colline que couronnait cet oppidum, il a étudié les divers genres de construction de l'enceinte de rempart dont les vestiges existent encore ; mur en pierres sèches, mais à larges dalles et à grand appareil romain, avec les indices d'une tour. Il a signalé les divers objets antiques qui ont été exhumés dans l'intérieur de l'enceinte et aux alentours : monnaies grecques, marseillaises et gauloises autonomes, inscriptions votives et autres, trésor de monnaies d'argent romaines, impériales, et de nombreux bijoux d'or et d'argent, trouvés à côté des vestiges de l'ancien temple, et il a interprété les inscriptions qui étaient consacrées à la déesse *Dexsiva*. Puis, il a examiné les caractères de cette divinité topique des Caudellenses. Après avoir rapporté l'opinion de Calvet, qui voyait en *Dexsiva* la déesse *Fortune*, et prenait l'étymologie de son nom dans le mot grec Δεξία, qui signifie *Fortune*, il a essayé d'établir une autre définition de la déesse. Le mot Δεξία, a-t-il dit, se traduit plus ordinairement par les mots droiture, bonne foi ; le culte des Caudellenses envers la déesse avait donc été consacré à la Bonne-Foi, *Fides Publica*. Mais il a ajouté qu'indépendamment des raisons philologiques qui s'opposent à ce qu'on fasse venir Dexsiva de Δεξία, il lui paraît probable qu'il faut chercher ailleurs l'origine et le caractère de la divinité des Caudellenses. Dexsiva serait une divinité topique rurale protectrice des agriculteurs, les Caudellenses ayant été évidemment une population agricole, tout comme les habitants de Cadenet d'aujourd'hui. A l'appui de cette thèse, il a fait valoir que la science moderme avait exhumé une multitude de divinités topiques rurales d'origine gauloise, mais dont le culte, sous l'inspiration de la politique romaine, avait été rétabli dans le second siècle de notre ère. Enfin, il a constaté qu'au bas de la colline, en un lieu appelé actuellement Notre-Dame-des-Anges, l'existence d'un centre de population assez important dans le temps du Bas-Empire, était attestée par la découverte de sarcophages, de briques dites *sarrazines*, de substructions et surtout par de nombreuses monnaies du Bas-Empire.

Dans une seconde partie de son travail, au moyen des restes de rempart, et principalement à l'aide des diverses monnaies et des inscriptions, M. Sagnier a entrepris de reconstituer l'histoire de l'oppidum et de la population des Caudellenses, dans ses grandes lignes tout au moins, depuis les temps préhistoriques jusques aux invasions des barbares du V^e^ siècle et aux dévastations des Sarrazins.

M. Cerquand fait observer que ce travail résume et coordonne toutes les découvertes opérées jusqu'ici au Castellas de Cadenet ; qu'il est d'autant plus intéressant que l'auteur y a ajouté quelques détails nouveaux dus à ses investigations. Il croit cependant devoir faire ses réserves sur l'interprétation du mot *Dexsiva*, déjà étudié par M. Calvet,

Digitized by Google

dont les conclusions, sans être définitives, restent cependant encore acceptables.

M. le Dr Villars soumet à l'Académie le projet de budget de l'année 1884. Ce projet qui s'élève, en recettes et en dépenses, à la somme de 1.902 francs, 50 cent., est approuvé sans modification.

Séance du 1er mars. — Connaissant le vif intérêt que l'Académie de Vaucluse prend à l'exécution des travaux de l'observatoire du Mont-Ventoux, M. le Président informe l'assemblée qu'une somme de 15.000 francs est venue accroître les ressources dont le Comité d'exécution dispose à cette heure pour continuer ses travaux.

M. Bischoffsheim, qui avait souscrit pour 10.000 francs, sous la condition qu'un subside serait accordé par le gouvernement à l'œuvre de l'observatoire vauclusien, a versé cette somme, bien que la condition par lui stipulée, n'ait pas été remplie.

D'un autre côté, l'association française pour l'avancement des sciences a donné 5.000 francs.

Le Comité a donc actuellement plus de 40.000 francs en caisse.

Les travaux qui restent à exécuter vont être mis en adjudication, et tout fait espérer que le service des observations météorologiques pourra être inauguré au mois d'octobre prochain.

M. le Président se fait l'interprète des sentiments de l'Académie en félicitant MM. Manivet et Octave Baze des succès qu'ils ont obtenus dans la représentation au théâtre de notre ville des œuvres dramatiques dont ils sont les auteurs, et qui se distinguent par des qualités remarquables.

Conformément à l'ordre du jour, M. Cerquand donne lecture d'un mémoire sur Copia, dont le nom s'est trouvé sur un autel de Boulbon. L'auteur a laissé de côté la question épigraphique résolue très clairement par Mul, Allmer et Rochetin, et s'est borné au point de vue mythologique.

1° Copia apparaît dans la langue commune comme nom abstrait représentant une qualité afférente aux objets : *Copia virorum*, *copia librorum*, quantité d'hommes, de livres.

2° La qualité abstraite apparaît ensuite comme nom concret dans *Cornucopiæ*.

3° *Copia* est considéré comme une *entité*, mais prise dans un sens général : *l'abondance en soi.*

4° Cette entité vague prend une forme dans l'allégorie.

6° *Copia*, enfin, conception allégorique, figure dans une légende grecque adoptée par les Romains. Désormais elle revêt un caractère divin, et se joint, dans un rang secondaire, à *Fortuna*, dont elle serait un dédoublement.

M. Rochetin lit ensuite une note sur les Mars topiques du pays de Sault et sur les *castella*. En voici le résumé :

Digitized by Google

« La formation de musées cantonaux rendrait les plus grands services à la science archéologique en mettant à la disposition des érudits de province une foule de documents devant servir à écrire l'histoire locale. Aussi, l'on ne saurait trop encourager ceux qui s'en occupent. M. Henri Chrestian de Sault, notre confrère à l'Académie de Vaucluse, a le mérite d'avoir contribué à la formation du musée de ce canton ; il y a recueilli un assez grand nombre d'objets se référant soit aux époques préhistoriques, soit à la période gallo-romaine.

« Une remarque à faire touchant les monuments épigraphiques de cette contrée, c'est que la plupart sont des autels votifs à Mars ou à d'autres divinités guerrières, comme les déesses-mères, qui étaient spécialement invoquées par les légionnaires romains. M. Allmer, notre savant confrère, a publié la plupart de ces inscriptions, dans le *Bulletin archéologique de la Drôme*.

« Il en est une cependant sur laquelle il ne s'est pas expliqué ; c'est un autel votif à un Mars topique, à *Mars Nabelcus*. Il était particulièrement invoqué dans la vallée de la Nesque, ce qui nous ferait penser que peut-être ce qualificatif, d'origine gauloise, était formé du nom de ce petit cours d'eau ; le *Marti Nabelco* des inscriptions signifierait alors : *Au Mars de la Nesque*. Deux autels votifs à ce Mars topique ont été trouvés au village de Monnieux, et un autre à St-Didier. Celui-ci a été acquis par le musée Calvet.

« Deux autres divinités topiques et guerrières, appartenant aussi à la région montagneuse de Vaucluse ; c'est le *Mars Albiorix* et la Minerve gauloise *Albiorica*. Le cippe dédié au premier fut trouvé à Sablet, l'autre à St-Saturnin d'Apt. Ces qualificatifs *Albiorix*, *Albiorica*, sont intéressants en ce qu'ils semblent se rapporter aux *Albici*, c'est-à-dire aux populations de la montagne, mentionnées dans les auteurs anciens, et qui, d'après eux occupaient toutes les hauteurs comprises entre le littoral méditerranéen et le pays des Voconces. Nous trouvons, en effet, dans cette étendue, un assez grand nombre de noms de lieux qui ont conservé cette racine gauloise *Alp ou Alb*, signifiant hauteur, montagne. Un village des Basses-Alpes, limitrophe du département de Vaucluse, s'appelle le Revest d'*Albion*, par corruption *du Bion*, et, dans le canton même de Sault, St-Christol s'appelait autrefois St-Christol *d'Albion*.

« M. Henri Chrestian nous a révélé l'existence aux environs de Sault de plusieurs enceintes fortifiées. Nous avons visité nous-même les deux qui sont situées dans la vallée de la Nesque : celle de la rive droite s'appelle le *Casteleras* ; celle de la rive gauche, *Peissonnière*. Ces antiques retranchements se composent d'un double mur : un mur intérieur formé de gros blocs de calcaire, construits à pierres sèches, et un mur extérieur bâti de moellons non dégrossis et non appareillés mais liés par un ciment solide offrant un mélange de chaux et de pierrailles. L'enceinte en pierres sèches doit être considérée comme ayant appartenu à un oppidum gaulois. Quant

Digitized by Google

« au mur extérieur, pour être fixé sur l'époque de sa construction, il « aurait fallu recueillir tous les vestiges d'antiquités qu'on a pu décou- « vrir dans ces refuges et surtout les monnaies. Les quelques débris « qui en proviennent, tels que fragments de poteries et de moulins à « bras en pierres volcaniques, établissent qu'ils remontent à l'épo- « que gallo-romaine, et l'opinion qu'on doit adopter comme la plus « probable est celle-ci : ces murs ont été bâtis au III^e^, IV^e^ ou V^e^ « siècles, c'est-à-dire dans ces temps troublés où les invasions des bar- « bares avaient jeté la terreur en Gaule et où les populations affolées « cherchaient un asile momentané derrière les remparts et les forte- « resses improvisées. Organiser la défense fait la grande préoccupation « de cette époque, et de même que les villes s'entourèrent d'enceintes « fortifiées ou *castra*, de même aussi les populations de la campagne « établirent, dans les endroits les plus propices, des retranchements « au milieu desquels elles se réfugiaient avec leurs troupeaux. Ces « refuges étaient situés dans des lieux escarpés où l'on pouvait lutter « avantageusement, et à côté d'un cours d'eau qui permettait un appro- « visionnement facile, et la plupart du temps sur l'emplacement d'an- « ciens *oppida* gaulois, où l'on trouvait pour la construction des murs « nouveaux les blocs de rocher de l'enceinte en pierres sèches. Tous « ces avantages nous expliquent comment à des *oppida* de l'époque « celtique ont succédé souvent des refuges gallo-romains. C'est le cas « pour ceux de la Nesque. »

Sans vouloir mettre en doute les conclusions de l'excellent travail de M. Rochetin, M. Bayle demande s'il n'y aurait pas lieu de tenir compte des traditions locales relatives aux invasions sarrazines, dans la recherche de l'origine des Castella de la vallée de la Nesque. Ces traditions se rencontrent un peu partout dans l'ancienne Provence : à Avignon, en 1504, les consuls firent démolir d'énormes murs du clos de Pierregort, qui étaient appelés *murs des Sarrazins* ; à St-Remy, près de l'ancien monastère de Saint-Paul-du-Mausolée, un arceau solitaire porte le nom de *Portal dels Sarrazins* ; non loin de Noves, on montre un groupe de rochers que les anciens titres nomment les *Cavals dels Sarrazins* ; dans les environs de Sault, on rencontre en bien des endroits des excavations circulaires creusées dans le sol, autour desquelles gisent éparses de nombreuses scories de fer ; ce sont, disent les gens du pays, *les forges des Sarrazins*. Enfin, près de Montbrun, fut trouvée à la fin du dernier siècle, une épitaphe en langue arabe dont parlent François Achard dans sa *Gégraphie de la Provence*, Garcin dans son *Dictionnaire historique et topographique*, et l'abbé Constantin, d'Aurel, dans ses lettres au savant Calvet.

M. Rochetin répond que rien n'est à négliger dans l'étude des anciens monuments ; mais qu'il faut se méfier des traditions populaires qui attribuent aux Sarrazins beaucoup de ruines de constructions dont l'origine n'est pas bien connue et qui frappent les esprits par leur masse ou leur air de vétusté.

Ces observations amènent plusieurs membres de l'Académie, notam-

Digitized by Google

ment MM. Sagnier, Nicolas et Bourges, à signaler l'importance du canton de Sault au point de vue de la science historique, non moins que pour les études géologiques ; des explorations bien conduites produiraient certainement d'importants résultats.

Séance du 5 avril. — La parole est donnée à M. le docteur Villars pour lire un rapport sur le budget de l'Académie et sur la situation financière de cette société. Cet exposé est accueilli par des applaudissements.

M. le Président prie l'Académie d'autoriser M. Léon Morel, receveur particulier à Carpentras, à lui communiquer une note de M. de Villario, sur un mode particulier de construction romaine révélé par des fouilles récentes faites à Carpentras.

Cette autorisation est accordée avec empressement, et M. Morel donne lecture de la note suivante :

Dans le courant du mois de décembre dernier, des travaux de déblaiement exécutés à Carpentras, au quartier dit de la Crozette ou de Marignane, ont mis à jour un gisement d'urnes romaines. Leur disposition ne rappelait en rien ce que l'on sait, depuis longtemps, de l'emploi auquel ces sortes de vaisseaux étaient destinés.

Par leur forme générale, ces urnes ressemblent aux amphores, surtout à ce genre d'amphores que l'on croit être les *Seria* de quelques auteurs latins. Elles sont en poterie très-grossière à surface inégale, à panse renflée, se terminant en pointe conique ; à col court et goulot évasé, se rattachant à la panse par deux anses très arquées. Leur hauteur est de 70 centimètres, leur diamètre de 40 centimètres environ.

Elles étaient enfouies à 1 m. 60 c. dans la terre arable, protégées par des murs latéraux, et encastrées par leur base, et jusqu'à mi-hauteur dans une couche de mortier. Au-dessus de ce mortier, les vides laissés par le retrait des panses et l'étranglement des cols, étaient comblés par du sable. C'est aussi de sable que ces urnes étaient exclusivement remplies. Elles étaient alignées par cinq de front sur neuf rangs parallèles, avec un mur séparatif entre les 5^{me} et 6^{me} rangs.

Cette substruction supportait un entablement très uni, de 15 à 20 centimètres d'épaisseur, en un béton composé de ciment et de débris de briques. La terre qui reposait immédiatement sur ce pavé était mêlée à des matières pulvérulentes et charbonneuses, décélant un foyer ou un lieu à incinérations. L'action du feu était manifeste aussi sur des blocs de pierre voisins, à couches superficielles d'un brun rougeâtre, et se délitant facilement.

Aucun renseignement de quelque importance n'a été fourni jusqu'ici par le remaniement des terres à cet endroit. Trois phalanges humaines, quelques menus os calcinés, deux moyens bronzes ; l'un de Tibère, à tête laurée, l'autre de Faustine mère, ayant au revers, l'autel de Lyon,

Digitized by Google

un petit chapiteau de marbre blanc, à sculptures grossières, deux ou trois fragments de fûts de colonne, et c'est tout.

Mais à quelques pas de là on découvrit, il y a quelque cinquante ans, un marbre de l'époque des Flaviens, portant une très belle inscription votive : *Au Génie de la Colonie* ; indice certain d'un monument public dont les vestiges ont disparu ou n'ont pas été mis à jour.

Sur ces données, et l'imagination aidant, on a voulu voir dans cette substruction, les restes du foyer sacré de la cité ou d'un sanctuaire public, ou d'un autel à incinération. Toute hypothèse est actuellement prématurée.

Les fouilles seront prochainement reprises, et peut-être révèleront-elles le sens ou le motif encore caché d'un système de construction non décrit jusqu'ici.

Non décrit.... nous allons trop loin, car en même temps que cette découverte avait lieu à Carpentras, M. Le Blant, directeur de l'école française à Rome, signalait, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, comme une singularité, une construction retrouvée dans les fouilles pratiquées au Forum, et présentant une grande analogie avec celle qui fait l'objet de cette note. « Dans une pièce du rez-de-chaussée (de la maison des Vestales) qui est au pied du Palatin, dit M. Le Blant, on avait, pour combattre l'humidité, employé un moyen assez étrange. Le sol, creusé à 50 cent. environ avait été recouvert de grandes amphores coupées par le milieu, posant sur leur section, et sur les cols desquelles reposait le pavé, complètement isolé. »

Une seule objection en terminant.

A Carpentras, c'est au voisinage d'un lieu évidemment consacré que cette substruction se découvre ; à Rome, c'est dans la maison même des Vestales. Eh bien, est-ce la question d'humidité ou de religion ? de de moëllons ou de symbolisme ? L'énigme nous vient-elle d'un collège de Pontifes ou d'un corps de maçons ?

Cette communication excite vivement l'intérêt de l'Académie qui remercie M. Morel de lui avoir fait part d'une découverte aussi curieuse.

Pour faciliter l'étude de la question, M. Morel a fait dresser les plans, coupes, élévations et vues du singulier monument du quartier de la Crozette, et il place ces dessins sous les yeux des membres de l'Académie.

M. Morel dit ensuite que tous les archéologues qu'il a consultés lui ont déclaré n'avoir jamais rencontré, en Provence, de semblables constructions, en sorte qu'il est permis de croire que le monument dont il s'agit n'a jusqu'à ce jour de similaire qu'à Rome. Il ajoute qu'il a recueilli à la Crozette, comme M. Le Blant l'a fait dans la salle des Vestales, un cippe funéraire dont il présente le dessin. Ce cippe porte une inscription antique où se lit le nom de L. THORI EVTYCHI.

Serait-ce le tombeau d'un fonctionnaire romain, civil ou militaire, mort à Carpentras ?

Ce qui semblerait le prouver, c'est que M. Barrès, bibliothécaire de la ville, a signalé dans le Recueil des *Inscriptions antiques de Gruter*, tome II, page 924, n° 9, l'épitaphe d'un enfant portant les mêmes noms et

Digitized by Google

prénom, inhumé à Rome, à l'âge de 1 an, 4 mois et 12 jours. Le père de cet enfant serait-il le *Thorus Eutychus* qui mourut à Carpentras ?

Depuis la rédaction de la note de M. de Villario, de nombreux débris de pierres, briques à rebords, fragments de vases antiques, ont été trouvés au même lieu et aux environs. On y a découvert également 1° une hache en fer d'assez forte dimension, semblable à celles que M. Morel a rencontrées, à plusieurs reprises, dans les tombes de l'époque franque, en Champagne ; 2° une anse en bronze ; 3e un curieux instrument en fer, sorte de serpe ornée d'un crochet ; 4e un vase antique en terre noire, semée de points blancs à l'intérieur, et paraissant remonter à une époque bien antérieure à la domination romaine ; 5° une pierre de dimension colossale, bien taillée, n'ayant pour tout ornement qu'une rainure médiane de 2 centim. dans toute sa longueur, et qui peut provenir de l'entablement d'un portique.

Des fouilles heureuses donneront peut-être la clef de toutes ces choses qui sont encore inexpliquées. On peut toutefois dès aujourd'hui supposer que la construction de la Croizette a appartenu à une salle où on incinérait les morts. On lit, en effet, dans *le Livre des funérailles*, de Claude Guichard, que les Romains avant d'incinérer les morts avaient coutume de leur couper quelque membre, comme le doigt. Or M. Morel a précisément découvert, à côté des urnes de Carpentras, trois phalanges humaines non brûlées.

L'Académie remercie chaleureusement M. Morel de ces communication si intéressantes.

L'ordre du jour indique une lecture faite par M. Bayle, sur les fêtes données par la ville d'Avignon à César Borgia, fils du pape Alexandre VI.

Le duc de Valentinois avait été envoyé à Chinon auprès du roi de France Louis XII pour lui porter la bulle papale qui prononçait la dissolution de son mariage avec Jeanne, fille de Louis XI, et l'autorisait à épouser Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII.

Quand les Avignonais apprirent que ce prince était arrivé à Marseille, ils y envoyèrent une ambassade pour l'inviter à s'arrêter dans leur ville. Ce fut le 28 octobre 1498, un dimanche, que César Borgia fit solennellement son entrée à Avignon. Le mémoire de M. Bayle, raconte le cérémonial de cette réception, et décrit, avec des détails puisés dans des documents officiels et complètement inédits, les spectacles et jeux publics qui furent offerts au duc depuis la porte Saint-Lazare jusqu'au palais archiépiscopal, puis les bals, farces et festins que le Parlement de la cité lui donna à l'hôtel-de-villle.

Séance du 3 mai. — M. Duhamel donne lecture d'un travail sur l'habitation, la famille et la sépulture de Pierre Obréri, architecte du Palais des Papes. Il résulte des documents découverts par M. Duhamel, dans le fonds de la Collégiale de St-Didier aux archives départe-

Digitized by Google

mentale, que Pierre Obréri habitait, à Avignon, la rue des Masses; que les restes de son habitation subsistent encore, que l'architecte du Palais avait une assez nombreuse famille et qu'il fut inhumé dans l'église St-Didier, en face de la chapelle des Onze Mille Vierges.

Après la lecture de ce travail, l'Académie exprime le vœu que le nom d'Obréri, principal architecte du Palais, soit donné à la rue qui aboutit de la place de l'Horloge à ce monument.

M. Rochetin donne lecture d'une étude sur le Jupiter guerrier du musée Calvet et sur un autel votif à Sylvain trouvé à Lacoste. Il est décidé que ces travaux seront insérés dans le prochain fascicule des Mémoirs de l'Académie.

Séance du 7 juin. — M. Rochetin signale à l'Académie, la Notice historique que M. Coulondres, notre collègue, a récemment publié, sur le prince de Conti qui fut gouverneur du Languedoc, au XVII^e^ siècle.

Le Prince de Conti, est une figure digne de fixer l'attention. Aussi son histoire a-t-elle été écrite et M. Coulondres n'a pas voulu refaire ce qui a été déjà fait. Il s'est seulement proposé pour but de parler surtout des funérailles, des regrets que sa mort excita dans le Languedoc et de son tombeau, qui s'élevait autrefois dans l'église de la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon.

Pour écrire cette étude, M. Coulondres a puisé aux sources ; il a mis à contribution les archives de Villeneuve, le journal de l'abbé Soumille, précidemment publié par lui, et les archives de Pezenas, près duquel mourut le prince de Conti.

On peut donc considérer son travail comme entièrement original et constituant une page si intéressante et si peu connue de l'histoire de Villeneuve.

En terminant, M. Coulondres nous fait connaître que, lors de son séjour dans cette petite ville, il s'était occupé de rechercher la sépulture des différents personnages qui furent ensevelis dans l'église de l'ancienne Chartreuse et notamment celle du prince de Conti. La note si explicite du journal de Soumille ne pouvait laisser de doute sur son emplacement, et M. Coulondres se proposait de la fouiller pour recueillir les cendres de ce personnage, mais tous ses efforts vinrent échouer devant le refus formel du propriétaire actuel de cette partie de l'église.

Ce que M. Coulondres ne put entreprendre, nous dit M. Rochetin, à la fin de sa note, un homme de goût et de savoir, M. l'abbé Fuzet, curé de Villeneuve vient de l'accomplir. Il a triomphé de la résistance du propriétaire et il a pu recueillir les ossements du frère du grand Condé. Il se dispose à donner à ce personnage, dans son église de Villeneuve, une sépulture digne de lui ; elle sera surmontée de la plaque de marbre noir qui ornait autrefois son tombeau dans l'église de

Digitized by Google

de la Chartreuse et sur laquelle est gravée son épitaphe en lettres d'or, En même temps, M. l'abbé Fuzet, se propose de restaurer le tombeau d'Arnaud de Via, neveu du pape Jean XXII et fondateur de la Collégiale de Villeneuve. Ainsi sera rétablie sa belle statue en marbre blanc qui le surmontait autrefois.

M. Duhamel, donne ensuite lecture d'un travail sur une chapelle romane et sur deux inscriptions des évêques d'Orange du XII[e] siècle, qu'il a trouvées dans les greniers de la mairie de cette ville.

Il résulte de la note de M. Duhamel qu'il existait au XVIII[e] siècle encore, aux environs de la cathédrale d'Orange, une ancienne église, antérieure au XII[e] siècle et très probablement carlovingienne, dont il serait possible de retrouver les traces. Les deux inscriptions tumulaires qu'il signale sont en marbre blanc, gravées sur des débris de monuments romains et bien conservées. Le texte, qui en avait été altéré, a été retabli par M. Duhamel, qui en expose une photographie. Il est décidé que ce travail sera inséré, avec la photographie qui l'accompagne, dans le prochain fascicule de Mémoires de l'Académie.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE DE VAUCLUSE

Le dimanche 21 décembre 1884, à 4 heures du soir, l'Académie de Vaucluse a tenu sa séance publique annuelle à l'Hôtel de Ville d'Avignon.

La plupart des membres de l'Académie, ainsi que de très nombreux invités, parmi lesquels on comptait beaucoup de dames, assistaient à cette troisième séance publique annuelle. On remarquait aux places d'honneur, au bureau et sur l'estrade, M. le général Courty, commandant la 20e division militaire, M. Granet, inspecteur d'Académie, MM. Sagnier, Ducos, vice-présidents de l'Académie, un grand nombre de membres de l'Université, des magistrats, des officiers, des membres du clergé et du barreau, etc.

Le fauteuil de la présidence était occupé par M. Assiot, préfet de Vaucluse. Il avait à sa droite M. Pamard, président de l'Académie, à sa gauche M. le général Courty.

M. le docteur Pamard, président de l'Académie, a ouvert la séance en ces termes :

Digitized by Google

Mesdames et Messieurs,

L'Académie de Vaucluse va terminer la quatrième année de son existence nouvelle ; je suis heureux d'avoir à constater sa prospérité toujours croissante et le développement qu'elle a acquis dans cette courte période. Ces heureux résultats sont dus aux quelques travailleurs infatigables que vous connaissez bien, et qui viennent sans relache vous apporter les prémices de leurs œuvres et les fruits de leurs patientes recherches. Ils sont dus aussi à vous tous, Mesdames et Messieurs, qui voulez bien vous intéresser à notre œuvre, et venez chaque année plus nombreux entendre le résultat de nos luttes pacifiques. Parmi les sympathies que nous avons rencontrées sur notre route, nulle ne pouvait nous être plus précieuse que la vôtre, Monsieur le Préfet; vous avez bien voulu en donner un témoignage nouveau, en acceptant de venir encore, cette année, présider notre réunion publique. Veuillez accepter tous nos remercîments, en me permettant de ne pas trop m'étonner. Vous serez, en effet, bientôt plus vauclusien que les Vauclusiens eux-mêmes ; vous aimez le soleil et même le mistral, vous avez la passion des beaux vers, qu'ils soient faits en français ou dans notre harmonieuse langue provençale.

Je n'ai pas à entrer dans de grands détails sur l'histoire de cette année : vous aurez beaucoup plus de plaisir et de profit à entendre notre secrétaire perpétuel, qui vous fera le compte-rendu de nos travaux, et nos rapporteurs qui vous exposeront le résultat de nos divers concours.

Je ne veux pourtant pas me soustraire aux devoirs de ma charge, et oublier de payer un juste tribut de regrets aux collègues que nous avons perdus.

La mort a été peu clémente pour notre Compagnie ; la section des Beaux-Arts a été plus particulièrement éprouvée : elle a perdu un peintre et deux architectes.

Le premier, Guilbert-d'Anelle, était venu à Avignon, il y

Digitized by Google

a quelque vingt-cinq ans, comme Directeur de notre école des Beaux-Arts. Élève d'Horace Vernet, il avait été désigné au choix de l'autorité municipale par ce grand peintre, qui ne cessa de porter le plus grand intérêt à la ville, berceau de sa famille. Guilbert eut la plus féconde et la plus salutaire influence sur les jeunes gens qui fréquentaient l'école ; il sut développer leurs dispositions naturelles, leur inspirer le goût du travail et la passion de l'art. Plusieurs de ses élèves sont arrivés ; nous n'aurions pas à chercher bien loin pour les apercevoir. Il produisit peu, à part les peintures murales de l'abbaye de Frigolet, quelques portraits et des ébauches de tableaux historiques, qui valent peut-être plus par l'exactitude que par le mérite artistique. Il avait abandonné ses pinceaux pour se consacrer à la peinture sur verre ; nous n'avons pas à nous en plaindre : vous trouverez dans les églises de notre ville et dans celles des villes voisines des vitraux sortis de ses ateliers, qui sont dignes d'être remarqués. Malheureusement, il était l'homme le moins qualifié pour être commerçant : il avait tout d'un artiste, rien de l'industriel. Un trait qui me vient en mémoire, et que je vous demande la permission de vous conter, pourra vous donner une idée de la façon dont il faisait les affaires. Un curé des environs, un curé bâtisseur, comme il s'en trouve quelques-uns, vient le trouver, et lui exposant l'état précaire de ses finances, lui demande de lui venir en aide. Guilbert se laisse attendrir et lui promet d'orner de vitraux la fenêtre du chœur ; or, il se trouva, l'église terminée, que ce chœur eut deux fenêtres absolument symétriques ; notre collègue était trop artiste pour souffrir l'aspect disparate qui résultait de l'inégalité choquante avec laquelle les deux ouvertures étaient traitées. Il garnit de vitraux la seconde comme la première : et c'est ainsi que ce sceptique, j'allais dire ce libre-penseur, orna de ses deniers la maison du Seigneur.

Avec de telles façons d'agir, il ne pouvait gagner beaucoup d'argent, et il n'en gagna pas. De plus, ses occupations nouvelles lui faisaient négliger son école, et il avait été mis

Digitized by Google

en demeure de demander sa mise à la retraite. Aussi, quand la mort l'a enlevé, à la suite d'une longue maladie, sur l'issue de laquelle il était le seul à avoir des illusions, sa situation était des plus embarrassées.

Nature ouverte, généreuse, caractère gai, vrai gamin de Paris transplanté sous le ciel de Provence, il était essentiellement artiste ; il était même resté quelque peu rapin. Quelques-uns d'entre vous se rappellent-ils le Bilboquet du Grelot et de la cavalcade de 1863 ? C'était un ami sûr ; et, chose plus étonnante, il savait être reconnaissant. Aussi tout le monde l'aimait, et chacun applaudit à l'idée, qu'eurent quelques-uns de ses élèves et de ses amis, de faire exécuter en bronze le buste, qu'avait fait de lui son élève Guérin, et de le placer sur son tombeau. Une souscription en a couvert les frais ; l'inauguration en a eu lieu récemment, elle a été l'occasion d'une touchante manifestation, dans laquelle notre cher paysagiste, Paul Saïn, a su être l'interprète juste de l'émotion générale.

Un de ses anciens élèves, celui-la même qui avait fait le plan du monument élevé sur sa tombe, devait le suivre bientôt, enlevé brusquement dans toute la force de l'âge et du talent. Travailleur infatigable, persévérant, Boudoy est mort à la peine, alors que le plus brillant avenir s'ouvrait devant lui. Après avoir suivi les cours de nos écoles et ceux de l'école des Beaux-Arts de Paris, il avait été attaché aux travaux de construction du Grand Opéra sous Charles Garnier. L'influence d'un tel maître fut grande sur ses premières œuvres : il lui avait donné le goût de la couleur et de l'ornement. Boudoy laisse après lui, quoique jeune, des travaux nombreux, qui brillent chacun par quelque mérite et qui gagneront à être revêtus de la patine du temps. Dessinateur habile, décorateur ingénieux, il voyait son talent s'épurer chaque jour sous la double influence du temps et de l'expérience. Tout nous donne à penser que, si la mort n'était ainsi venue interrompre brutalement sa carrière, il eût donné des œuvres d'un ordre supérieur.

Digitized by Google

L'épidémie qui, cette année, a fait des victimes un peu partout, ne devait pas épargner notre Compagnie. Qui aurait cru en voyant cet homme robuste, taillé en athlète, toujours actif, toujours allant, qu'il serait précisément celui que choisirait le fléau? Quelques jours, que dis-je? quelques heures ont suffi pour jeter bas le colosse et porter le deuil dans le cœur de ses amis, de tous ceux qui le connaissaient, soit de près, soit de loin.

Eugène Pascal était le fils de ses œuvres: après avoir commencé ses études dans les écoles publiques de la ville, puis au Lycée, il fut admis en 1840 comme élève-maître à l'École normale; il en sortit en 1844 avec le brevet de capacité pour l'instruction primaire supérieure. Il fut alors employé à la construction du chemin de fer de Marseille à Avignon, et plus particulièrement attaché aux travaux du viaduc qui traverse la Durance.

En 1848, il obtenait une place à la Mairie dans le bureau des travaux publics. Sa place y était marquée; son père, Pierre Pascal, avait été Inspecteur des travaux communaux de 1830 à 1841, et avait obtenu du roi une médaille d'argent pour actes de courage dans divers incendies. Si l'on remonte plus haut, nous trouvons Jean-Baptiste Pascal, son grand père sans doute, nommé par le maire M. Puy, en mars 1814, à la place d'inspecteur des travaux de la commune. Pascal sut se faire apprécier par ses chefs, MM. Bousquet et Jeoffroy, qui furent à ce moment architectes de la ville, et par les maires qui se succédèrent à l'Hôtel de Ville, plus particulièrement par M. Eugène Poncet et par celui qui le remplaça.

Ma tâche, Mesdames et Messieurs, devient ici particulièrement délicate, car il m'a toujours paru difficile de parler, fût-ce indirectement, de soi ou de ceux qui vous touchent d'aussi près. Pascal, qui avait d'abord été chargé du service de la voirie, fut bientôt nommé Architecte de la ville. Il fut ainsi associé à tous les travaux de cette Administration, qui a duré près de treize ans et qui a laissé de son passage des traces, qui ne me

Digitized by Google

paraissent pas pouvoir être oubliées. Actif, infatigable, d'un dévouement à toute épreuve, d'une honnêteté parfois un peu rude, Pascal devait être la victime de ses qualités elles-mêmes. Quand le Maire eut été renversé, comme on ne pouvait atteindre celui qui n'avait pu défendre le bien de tous sans léser les intérêts de quelques-uns, on s'en prit à son collaborateur. Le Conseil municipal eut la faiblesse d'obéir à ceux qui l'avaient porté sur le pavois et d'écouter les rancunes, les intérêts froissés, les ambitions déçues, qui voulaient une satisfaction : Pascal fut le bouc d'Israël. On n'osa pourtant pas frapper en face l'homme sans reproches, et on adopta l'admirable expédient de supprimer l'emploi. La mesure ne fut votée, je suis heureux de le constater, qu'à une très faible majorité. Et ce vaillant serviteur fut jeté sur le pavé avec une pension de retraite, qu'on avait songé à lui contester et qui lui permettait tout juste de ne pas mourir de faim. Il sortait de l'Hôtel de Ville plus pauvre qu'il n'y était entré; il avait, il est vrai, une médaille d'or pour sa conduite pendant les inondations de 1856 et d'autres récompenses pour actes de dévouement.

Le coup fut rude pour notre ami : il fut quelque temps à s'en remettre ; mais il n'était pas de ceux qui se laissent longtemps abattre : il avait une femme à nourrir et des enfants à élever. Il se mit au travail, et le travail ne lui manqua pas, car on eut bientôt apprécié sa probité rigide, l'ordre et la méthode, qu'il savait mettre en toutes choses. La gêne disparut, l'aisance revint ; il vivait heureux au milieu de ses enfants, qui étaient sa joie et son espérance. Son bonheur ne devait pas être de longue durée ; dans moins d'une année ses enfants étaient enlevés tous les deux, et sa femme les suivait bientôt. Le coup fut rude ; il restait seul. L'amitié chercha à panser ses blessures ; et, le travail aidant, il continua à vivre, mais non pas sans avoir des heures de poignante tristesse, quand il envisageait sa maison vide et son avenir sans horizons. La mort a été pour lui une délivrance ; il a rapporté le mal de Carcassonne, où l'avait conduit son devoir professionnel.

Digitized by Google

Il s'est éteint sans une plainte, sans un regret, dans les bras de ses amis, qui remplaçaient pour lui la famille absente.

L'émotion, qui a accueilli la nouvelle de cette mort, l'assistance nombreuse qui, malgré l'heure avancée de la nuit, a accompagné jusqu'à sa dernière demeure notre malheureux ami, ont prouvé à tous, une fois de plus, que le temps est un grand maître, et que le jour de la justice luit fatalement pour nous tôt ou tard.

Dans ses dernières volontés, Pascal a voulu encore faire le bien ; ses trois exécuteurs testamentaires ont reçu le mandat d'employer toute la portion de sa fortune, dont il pouvait légalement disposer, en œuvres utiles ou charitables.

L'année était bien près de finir, et nous pouvions espérer que la liste de nos deuils s'arrêterait là, quand M. Paul Achard nous a été enlevé. Pour que la vie de ce savant modeste et de cet homme de bien fut racontée comme elle mérite de l'être, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de déférer au vœu que m'a exprimé M. Mouzin, en me priant de l'en charger.

Je ne veux pas oublier d'adresser nos félicitations à nos deux collègues, qui, au 14 juillet dernier, ont reçu la croix de la Légion d'Honneur. L'un, le docteur Monier, exerce la médecine depuis longues années avec une modestie, une exactitude et une correction qui lui ont acquis les sympathies de tous. Le Gouvernement aurait pu apprécier, comment cette décoration avait été accueillie par le corps médical, s'il avait vu l'ovation enthousiaste faite à notre collègue dans la dernière assemblée générale de la Société des Médecins de Vaucluse.

L'autre, est l'auteur de la *Miougrano*, notre cher poète Avignonais, Théodore Aubanel. Tous ceux qui aiment le soleil, la lumière, les belles statues, les femmes belles, le Beau, que vous le trouviez dans le monde physique, ou que vous le rencontriez dans le monde moral, tous ont acclamé la distinction accordée au chantre harmonieux de la *Vénus d'Ar-*

Digitized by Google

les, à l'auteur *doù Pan doù Peccat*. Et, s'il était permis de rappeler encore une ovation enthousiaste, laissez-moi vous dire que j'ai encore les oreilles pleines des rimes touchantes et des chants harmonieux qui ont salué dans une ville voisine le nouveau Chevalier. Il a toutes les sympathies de ceux qu'on a appelés *gens irritabile vatum*, de même que M. Monier a rendu menteur le vieux dicton : *nulla invidia nisi invidia medicorum*.

Mesdames et Messieurs, me voici arrivé à la fin de ma tâche, et aussi au terme de mon mandat. Je descends du fauteuil avec la satisfaction de laisser l'Académie prospère et de transmettre mes pouvoirs en des mains qui sauront bien lui donner un nouveau lustre. J'ai fait de mon mieux, quoique je n'aie pas fait grand chose ; mon passage au pouvoir pourra rappeler celui de certain roi de la fable, qui ne fut pas bien gênant. J'avais, pour mon bonheur, et aussi pour celui de notre Compagnie, des collaborateurs, qui ont rendu ma tâche aussi agréable que facile ; je tiens à leur adresser tous mes remercîments.

Vous m'avez fait, Messieurs, en m'appelant à vous présider, un honneur auquel j'ai été très sensible. Je l'ai été d'autant plus, que je ne pouvais attribuer à mes faibles mérites l'unanimité de vos suffrages ; vous avez voulu honorer en moi le nom que je porte ; je suis très heureux d'avoir en ce jour l'occasion de vous offrir publiquement l'expression de toute ma reconnaissance.

Le Secrétaire perpétuel, chargé de rendre compte des travaux annuels de la Société, s'exprime ensuite en ces termes :

Digitized by Google

Mesdames, Messieurs, mes chers Collègues,

Il y a quatre ans, un soir de novembre, il se passait, dans une ville que vous connaissez tous, un fait singulier, une histoire de *Belle au Bois dormant*, un conte de *Mille et une Nuits*, moins l'appareil fantastique et le ciel d'Orient. Six personnes, dont trois médecins, essayaient de réveiller, de remettre surses pieds, de rajeunir même, une pauvre vieille agée de près de cent ans, et qui, depuis trente cinq ans, dormait d'un calme et paisible sommeil. C'était presque tenter une résurrection; or, ressusciter les gens, ce n'est pas encore, malgré leur science, le rôle des médecins, et ce ne sera jamais hélas! celui des simples mortels! Qui le croirait? L'opération réussit. Un mois après l'évènement, la malade guérie, fraîche, leste et jeune, franchissait cavalièrement les degrés de l'hôtel-de-ville. Elle venait y rappeler son état civil, réclamer ses droits de citoyenne, déclarer, sans honte, qu'elle était née en l'an VIII, mais qu'elle avait encore de beaux restes, qu'elle s'appelait l'Académie de Vaucluse.

Son costume parut un peu fané; on découvrit, sur son front, quelques traces de perruque, son nom même était tout à fait demodé. Aux dames, elle sembla ridicule, ce qui, entre elles, ne se pardonne guère; les hommes trouvèrent qu'elle avait mis du rouge, ce que beaucoup n'aiment pas; les jeunes gens la jugèrent trop vieille, ce qui, pour eux, est souvent un crime. On l'attaqua sur tous les tons. On se rappela, pour la circonstance, la vieille divise avignonaise: «*Unguibus et rostro*». Elle fut condamnée en prose, en vers et même, je le crois bien, dans cette autre langue, inconnue de M. Jourdain et que, de notre temps, on nomme la langue verte. Les flots d'épigrammes qui sont, depuis leur naissance, l'apanage des académies grandes ou petites, se soulevèrent sur Avignon. C'était un déluge qui faillit inonder Carpentras. Il n'y eut bientôt plus entre les mots faits sur l'Aca-

Digitized by Google

démie française et ceux dont on gratifia l'Académie de Vaucluse qu'une seule différence, c'est que les uns avaient été l'œuvre de gens d'esprit et les autres, celle.. de l'esprit de certaines gens. A quoi pensent-ils donc? Une académie aussi vieille que le siècle ! Si encore parmi ses adorateurs, puisqu'elle en trouve, on ne voyait que de beaux esprits, littérateurs, poètes, artistes, âmes naïves, tendres et jeunes, éprises d'idéal et nourries d'illusions, cette parure cacherait ses rides. Mais une académie qui s'entoure de l'épais élément bourgeois, tend la main au négoce, accueille, avec grâce, et même avec bonheur, des professeurs, des régents d'école, sourit à de pauvres petits fonctionnaires, fréquente les gens en place, se recrute un peu partout, sans distinction de race et de parti, qui comptera des gens de robe, des gens d'Église et quelquefois même des gens de lettres ! Et puis, voyez-vous cette bande d'archéologues ramassant de vieux cailloux, collectionnant des pierres à fusil ; ces médecins cherchant les os de l'homme préhistorique et raccommodant mal ceux de leurs contemporains; ces savants en *us* prétendant courtiser la vérité, non point celle qui sort d'un puits.

. . . . . Dans le simple appareil
D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil ;

mais je ne sais quelle vérité emprisonnée, comme une momie d'Egypte, dans des bandelettes de parchemin ! Ah vraiment si Duclos eut, un jour, raison de recommander à l'Académie française de ne pas s'enducailler, il faut dire à la nôtre de ne pas s'embourgeoiser ! Les critiques ne tarissaient plus. Un jour notre modeste société se trouva donc plus heureuse que sa grande et illustre sœur. On avait dit que c'était une fille vertueuse qui ne faisait guère parler d'elle ; la notre faisait un peu parler d'elle, en restant, je l'affirme, excessivement vertueuse.

Ses plus anciens amis eurent donc la joie de se dire avec elle : On nous critique, on nous chansonne, on nous bat,

Digitized by Google

donc nous sommes. Or être, c'est-à-dire vivre de ses propres forces, suivre la ligne simple et droite, sans aspirer à une renommée retentissante ou à une popularité d'autant plus facile qu'elle est plus malsaine, n'est-ce pas, pour une société, comme pour un individu, un succès d'autant plus grand qu'il est plus modeste ?

Les premières difficultés, inhérentes à toute œuvre humaine, si petite qu'elle soit, ont donc été pour nous le baptême du feu. Elles ont éprouvé nos forces ; elles ont consolidé, au lieu de l'ébranler, notre modeste monument ; elles en ont assuré l'avenir. Les adhésions nous sont venues de tout côté, franches, sérieuses, loyales. Nous avons vu entrer successivement, dans nos rangs élargis littérateurs, poètes, peintres, sculpteurs, professeurs, ingénieurs. A côté d'eux, nous avons vu venir à nous le nombre non moins grand, non moins digne, non moins sympathique à tous, de ceux qui, dans les fonctions publiques, dans l'armée, dans la magistrature, dans le barreau, la médecine, le commerce, l'industrie, n'ont pas les loisirs nécessaires pour se livrer au culte des lettres ou des arts, mais qui réservent le coin le plus intime, le plus calme de leur intelligence et de leur cœur aux pures et douces jouissances qui naissent des choses de l'esprit.

C'est ainsi que nous comptons près de deux cents membres et que ce nombre s'accroît tous les jours. Le département, la ville d'Avignon nous accordent leurs subventions, l'État lui-même nous promet les siennes. Nous trouvons un asile pour nos réunions mensuelles dans l'un des salons de l'hôtel de ville. La vieille Sorbonne elle-même ouvre ses portes à nos délégués. Des hommes qui sont des maîtres dans les lettres, l'érudition, les arts, les sciences, tels que Guillaume, de Barthélemy, Révoil, Allmer, Fabre de Mortillet, A. Bertrand, de Villefosse, Mowat, d'autres encore sont entrés en relations suivies avec nous. Nous échangeons nos mémoires avec cinquante sociétés des départements. Nous avons recruté des correspondants en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Autriche. Quelques-

Digitized by Google

uns même ont passé l'Altantique, par correspondance, pour s'entretenir avec nous de l'homme préhistorique dans la vallée du Rhône. N'est-ce pas un grand honneur pour la vallée du Rhône, pour vos aïeux et pour leurs descendants ?

Nous ne nous contentons pas de provoquer parmi nous une saine et féconde émulation. L'organisation de concours littéraires, artistiques, et scientifiques nous ont mis en rapport avec la jeunesse studieuse. L'Ecole des Beaux-Arts, l'Ecole professionnelle d'Avignon ont répondu à notre appel. Nous y trouvons, pour se disputer nos modestes récompenses, toute une pépinière d'artistes, d'architectes, de mathématiciens préparés par des maîtres aussi distingués que dévoués, à des œuvres utiles et pratiques.

Tels furent, mes chers collègues, nos débuts dans le monde, telle a été la marche prudente et sûre de notre société pendant ces trois dernières années. Nous pouvons donc dire à nos détracteurs, s'il s'en trouve : L'œuvre que vous aviez condamnée se porte assez bien. Si notre tâche n'est pas plus brillante, c'est que la seule ambition que nous ayons et que nous voulons avoir, c'est de pouvoir mettre, en tête de nos modestes travaux, ce que le vieux Montaigne écrivit, un jour, à la première page de son livre immortel : « C'est icy un livre de bonne foy ».

L'année 1884 n'a pas été moins bonne que les précédentes. Le nombre de nos membres s'est accru, nos échanges avec les autres sociétés, ont été plus nombreux, nos séances mensuelles, plus suivies, les travaux publiés ou en préparation, plus importants. Votre secrétaire perpétuel n'a pas à en faire l'éloge. Venant de lui, quelque vrai, quelque sincère qu'il fût, il paraîtrait intéressé puisqu'il viendrait de quelqu'un de la maison. Les gens qui nous aiment puisque, de temps à autre, ils essayent de nous châtier, penseraient s'ils ne le disaient pas, que nous sommes une société d'admiration mutuelle. Or, nous avons tous nos admirations, mais nous sommes assez modestes pour qu'elles ne soient point mutuelles.

Digitized by Google

L'un de nos collègues, notre ancien président, M. Cerquand, qui a voué sa laborieuse retraite à l'étude des mythologies et dont le nom fait autorité en ces matières, a retrouvé dans une inscription découverte à Boulbon, les traces presque perdues, de la déesse Copia, une de ces nombreuses divinités auxquelles les Romains confiaient l'avenir de leurs moissons. Il ne m'en voudra pas, je l'espère, si je vous dis qu'il poursuit, avec une ardeur que rien n'arrête, ses intéressantes études sur l'Olympe gaulois et sur nos plus antiques traditions nationales si mal étudiées, si peu connues et dont l'influence dut être pourtant si grande sur les populations primitives de la Gaule. Un autre de nos collègues, M. Rochetin, auquel nous devions, l'année dernière, un remarquable travail sur la viabilité romaine dans le département, a continué ses études d'archéologie vauclusienne en donnant une explication nouvelle des attributs du Jupiter guerrier, ornement de l'une des salles du musée Calvet ; en publiant une étude sur les attributs entourant un autel votif à Silvain découvert à Lacoste. Il a de plus signalé aux savants une inscription gauloise en caractères grecs trouvée par lui à l'Isle. Dans celle du Groseau, également celtique, en caractères grecs, il a restitué le nom primitif de cette source, ΥPACEΛON, qu'il a justement identifié au Grasellum de nos vieilles chartes. Il a ainsi contribué, pour une bonne part, à l'interprétation de l'une des plus anciennes et des curieuses inscriptions du département. L'antique oppidum de Cadenet, l'un de ces nombreux postes qui, aux époques gauloise et romaine, défendaient la vallée de la Durance, a été étudié par notre vénéré collègue M. Sagnier, qui sait si bien allier à l'élégance du style, les connaissances les plus étendues sur l'histoire de ce pays. Un autre archéologue, M. Morel, dont les remarquables collections sont connues de tous ceux qui, en France, se livrent aux travaux archéologiques et que notre société est fière de compter parmi ses membres et ses délégués à la Sorbonne, nous a adressé une intéressante étude sur un mode de construction romaine révélé par des fouilles récentes fai-

Digitized by Google

tes à Carpentras. Enfin, pour couronner dignement ces travaux, nous avons pu, grâce à l'empressement de leur heureux possesseur, M. Jullien, devenu notre collègue, connaître exactement la quantité et l'importance des objets préhistoriques de toute nature trouvés dernièrement à St-Saturnin d'Apt et à Buoux. Ils sont d'une importance très grande pour l'histoire de cette contrée et assez nombreux pour former un véritable musée. Si nous n'avons pu conserver ces précieux restes, ce sera un honneur pour notre société d'en publier la description, d'en reproduire les principales pièces dans nos Mémoires. Nous devrons en grande partie cet heureux résultat à l'un de nos fondateurs, M. Nicolas, dont les travaux sur l'âge préhistorique dans la vallée du Rhône ont mérité les éloges des maîtres de la science et qui pardonnera, je l'espère, à l'un de ses compagnons de route, de rendre ici, au nom de tous, un public hommage à son dévouement à la science archéologique.

Quelques-uns d'entre nous, sans se désintéresser complètement de l'archéologie pure, se livrent plus volontiers aux recherches historiques et surtout à la solution des difficiles problèmes de l'histoire locale. Ils ne sont ni moins nombreux, ni moins heureux que leurs collègues. J'en ai pour preuve les études consacrées par M. Bayle au séjour de César Borgia et de Marie Mancini à Avignon ; le mémoire de M. Coulondres sur les funérailles du prince de Conti, gouverneur du Languedoc et frère du grand Condé; l'excellente étude de M. Gap, sur l'organisation communale, administrative et judiciaire de Seguret, modèle qui devrait être suivi pour toutes les communes du département. Notre collègue, M. l'abbé Fuzet, curé de Villeneuve-lez-Avignon, non content de relever et de restaurer l'un des monuments les plus intéressants de la sculpture du Moyen-Age dans ce pays, la statue d'Arnaud de Via, s'est livré à une étude aussi intéressante que complète sur l'abbaye de Notre-Dame des Fours, transformée plus tard en collège d'Annecy. Le docteur Laval, le patient et laborieux auteur du *Car-*

Digitized by Google

tulaire de l'Université d'Avignon, vous a montré qu'on peut être deux fois patriote en servant son pays et en étudiant son histoire. Nous avons commencé la publication d'un long et utile travail de M. Maire sur l'origine de noms de lieu du département. Une œuvre importante, *l'Histoire de Malaucène*, a été terminée, cette année, par deux de nos collègues, MM. Saurel. L'un d'eux ne s'est même pas contenté d'élever un monument à sa patrie, il a essayé de prouver qu'elle était située sur l'emplacement de l'antique Aeria, cette vieille cité voconce ou cavare, à moins qu'elle ne fût ségalaunienne, meminienne ou tricastine, et que se disputent, depuis un siècle, vingt-cinq ou vingt-six villes et villages, et des centaines d'archéologues méridionaux, qui naturellement quêtent et cherchent chacun pour leur clocher. Ne rappellent-ils pas un peu ce qui me contait, ces jours-ci, un de nos collègues, d'un ecclésiastique vauclusien, célèbre, même jusqu'au delà de la tombe, par ses originalités. Il prétendait avoir trouvé le berceau de Laure. Il gardait précieusement, cette chère dépouille qui avait entendu les premiers vagissements de l'amie de Pétrarque et, dans ses nombreuses pérégrinations, il plaçait toujours la naissance de Laure où il était curé !

L'archéologie et l'histoire n'ont pas seules vos préférences. Vous n'oubliez ni les lettres, ni les arts, ni les sciences. Dans le domaine de la critique littéraire ou de l'imagination pure quelques-uns ont su se faire une place enviable. Vous avez tous lu les études de M. Cerquand sur la littérature et l'imagerie populaire dans Avignon et le Comtat-Venaissin, où l'auteur critique, avec une compétence parfaite, depuis les noëls naïfs jusqu'aux poèmes didactiques et satiriques sortis de l'imagination des vieux vauclusiens, sans oublier le théâtre et les vieilles farces : *Lou procès de Carmentran*, *Lou Testament de Fourfouye*, *Les Juifs dupés*. Il a montré combien la littérature tenait de place dans la vie de vos aïeux et que vieilles chansons, vieilles farces et vieilles moralités ont leur rang dans l'histoire littéraire de ce pays, sans mériter l'indifférence ou l'oubli, ces aumônes faites par les esprits

Digitized by Google

délicats à ceux qui ne surent l'être. Lisez plutôt ces charmants noëls, pleins de naïve poésie et de doux sentiments que, par un hasard n'appartenant qu'aux chercheurs, M. Bayle découvrait dernièrement dans les plis poudreux d'un vieux grimoire. Si je savais dire et lire comme nos collègues Mistral, Roumanille et Aubanel, vous pourriez en juger. Mais je ne suis hélas ! qu'un profane et je dois donc me borner à vous dire qu'à leurs avis, qui en valent bien d'autres, le vieux Tornatoris, le serpent de Notre-Dame-des-Doms était un poète. Son plus grand malheur, c'est de n'avoir pas été un carillonneur, au lieu d'être un musicien. Il aurait pu, de son temps, sonner son carillon, tout comme d'autres l'ont fait après lui. Pendant que notre cher et vénéré président honoraire, Monsieur le docteur Yvaren publiait sa traduction des Odes d'Anacréon, le brillant essaim de nos collègues, les poètes avignonais, se faisait applaudir parmi nous, dans la presse et sur la scène. Les succès de M. Baze ont été trop retentissants pour être oubliés de nous. Vous vous rappelez les beaux vers que M. Manivet adressait l'année dernière, ici même, à sa musette :

Tu mets ta robe et ton bandeau
Eh quoi tu chausses le cothurne
Toi qui dis si bien le rondeau ?

Mais il me semble, cher secrétaire, que Musette sait bien dire autre chose que le rondeau et qu'elle ne chausse pas seulement le cothurne pour les séances académiques et pour la confusion des archéologues. Musette grandit, Musette devient belle dame ; elle est même moraliste. Car c'est bien elle que nous applaudissions naguère sur notre scène. Vous n'avez pas dû la renier, cette belle inspirée, quand elle vous dicta ces vers :

. . . . . Il est des douleurs
Que rien ne peut calmer, rien pas même les pleurs;
Et, pour braver le sort sous lequel l'homme tombe,
La jeunesse a l'amour, la vieillesse, la tombe.

Digitized by Google

Et quand, nous peignant l'intérieur du mauvais ouvrier, vous vous écriez :

On ne travaille pas de nos jours, mais on rêve,
On raisonne, et cela conduit vite à la grève.
Alors, c'est la misère avec le froid, la faim,
Le foyer est sans coke et la huche, sans pain !
Pour s'étourdir, on entre au bouge et l'on se soûle,
Grâce à l'or des meneurs, l'absinthe verte coule.
Oh ! maudit soit celui qui verse ce poison.
Puis on rentre ivre-mort, le soir à la maison,
Et les bras, impuissants à soulever la lime,
Sans force pour le bien, se lèvent pour le crime.

Cette muse, légère ou sérieuse, est toujours, du reste, en nombreuse et charmante compagnie. Si ses sœurs et ses amies ne trouvent souvent, parmi nous, pour leurs pieds délicats et leurs ailes diaphanes, que des pierres rongées par le temps et que les brouillards de la science, au lieu de gazons verts et de brises parfumées, si elles se plaignent quelquefois de la petitesse de l'horizon, ces belles révoltées ne nous en sont pas moins chères. Nous savons bien que, si elles s'ennuient au logis, si elles entreprennent de lointains voyages, ce n'est point pour courir après la réclame, cette plaie de notre temps, ni pour sonner le coup de grosse cloche qui ressemble trop souvent au coup de grosse caisse, ni pour vivre de ces succès qui naissent d'un grain de scandale et d'un peu de grivoiserie. Mais c'est qu'il faut pour vivre, pour chanter ou pour briller :

Le ciel pur à la fleur, à l'oiseau la verdure,
Au poète, la liberté !

Oublions-nous les sciences ? Pendant que notre collègue, M. Nicolas, poursuivait, cette année, ses études géologiques et entomologiques sur le vallon de Vaucluse et nous révélait les mœurs des infiniment petits de cette région, nous nous sommes associés à une œuvre scientifique, vauclusienne par ses origines, mais éminemment nationale par les services incalculables

Digitized by Google

qu'elle rendra à la science et à l'agriculture. Nous n'existions pas, mes chers collègues, quand M. l'ingénieur Bouvier et M. le docteur Pamard entreprirent l'Observatoire du mont Ventoux. Nous n'avons donc été que des ouvriers de la dernière heure. Nous n'en sommes pas moins des premiers récompensés. N'est-ce pas un honneur pour nous d'avoir eu pour vice-président, dès notre origine, et d'avoir pour président aujourd'hui, les deux hommes qui, unis pour une œuvre aussi bonne, ont surmonté tous les obstacles, triomphé de toutes les résistances, et finissent par avoir raison contre toutes les mauvaises raisons. Car l'Observatoire fonctionne. Et il s'est trouvé, dans ce pays même, un homme assez dévoué, M. Blanc, pour s'exiler volontairement au sommet du grand mont. En renouvelant ici à nos collègues notre reconnaissance et notre sympathie, j'allais dire notre amitié, puisqu'ils ne comptent que des amis parmi nous, notre société n'accomplit pas seulement un devoir : elle s'honore elle-même en rendant justice à ceux qui, seuls à la peine, nous convièrent tous au succès !

Vous le voyez, mes chers collègues, vos travaux ont embrassé toutes les branches de notre modeste programme. L'histoire y tient une place qu'on serait tenté peut-être de croire trop grande. Mais n'oublions pas qu'elle est un peu la raison d'être d'une société telle que la nôtre, telle que celles qui existent dans la plupart de nos départements. Ce sont ces travaux historiques et archéologiques que l'État encourage dans les congrès annuels de la Sorbonne ; c'est par eux que nous sommes mis en rapport avec les grands corps savants, ce sont eux qu'encourageaient déjà, il y a plus d'un demi-siècle, nos plus grands savants et nos plus grands hommes d'État, ceux qui ont été les auteurs et les propagateurs de la renaissance des études historiques en France. C'est qu'ils sentaient bien qu'ils réveillaient ainsi, en les transformant, nos vieilles académies provinciales, qu'ils en feraient naître de nouvelles, qu'ils provoqueraient la création de la plupart de nos musées, qu'enfin, grâce aux recherches de ces

Digitized by Google

sociétés, aux découvertes de leurs modestes membres, étudiées, contrôlées, généralisées, on connaîtrait mieux les origines de notre histoire nationale. C'est ainsi qu'ont été sauvés une multitude de monuments et d'œuvres d'art qui sont l'un des plus beaux patrimoines légués par les siècles ; que nos chroniques, nos chartes, nos monuments écrits ont été compulsés, notre sol fouillé, nos mœurs observées, nos légendes éclaircies, nos idiomes nationaux expliqués. Du domaine de l'érudition pure, ce mouvement a envahi nos établissements d'instruction, et ce sont tous ces efforts réunis qui ont fait qu'aujourd'hui nos enfants savent, jusques sur les bancs des écoles primaires, ce que les savants ignoraient il y a un demi-siècle. On a reproché et on reproche parfois encore à ces travaux d'être trop abstraits, d'être trop lourds, d'être trop positifs, et quelques bons esprits ont craint de voir pâlir à leur contact, notre vieil esprit gaulois. On a crié au germanisme. Est-ce donc faire du germanisme que de constater, preuves et documents en main, que notre épopée nationale est une des plus riches du monde et que les bandes germaines avaient à peine un nom dans l'histoire quand Vercingétorix, à la tête d'un grand peuple, apprenait à César, maître du monde, comment, en Gaule, on défend sa patrie et comment on meurt pour son indépendance ?

Est-ce à dire, mes chers collègues, que nous devions proscrire les jeunes gens et les poètes de notre petite République ? Ce serait étrangement méconnaître nos sentiments que de prêter à quelqu'un de nous la pensée d'écarter de nos rangs la poésie et la jeunesse, ces deux sœurs jumelles, puisque sans l'une, la vie devient un fardeau, et, sans l'autre, l'espérance, une chimère. Ceux-là qui, au milieu des difficultés et des douleurs de la vie, ont fait le dur apprentissage qu'on appelle l'expérience, ceux-là surtout, vieillards, hommes mûrs ou jeunes hommes qui ont assisté au terrible spectacle des humiliations et des déchirements de la patrie, gardent au fond du cœur, comme joie intime, comme consolation suprême, l'amour, je dirai presque le culte de la jeunesse. Ils l'aiment

Digitized by Google

jusques dans ses violences inconscientes, jusques dans ses égarements irréfléchis, car ils espèrent toujours que, si aujourd'hui elle frappe fort, demain elle frappera juste.

Quant à la poésie, si nous l'oubliions jamais, l'histoire elle-même est là pour nous dire ce que vaut la littérature et surtout la poésie et la grande part qu'elle prend aux évènements humains. Si pauvre, si déchue qu'elle soit à certaines heures de lassitude et d'égarement, elle n'en reste pas moins la gardienne et l'interprète des nobles sentiments.

Si nous remontons le cours des siècles, ne voyons-nous pas Alain Chartier, Eustache Deschamps, Olivier, Basselin, Christine de Pisan faisant de leur plume ce que les gentilshommes n'ont pas su faire de leur épée et gardant l'honneur et le patriotisme français. N'est-ce pas la satire Menippée qui réveilla un jour le bon sens et l'esprit national au milieu de la France, honteuse de ses crimes, ayant perdu, dans le naufrage des guerres civiles et religieuses, la conscience même de ses destinées.

De nos jours enfin, à l'heure des deuils nationaux, n'avons-nous pas assisté à l'étroite alliance de ceux qui ne peuvent écrire l'histoire sans devenir patriotes, ou rester poètes sans panser les plaies de la patrie, Michelet mourant au récit de nos désastres, Henri Martin pleurant sur nos malheurs, Duruy s'enrôlant comme volontaire, Coppée, Sully-Prudhomme, de Banville ranimant la France épuisée, pendant que V. Hugo, échangeant son immortelle couronne de poète pour le képi de garde national, crie à la grande vaincue :

J'accours, puisque sur toi la bombe et la mitraille
Ont craché ;
Tu me regarderas debout sur ta muraille
Ou couché ;

pendant que V. de Laprade, le poète des bruyères fleuries et des calmes forêts crie, aux vieux Bretons, ces vers que son jeune et déjà illustre successeur à l'Académie française rappelait ces jours-ci et que vous avez tous lus :

Digitized by Google

Lutèce vous attend, l'Europe vous regarde
O guerrier de l'Arvor !
Que Dieu pour vous garder, suscite un puissant barde
Dont la harpe soit d'or !

Qu'il réveille vos morts au fond de leurs cavernes,
Vos aïeux en courroux !
Je vous jette ce cri du pied des monts arvernes,
Moi Celte comme vous !

Comment n'admirerait-on pas, sans risquer de n'être que la moitié d'un homme, de telles beautés écloses sous l'aile du génie ? Mais ce sont là des coups d'ailes des grands aigles qui planent sur les hauts sommets du Parnasse. Dans nos modestes régions où, les uns et les autres, nous vivons d'une vie beaucoup plus prosaïque et beaucoup moins noble, ceux que la Muse a touchés de son aile ne peuvent que les contempler, sans jamais songer à les égaler, à les imiter même. Ils doivent toujours se contenter de la modeste et honnête médiocrité dont le poète a dit qu'elle est d'or, car autrement le sort d'Icare les attendrait. Au lieu d'admiration, ils ne soulèveraient plus que ce rire, fait de pitié, dont parle le poète : *Risum teneatis ?*

L'auteur de l'*Art poétique* leur dirait comme à Chapelle :

Tout grand ivrogne du Marais
Fait des vers que l'on ne lit guère
Il les croit pourtant fort bien faits,
Et quand il cherche à les mieux faire,
Il les fait encore plus mauvais.

Heureux encore s'ils échappaient à ce sanglant anathème tombé des lèvres du poète comme un arrêt de mort :

Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent.

Écoutons les uns et les autres, mes chers collègues, les conseils de ces vieux maîtres et, que nous nous livrions à l'étude de l'histoire, de l'archéologie, de la science, à la littérature ou à la poésie, défions-nous toujours de nos forces.

Digitized by Google

Contentons-nous de nous rappeler la devise de l'un de vos plus célèbres compatriotes. Faisons simplement, modestement notre devoir, en nous rendant utiles à la petite comme à la grande patrie et n'attendant d'autre récompense que la satisfaction de l'avoir accompli. N'est-ce pas, du reste, la seule vraiment digne d'une société telle que la nôtre, la seule qui lui permette de continuer son chemin sans crainte et sans reproches. Et, c'est encore Horace qui l'a dit, n'avoir rien à se reprocher, est un rempart d'airain derrière lequel les sociétés comme les hommes peuvent affronter l'avenir.

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

M. PAUL ACHARD

Mesdames, Messieurs,

I

Il y aurait de ma part quelque présomption à essayer une étude critique sur l'œuvre de notre regretté collègue M. Paul Achard, si je n'y étais autorisé par le souvenir de son affectueuse bienveillance et par l'amitié de celui qui a reçu l'honorable héritage de son nom et de son savoir. Pour l'éloge d'un de ses membres les plus érudits, l'Académie de Vaucluse pouvait souhaiter mieux qu'un simple littérateur ; mais, en dédommagement de mon insuffisance à juger des travaux d'un savant archéologue, j'apporterai quelques documents choisis parmi des papiers intimes, et, peut-être aussi, un écho de cette voix avignonaise qui nous parla, durant un demi-siècle, avec amour, de l'histoire du pays.

Entre les nombreux ouvrages de Paul Achard, le premier dont je rendrai compte n'a pas été publié et ne le sera jamais.

Digitized by Google

C'est le Livre de Raison où il a consigné, fidèle aux anciennes coutumes, les principales circonstances de sa vie et l'humble histoire de ses ascendants. Sa famille paternelle était originaire du Pont-de-Barret et sa famille maternelle, de Montjay, l'une et l'autre commune dans les Alpes dauphinoises ; des deux côtés, il tenait à cette race montagnarde qui a la franchise abrupte, la patience laborieuse, la fermeté froide Son aïeul et son grand oncle étaient venus s'établir à Avignon vers 1750 ; ils exerçaient fraternellement une profession disparue aujourd'hui devant l'invasion des cochers de fiacre, ils étaient porteurs de chaise. M. Achard en tient bonne note et par parenthèse il ajoute : « Ceci soit dit afin qu'un jour mes enfants ne s'imaginent pas descendre des Montmorency. » Excès de crainte paternelle. Dieu sait, — et nous aussi, — qu'ils n'ont pas précisément tourné de ce côté leurs ambitions.

Sans m'attarder aux détails où se complaît M. Achard, par l'entraînement de l'affection filiale et par une scrupuleuse fidélité d'archiviste, j'indiquerai seulement que son père, taffetassier puis négociant en soie, allié au sculpteur avignonais Péru, semble s'être acquis une situation assez notable, après avoir joué un rôle dangereux pendant la période révolutionnaires, si troublée à Avignon. Affilié au parti de la résistance, il se compromit par une violence contre Mainvielle, chef du parti opposé ; il fut désigné pour être jeté à la glacière le 16 octobre 1791 et se cacha dans la maison même de Peytavin, frère d'un lieutenant de Jourdan Coupe-Tête. Vint une courte réaction ; il occupa alors l'emploi de pro-greffier du tribunal chargé d'instruire contre les massacreurs, la fédération le choisit comme secrétaire d'une de ses sections. Bientôt les évènements ayant changé, il fut déféré au tribunal révolutionnaire d'Orange et n'échappa à la guillotine qu'en s'enrôlant comme soldat. La seule preuve de sa complicité dans la contre-révolution était un certificat « d'homme de bien», qu'il avait délivré pour la mise en liberté d'un patriote préventivement incarcéré par les Marseillais. Ici une nouvelle

Digitized by Google

parenthèse du Livre de Raison : « Un bienfait n'est jamais perdu. »

Je puiserai encore dans ce Livre un souvenir historique qui se rapporte à M. Almaric, beau-père et cousin de l'auteur. M. Almaric, menuisier, sculpteur sur bois, qui a exécuté plusieurs travaux véritablement artistiques, entre autres le baldaquin du maître-autel du grand séminaire, fut obligé de s'expatrier, lui aussi, pendant la Terreur. Il était pénitent noir ; lors de la suppression de la confrérie, les dignitaires se partagèrent les objets précieux qu'elle possédait ; le lot d'Almaric fut le Christ d'ivoire de Jean Guillermin. Avant d'émigrer, il le plaça en secret derrière une boiserie de ses appartements, et, dès son retour il le restitua. Peut-être, sans lui, ne posséderions-nous plus cet inestimable joyau de notre musée.

Ainsi toutes les traditions dont il était entouré prédisposaient Paul Achard à lutter contre les idées libérales. Il n'eut garde d'y manquer, surtout à cet âge d'adolescence où l'homme appartient moins à ses propres réflexions qu'aux sentiments dont il a été nourri.

Né à Avignon, rue Courreterie-des-Chevaux aujourd'hui rue Philonarde, le 27 décembre 1811, Jean-Paul-Xavier Achard fut admis au collége royal de notre ville comme demi-boursier municipal en 1823. Il y fit de brillantes études, et il les terminait en 1830, lorsqu'éclata la révolution de Juillet. Joie intense des élèves, manifestations bruyantes dans les classes et les dortoirs, sortie générale proclamée en dépit du proviseur. Cependant quatre rhétoriciens se tenaient à l'écart de cette fête spontanée; de ce nombre étaient Achard et son ami intime de Loménie, plus tard professeur à la Sorbonne. Tout-à-coup Loménie s'écrie qu'une sortie, vînt-elle du diable, est toujours bonne à prendre, et il s'échappe; deux des autres le suivent; seul Achard ne bouge pas. Un mois après, le proviseur veut lui décerner pour ce trait le prix de sagesse; mais le nouveau préfet, M. Larreguy, s'y oppose par cette raison que l'amour de la liberté aurait dû en-

Digitized by Google

traîner cet élève comme les autres. — Je suis peu enclin aux appréciations d'ordre politique ; il me semble pourtant que, de nos jours, on pourrait décider autrement, ne fût-ce que pour apprendre à la jeunesse que la liberté, mieux assise, ne dédaigne aucunement l'esprit de discipline.

Au reste, la préfecture ne tint pas rancune au jeune Achard, puisqu'elle le reçut dans ses bureaux en 1831 comme élève-archiviste. Je n'irai pas jusqu'à prétendre qu'elle lui fit un pont d'or, — 300 francs d'appointements par an, avec des augmentations savamment échelonnées, 400 francs en 1833, 500 en 1834, 600 en 1836. — Achard avoue qu'il regretta un moment de n'avoir pas accepté une position plus lucrative qui lui était offerte dans le commerce de la soie ; il fit même un jour ses adieux à son chef, M. Bérard; mais M. Bérard protesta, M. Bérard parla de son grand âge et de sa faible activité, M. Bérard eut des larmes, si bien que son subordonné attendri promit de ne point le quitter ; et puis, qui sait ? peut-être l'attraction des chartes et des cartulaires.

L'amitié qui s'établit dès lors entre le vieil archiviste et son adjoint ne se démentit jamais ; on en eut la preuve quand M. Mahul, préfet de Vaucluse en 1839, voulut révoquer M. Bérard coupable d'un refut d'obéissance. Loin de se montrer âpre à la succession, Achard par ses instances suspendit les premières sévérités ; il obtint que son prédécesseur se retirerait avec le titre d'archiviste honoraire, il épuisa envers lui toutes les délicatesses, il s'obligea enfin de son plein gré à lui servir la moitié du modeste crédit de 1800 francs, affecté alors au personnel des archives départementales. Ce fut ainsi pendant sept ans, jusqu'au jour où le vieillard, murmurant quelques dernières paroles de reconnaissance, s'éteignit entre les bras de son élève, devenu pour lui le meilleur et le plus rare des amis. — Ai-je besoin d'expliquer que, si j'insiste sur cette généreuse conduite, je n'ai point vu que l'auteur du Livre de Raison en ait tiré vanité ?

A partir de ce moment, la longue carrière de Paul Achard se résume d'un mot : il fut tout entier à ses archives.

Digitized by Google

Quittait-il son bureau de la Préfecture, où il logeait près du précieux dépôt, commis à sa garde, c'était pour se rendre à son bureau de la mairie où il avait accepté, par surcroît, le soin de classer, en un local peu engageant, les anciens documents municipaux.

Dans l'Académie de Vaucluse ou le félibrige, dans l'administration du Musée ou celle du Mont-de-Piété, comme sans doute aussi dans la confrérie des Pénitents Blancs, dont il fut quelque temps recteur, il se montra toujours observateur minutieux de toute ancienne coutume. « C'est par l'entremise de la coustume, dit Montaigne, que chascun est content du lieu où nature l'a planté, » — et s'appuyant sur l'autorité de Pindarus, il appelle cette violente « maistresse d'eschole » la « royne et emperière du monde. » — Paul Achard la courtisait, mais en homme d'esprit, très tolérant sous un abord austère et sous une docte apparence de bénédictin à favoris.

N'a-t-il pas été, dans l'acception la plus élogieuse du mot, un bénédictin du XIX^e^ siècle ? De 1831 à 1871, quarante années de recherches et d'études dans les combles de l'hôtel de Javon, où étaient installés les anciens bureaux du département, et, entre temps, pour se distraire, de 1862 à 1884, combien d'heures de labeur cellulaire à l'hôtel de ville dans une obscure salle de la tour de Jacquemart !

Avec un tel amour de ses fonctions, il devait nécessairement rêver de les transmettre à son fils ; les émoluments n'en étaient plus aussi modiques qu'autrefois, il est vrai qu'on exigeait en compensation le titre d'archiviste-paléographe décerné après examen par l'École des chartes. Ceci n'était pas un obstacle, l'héritier présomptif des archives vauclusiennes posséda de bonne heure tous les diplômes requis, justifiant la remarque de Fontenelle : « Son père eut sur lui les vues communes des pères, il le fit étudier pour le mettre dans sa profession. » M. Achard fils avait même étudié davantage, il était licencié en droit ; sa vocation a été fixée par ce second diplôme : il occupe aujourd'hui une des premières places au

Digitized by Google

barreau avignonais et aussi dans notre municipalité. La loyauté de ses convictions politiques heurte moins qu'il ne semble la loyauté des anciennes convictions paternelles ; c'est le même dédain des faux-fuyants, c'est la même foi sincère aux idées de deux générations tout à fait différentes. Aussi l'estime entre le père et le fils était-elle réciproque autant que l'affection ; et M. Paul Achard en a laissé par écrit l'expression touchante, un peu avant cette date du 27 octobre dernier, où son Livre de Raison a été fermé par la mort, *ne varietur*.

II

Une surprise m'attendait dans l'examen des nombreux documents rassemblés, classés, résumés par M. Paul Achard. Cet homme qui a relevé scrupuleusemement les travaux scientifiques, littéraires, artistiques, de tous les vauclusiens célèbres ou obscurs, a négligé de relever les siens.

J'ai tâché de combler cette lacune, d'un genre assurément nouveau chez un homme de lettres, et voici, — peut-être encore incomplète, — l'énumération de ses œuvres imprimées :

Note sur Jean Althen, la culture et le commerce de la garance, in-8°, Bonnet, 1848.

Notice historique sur les anciens remparts d'Avignon. (Annuaire indicateur de 1849. Réimpression in-8°, Jacquet, sans date.)

Notes historiques sur l'Aumône générale d'Avignon et les diverses œuvres de bienfaisance, petit in-quarto, Bonnet fils, 1853. (Imprimé aux frais des hospices).

Historique des foires et marchés d'Avignon et de l'industrie et du commerce des cuirs dans cette ville, grand in-8°. Bonnet fils, 1853. (Aux frais de la ville).

Listes des vice-légats, recteurs, consuls, préfets, archevêques et évêques. (Divers annuaires à partir de 1853).

Notices sur l'Administration et le mouvement de l'ins-

Digitized by Google

truction aux différents degrés dans le département de Vaucluse. (Annuaires de 1854 et 1860).

Dictionnaire historique des rues et des places publiques de la ville d'Avignon, indiquant d'après les documents authentiques, l'origine de tous les noms qui ont été donnés aux lieux publics de la ville, la fondation des établissements anciens et contemporains; signalant l'habitation des personnages politiques, des cardinaux, des artistes, et renfermant un grand nombre d'anecdotes historiques. (Annuaire 1856. — Réimpression in-8°. Seguin aîné. 1857.)

Notes historiques sur les peintres et sculpteurs nés ou ayant travaillé dans le département. (Premier essai dans la *Revue des bibliothèques paroissiales,* 1856. — Réimpression avec additions nombreuses dans l'Annuaire de 1865).

Nomenclature des hameaux et écarts non érigés en commune. (Annuaire 1856.)

Éphémérides historiques du département, trois fois renouvelées avec des indications différentes. (Annuaires 1858, 1859 et 1860.)

Lettres de M. Fabry de Châteaubrun sur la noblesse avignonaise et comtadine en 1715, avec préface et notes complémentaires de P. Achard, sur la noblesse de 1715 à 1861. — (Annuaire 1861. Réimpression in-12. Bonnet fils, 1862.)

Notes historiques sur l'origine et les progrès de la musique dans le département. (Annuaire 1864.)

Charte faisant connaître l'École des Arts de St-Ruf et notamment un peintre qui existait au XI^e^ siècle. (Archives de l'art français, 1865.)

Premiers essais du théâtre dans Vaucluse. (Annuaire 1865. Bonnet fils, in-12°.)

Les chefs des plaisirs et de la basoche. (Annuaire 1869.)

Les ponts du département. (Annuaire 1870. V^e^ Bonnet fils, in-12°.)

Origine et décadence des manufactures de soie. (Annales de la Société littéraire d'Apt, 1872. Réimpression in-8°, Seguin, 1874.)

Digitized by Google

Histoire du village de Sivergues, près d'Apt. (Annales de la Société d'Apt, 1872.)

Notes chronologiques sur les inondations dont la ville d'Avignon et les lieux environnants ont eu à souffrir. (In-12. Seguin, 1873.)

Saint-Agricol d'Avignon, son église, son chapitre et son état actuel, par un paroissien. (In-12°. Amédée Chaillot, 1873.)

Les horloges publiques et les horlogers, à Avignon et dans le département de Vaucluse. (In-8°, Seguin, 1877.)

Cette nomenclature est déjà, ce me semble, fort honnête ; il convient d'y ajouter cependant divers contes à la manière du Cascarelet dans l'*Armana prouvençau*, un grand nombre d'articles historiques et quelquefois fantaisistes, donnés (sous les initiales P. A. ou simplement sans signature) au *Mémorial de Vaucluse* et au *Mercure Aptésien* ; enfin, une véritable profusion de documents manuscrits.

Parmi ceux de ces documents qui pourraient être publiés d'ores et déjà, je citerai des notices sur l'imprimerie et les imprimeurs dans le département de Vaucluse.

Mais il est une série autrement importante, où un historien n'aurait qu'à puiser s'il était doué des qualités de méthode, de style et d'examen nécessaires pour une œuvre embrassant six siècles ; je signale comme un legs précieux aux écrivains qui voudraient remettre en lumière la grandeur passée de notre ville, les notes compactes et volumineuses de l'ancien archiviste de Vaucluse sur la municipalité d'Avignon, de son origine à nos jours.

Comme bibliophile, M. Paul Achard non seulement possédait quelque rares ouvrages locaux, mais il avait formé une collection unique de brochures, almanachs, imprimés de toutes sortes, d'Avignon et de la région, depuis le commencement du XVIII[e] siècle.

La ville n'aura qu'à offrir à tous ces riches dépôts l'installation qu'ils méritent, pour qu'aussitôt ils passent dans ses

Digitized by Google

archives et soient livrés fructueusement aux études des lettrés, ou pour mieux dire, — surtout ici, — du public.

III

Bien que l'œuvre de Paul Achard ne fût connue en son entier que par un cercle d'intimes, il s'était acquis depuis longtemps une haute réputation d'érudit. Dès 1840, il était présenté à l'Académie de Vaucluse par M. Requien ; le nom d'un tel parrain valait toutes les recommandations. Et le secrétaire d'alors, aujourd'hui notre président honoraire, M. le docteur Yvaren, ne dut pas être inspiré uniquement par sa courtoisie habituelle, en informant M. Achard que ses collègues l'avaient admis à l'unanimité, heureux de compter parmi eux un compatriote « dont l'extrême modestie n'avait pu cacher l'érudition profonde et la parfaite entente de l'histoire et des antiquités vauclusiennes. » — Plus tard, quand notre société s'est réorganisée, nous nous sommes empressés d'inscrire parmi nos membres honoraires, le savant archiviste doyen de nos archéologues. Ses travaux lui avaient valu les palmes d'officier d'académie ; avaient-ils pu mériter davantage ?—j'ai seulement mission de rechercher les titres de Paul Achard à une récompense d'un autre ordre, la renommée locale, qu'il souhaitait assurément plus que tout.

Après une lecture d'ensemble de ses notices, l'impression capitale qui m'est restée, je dois le dire, est l'uniformité de la composition ; il n'a qu'un plan, toujours le même ; c'est déjà beaucoup d'en avoir un. Presque invariablement, il commence par des aperçus généraux, universels. Va-t-il traiter des horloges publiques, quelques mots sur la préoccupation chez tous les peuples, de mesurer la marche du temps. S'agit-il des manufactures de soie, un premier alinéa sur les vicissitudes des industries qui contribuent à la prospérité des cités et des États. Au surplus, je n'ai qu'à choisir entre dix préambules, tous caractériques :

Digitized by Google

« Lorsque des textes précis ne fixent pas la mémoire des « hommes, leur imagination, en s'emparant successivement « de la tradition, la dépouille de ses empreintes terrestres et « se plaît à la parer des plus séduisantes couleurs. Cette « tendance constante de l'esprit humain est, sans doute, à « des degrés différents, de tous les âges et de tous les pays. « C'est à elle qu'il faut rapporter l'origine merveilleuse « des nations, les circonstances extraordinaires qui accompa- « gnent le plus souvent la naissance des héros. Les trois « quarts d'un siècle sont à peine écoulés depuis qu'un aven- « turier persan vint dans nos plaines donner vie à la culture « de la garance, et déjà ce qu'on raconte de cet homme tient « de l'héroïsme : on exalte son abnégation, on fait rayonner « autour de son front l'auréole de l'apôtre et du martyr. »— Ceci, pour vous prévenir qu'il va réduire aux minces proportions de l'histoire la légende de Jean Althen.

Par un procédé analogue, il ne termine guère ses livres sans s'excuser des imperfections qu'il y reconnaît lui-même. Il le fait en des termes toujours nouveaux et avec tant de bonne foi qu'on lui sait gré de ne pas chercher d'autre conclusion. Voici la dernière page de sa notice sur les remparts d'Avignon:

« En terminant ici notre longue promenade, nous sen- « tons le besoin de demander au lecteur qui aura la patience « de nous lire jusqu'au bout, grâce pour l'incorrection et la « monotonie de notre récit et pour les fastidieux détails que « nous avons tenu à y faire entrer. Puisse-t-il avoir conçu « pour les restes de cette enceinte, qui compte encore trente « tours et embrasse la ville dans un circuit de quatre mille « huit cent quatre-vingt mètres, un peu de cet intérêt qui « doit lui en faire désirer la conservation et voir arrêter enfin « ce flot de constructions modernes qui, chaque jour, cache « encore un pan des vieux murs et menace en quelque sorte « de les engloutir. Nous savons bien que ces murs et ces « tours ne pourraient rien contre une armée régulière, mais « ils sont encore assez forts contre un coup de main, utiles

Digitized by Google

« comme barrières d'octroi et obstacle contre les inonda-« tions. » — Ne perce-t-il pas, sous ces mots, une bonhommie caustique ? L'auteur éprouve le besoin de doubler son argumentation d'artiste et de savant, — comme on a depuis fait doubler les remparts eux-mêmes, — par des raisons pratiques d'inondations et d'octrois.

Quant à ses déclarations trop modestes, qui vont parfois jusqu'à redouter d'avoir commis quelque « erreur grave », elles sont assurément sincères, parce qu'elles résultent d'un violent désir d'impeccabilité. Pour moi, je veux me souvenir seulement que Viollet-Leduc ne dédaignait point de se fier, les yeux clos, aux renseignements de ce timide archiviste, et que Prosper Mérimée, d'ordinaire rétif aux compliments, rend justice à M. Paul Achard, dans l'Histoire de don Pèdre Ier, roi de Castille ; il lui sait gré d'avoir découvert une importante requête du Conseil municipal d'Avignon, qui met à néant une fausse version accréditée par l'auteur de la chronique en vers de Duguesclin. Après de tels maîtres, n'est-il pas prudent pour notre inexpérience et flatteur pour notre amour-propre avignonais, d'accepter comme vérité absolue toute la partie archéologique de l'œuvre de M. Achard ? Sans aucun doute, chaque fait, chaque date, chaque personnage et chaque objet y sont enregistrés, étudiés, classés, avec autant de conscience que d'érudition. Le seul mérite qu'il m'ait été permis d'apprécier en cette épineuse lecture, c'est la clarté de l'auteur, même dans les passages les plus techniques, puisque partout je l'ai compris.

Au reste, et ceci s'éloigne un peu de la simplicité ordinaire de sa composition, il a l'habilité de parer le métal brut de l'archéologie avec l'émail de l'anecdote. Qui n'a pris un vif intérêt à lire, dans la notice sur les Chefs des Plaisirs, l'épisode de Jean Martin, abbé de la jeunesse, réfugié dans l'église de son collège, un calice en main ? Le capitaine chargé de l'arrêter pour désordre à la procession lui dit : « *Per Christo, non cessarai di fare il fatto mio ! Per lo corpo di Dio, Christo ti guardarà che non ti pigli.* » — D'autre part, les

Digitized by Google

étudiants, de réclamer : « Franchise! » et un religieux de St-Martial, de crier à Martin : « Ami, tu tiens dans tes mains le corps de ton Dieu, ton Rédempteur ; garde-le bien ! » — Cette page ne contient-elle pas une excellente peinture de mœurs religieuses et politiques ?

Et, dans la préface du *Dictionnaire des Rues d'Avignon*, l'apologue du bon M. Turc, le consul, offrant aux membres de son Conseil deux douzaines de pincettes neuves, pour leur apprendre qu'un seul, si inexpérimenté soit-il, peut encore arranger convenablement le foyer municipal, mais que tous, l'attisant à la fois et de contraire façon, ne sauraient manquer de l'éteindre ; — voilà, si je ne me trompe, une piquante étude de mœurs administratives.

Le talent de Paul Achard comme conteur s'est donné plus libre carrière dans l'*Armana prouvençau* ; on n'a pas oublié et l'on répète encore dans les soirées d'hiver : *L'Ase à l'escoló*, *Li souvèt dis mestieràu dis Agoustin*, et ce petit chef-d'œuvre *Lou poùs de moussu Laget*, où tout est parfait, style et conception ; pas une ligne qui ne contienne un trait plein d'humour et aussi de vérité. Je n'essaierai point de résumer la querelle nocturne de M. et M^me^ Laget, se jetant tour-à-tour à la porte du domicile conjugal; je ne pourrais rendre le charme, la vie, la couleur de ce conte, assurément le meilleur du *felibre dis encartamèn*.

Par ce temps, où la littérature affectionne le genre léger,— qui n'est pas toujours le genre facile,—en présence de certaines réputations écloses récemment, il ne me déplaît point de constater que Paul Achard s'est montré, au moins une fois, écrivain de fine race, quand les ailes de son esprit ont secoué la poussière des parchemins.

Mais quelque sujet qu'il ait traité, quelque méthode qu'il ait suivie, à quelque moment de sa carrière qu'on l'examine, il a toujours été, il est encore pour nous, un des plus francs écrivains de race vauclusienne. « Complaire au citoyen assez amoureux de sa patrie pour ne point dédaigner les détails intimes de son histoire », tel est son désir. Efface-t-il

Digitized by Google

d'une main la légende du persan Jean Althen qu'il juge trop honoré par une statue, de l'autre il travaille, comme secrétaire du Comité d'organisation, à élever un monument au vauclusien Crillon, l'une de nos gloires chevaleresques. Et s'il ne se lasse jamais d'entreprendre des recherches, d'accumuler des documents, s'il écrit sans répit comme poussé par un lecteur insatiable, c'est qu'il le porte d'abord en lui-même, ce citoyen, cet amant de la terre natale auquel il a l'ambition de complaire. Jamais satisfait, il s'excuse encore à lui-même plutôt qu'au public, et il ajoute constamment de nouvelles notes aux anciennes. Il vise à écrire avec simplicité pour répandre, le plus possible, la connaissance de l'histoire locale, et ses livres ont eu des lecteurs dans tous les rangs de la famille avignonaise : j'inclinerais à le désigner sous le titre, assez original et non sans mérite, d'archéologue populaire. Nous nous sentons pénétrés, en étudiant ses ouvrages, du sentiment dont ils sont tous inspirés ; ce n'est plus la passion du document, c'est la passion même de la patrie, — la petite il est vrai, mais aussi celle qui nous fait chérir la grande, celle dont le poète a dit :

« Là, mon cœur en tout lieu se retrouve lui-même;
Tout s'y souvient de moi, tout m'y connaît, tout m'aime;
Mon œil trouve un ami dans tout cet horizon,
Chaque arbre a son histoire et chaque pierre, un nom. »

Ce nom, cette histoire, tant qu'il en restera trace, nos concitoyens se souviendront qui celui que leur a appris à les lire est notre regretté maître Paul Achard.

A. MOUZIN.

Digitized by Google

M. Mas, rapporteur du Concours de Poésie, s'exprime ensuite en ces termes :

Mesdames, Messsieurs,

Je ne me dissimule pas qu'en me choisissant pour vous rendre compte du concours de poésie et en particulier de poésie française, la commission de l'Académie m'a imposé une tâche bien délicate. Le concours, en effet, sans dépasser nos espérances, — quand il s'agit de poésie on ne saurait les porter trop haut, — s'est signalé par une sorte d'égalité honnête et moyenne qui permet à la louange de s'égarer un instant sur les les vingt-cinq pièces présentées, avant de s'arrêter et de faire un choix. Mon premier devoir est donc de partager les éloges entre les divers concurrents. Je m'expose ainsi à de fâcheux embarras : la louange partagée perd le meilleur de son prix.

L'or se peut partager, mais non pas la louange :
Le plus grand orateur, quand ce serait un ange,
Ne pourrait contenter en semblables desseins,
Deux belles, deux héros, deux auteurs, ni deux saints.

C'est Lafontaine qui l'a dit. Mais, au risque de froisser la gent que l'on renomme *irritable et chatouilleuse*, il importe, à plus d'un titre, d'associer ainsi tous les concurrents dans un éloge commun. Par là les moins favorisés d'entre eux sauront — est-il besoin de le dire ? — avec quelle sollicitude patiente la commission a examiné leurs travaux, quelle critique indulgente et de bonne foi, — d'autres diraient naïve, — elle leur a appliquée, excluant surtout ces railleries fades qui sont la pâture ordinaire de l'ignorance et de la sottise.

Il est des esprits mal faits qui entrent en défiance, toutes les fois qu'ils rencontrent, au hasard de leurs lectures, des lignes dont le développement n'atteint pas la largeur de la page. Ils croiraient déroger, s'ils n'obéissaient alors à je ne

Digitized by Google

sais quel scepticisme d'ordre inférieur, dont se parent volontiers les faux savants pour qui les mots de littérature et de poésie sonnent creux, et qui traitent solennellement de frivoles tous les ouvrages qui ne les ennuient pas.

La commission a pensé, tout au contraire, que les pires ouvrages de poésie, pourvu qu'ils soient l'expression d'un sentiment sincère, peuvent avoir une beauté relative. Un des plus singuliers privilèges de la poésie, n'est-il pas de se révéler tout à coup au milieu même des incorrections du style et des fautes de prosodie ? L'imagination et le cœur qui s'abandonnent d'instinct, ont parfois d'heureuses saillies ; la pensée, qui se cherche maladroitement à travers les difficultés de la rime, s'échappe brusquement en images brillantes. Voilà ce qu'il n'est pas rare d'observer dans un concours auquel ont pris part en général non des hommes du métier, ni des poètes de profession, mais des inhabiles, des ignorants peut-être qui rachètent leur inexpérience à force de sincérité.

Sans aucun souci de l'art, de la prosodie, de la grammaire, de l'orthographe, qui n'ont jamais troublé sans doute la sérénité de leur âme quelque peu primitive, ils expriment uniment ce qu'ils pensent et ce qu'ils sentent, soit qu'ils peignent l'héroïsme d'un soldat prisonnier de guerre fusillé par les Prussiens, soit qu'ils chantent le pays natal (c'est Avignon) plus beau que l'Espagne, la Castille, etc... (vous savez le reste !) ; soit qu'ils pleurent la patrie mutilée, la mort d'une mère, une santé compromise ou Lisette perdue ; soit enfin qu'ils nous content l'apologue de la gelée et du rosier, ou de la bergère et des pinsons. Parmi toutes ces poésies qui, sans mériter une récompense, se signalent ainsi par d'heureux traits, quelquefois même par une veine féconde, la commission a décidé de citer particulièrement un apologue de M. Gorlier, directeur de l'école communale de Bonnieux, lauréat du précédent concours de prose : les buissons, jaloux des arbres fruitiers, veulent eux aussi exposer leurs fruits aux concours agricoles.

Ainsi tous les efforts ont été sérieusement appréciés et

Digitized by Google

peuvent être aujourd'hui l'objet d'une louange commune. On aurait tort de croire cependant que, derrière la méthode appliquée par la commission, se retranche une indulgence qui a honte d'elle-même. La vraie critique, la plus difficile assurément, consiste à découvrir le bien qui se cache dans les œuvres les plus médiocres, à le noter au passage, plutôt qu'à rire des défauts visibles même pour les aveugles.

Mais j'ai hâte d'en venir à ceux des concurrents — ils sont au nombre de six — qui, par des qualités plus fortes ou par la correction de leurs œuvres, ont paru dignes des récompenses de l'Académie. La commission les a divisés en trois catégories, suivant leur mérite et suivant la nature des prix accordés.

Ici la méthode a changé. En fait de critique, l'optimisme, plus rare que le pessimisme, est aussi plus ridicule. Louer à l'excès par système ou par convenance, ce serait donner gratuitement une occasion de rire à ceux, qui cherchent et qui voient partout... comment disent-ils ? des jobards, si je ne me trompe. On peut « *croire que c'est arrivé* » — encore une de leurs expressions favorites — sans abdiquer toute indépendance et toute rectitude de jugement. En notre cher pays de France, la bonne foi n'a jamais exclu la malice.

Du reste, les règles mêmes du concours nous imposaient le devoir, une fois le bien amplement reconnu, de chercher le mal pour mieux distinguer les œuvres et arrêter le classement. Serions-nous indiscrets, si nous déclarions ici que ce classement a été fort aisément établi, le mal s'étant fait la part assez belle dans les meilleures des œuvres présentées? La critique a trouvé facilement où se prendre ; recueillant tantôt plus, tantôt moins, en fin de compte elle avait les mains pleines. Doit-elle les fermer aujourd'hui et cacher ses richesses ? ce serait trop exiger d'elle. N'est-il pas juste d'ailleurs que les honneurs académiques se paient un peu cher, comme les autres ?

Dans la première catégorie, avec médaille d'argent, ont été classées deux œuvres d'un mérite différent le Ventoux et les **Dévideuses.**

Digitized by Google

Le Ventoux — il s'agit de la montagne — a beaucoup fait parler de lui, dans ces derniers temps. Il avait dû se contenter jusqu'ici de voir, de loin, à ses pieds,

> . . . . . et grandir et fuir, comme des gnômes
> Les dieux, les conquérants, les siècles et les *hommes* ;

ainsi s'exprime le poète, risquant une de ces rimes dont nous, les méridionaux pouvons seuls nous déclarer satisfaits. Et voici que le vieux mont a pu naguère, dans un moment unique de son histoire, contempler face à face, sur son sommet, une de nos puissances d'un jour, un ministre qu'accompagnaient si haut quelques-uns des plus estimables parmi les membres de notre Académie. Sans doute le Ventoux a dû tressaillir, quand il a senti le premier frôlement « de la couronne » que la science posait sur son front neigeux. Admirez le prodige : le poète l'a vu s'animer, ouvrir ses yeux, sa bouche et ses oreilles — faisant des politesses à la mer sa voisine, — repassant dans sa mémoire les leçons d'histoire qu'il avait apprises, sans doute quand il était tout petit — et jetant enfin un regard attristé, je veux bien le croire, sur le jour à venir où il se chargera de disputer « aux tombeaux » la mémoire de ses bienfaiteurs qui, grâce à Dieu, dans l'intérêt même de notre société et de notre santé, se portent encore assez bien. Tel est le sujet de cette poésie, où se mêlent le passé, le présent et l'avenir du géant provençal. Poésie de circonstance, s'il en fut, qui se distingue d'ailleurs, heureusement pour elle, par des qualités plus sérieuses.

Le poète a été surtout bien inspiré, quand il a retracé l'impression toute présente qu'a laissée sur son imagination ce mont sourcilleux qui domine la grande plaine du Rhône, ouverte sur les flots bleus de la Méditerranné ;

> Là-bas, à l'horizon, vers les portes de France,
> S'élève le Ventoux, colosse de Provence,
> Drapé dans son manteau vermeil ;
> Il se mire éternel dans les eaux du grand Rhône,
> Et quand l'aube paraît, il semble de son trône,
> Garder le palais du soleil.

Digitized by Google

Il contemple pensif et rêveur, dans la brume,
La grande mer blanchir ses rivages d'écume,
On bondir en rongeant leurs bords ;
Et dans les nuits d'été, dont l'ombre les rassemble,
On entend ces géants se concerter ensemble,
En de mystérieux accords.

Mais voici l'hiver : c'est la saison où le Ventoux présente hardiment son front aux orages et aux tempêtes, pour nous rendre en bienfaits les coups qu'il en a reçus. Vous demandez peut-être pourquoi le mont a vu passer

Les hommes et le temps sans subir leur outrages ?

C'est que, si les hivers, l'ouragan, la tempête
Hurlent dans ses ravins ou blanchissent sa tête,
Et de ses flancs font leur séjour,
Sur ses âpres sommets, ils arrêtent leur source,
Et, calmant leur fureur, redeviennent la source,
De la jeunesse et de l'amour.

Il emplit et conserve, amant toujours fidèle,
La coupe d'émeraude où la Sorgue étincelle,
En roulant ses flots argentés ;
Il lui verse à pleins bords la force et la puissance,
Et son ombre la suit emportant l'abondance,
Vers les moissons et les cités.

La science et ses applications météréologiques ont inspiré au poète une strophe originale et d'une belle venue. Il importe de la signaler : car elle donne l'idée des charmes dont la poésie peut revêtir la science elle-même, sans lui rien ôter de sa précision.

Car déjà sur la foudre en leurs mains balancée,
Les descendants de Chappe ont jeté la pensée,
Aux quatre coins de l'univers ;
Et leurs fils, arrachant leurs secrets aux orages,
Des mers et des moissons, détournent les ravages
Qu'avaient présagés leurs éclairs.

La poésie du Ventoux méritait, par les parties vraiment

Digitized by Google

distinguées que je viens de vous faire connaître, la première place et la médaille d'argent qui lui ont été décernés. Elle se signale d'ailleurs par une tournure académique, qui devait lui attirer nos suffrages. La pensée toujours nette, sans s'élever bien haut, se développe assez habilement dans un rhythme harmonieux ; parfois, il est vrai, elle se délaie, elle se noie, et le rhythme seul subsiste. De là je ne sais quelle monotonie qui se dégage de l'ensemble de l'œuvre. Vingt fois, à la lecture on se surprend à repasser, dans sa mémoire, ce mot d'un écrivain raffiné : « Il y a un beau ennuyeux, qui ressemble à un pensum du beau. »

Ce reproche ne saurait être adressé à la poésie des Dévideuses, qui a été classée au second rang. Touffue, incorrecte, enchevêtrée, bizarre, elle embarrasse souvent, elle surprend toujours. C'est un chaos où se rencontrent des beautés originales ; c'est quelque chose comme le fumier d'Ennius où Virgile recueillait des perles.

Le début de cette œuvre est particulièremedt regrettable. L'auteur a cherché longtemps sa veine. On comprend du reste l'obstination qu'elle a mise à lui résister. La poésie ne s'est guère familiarisée jusqu'ici avec les questions de digues et de drainage. Je sais bien que le poète a voulu nous décrire par là les tortures de la Sorgue, saignée et martyrisée à plaisir. Mais la Sorgue elle-même, avec ses souvenirs éternels de Laure et de Pétrarque, ne suffit pas à poétiser une matière litigieuse. Ce début diminue singulièrement la valeur du poëme et le rejette au second rang. Il aurait pu même en compromettre le succès, si la partie vraiment belle, qu'il renferme, ne pouvait se détacher de l'ensemble, et former à elle seule un drame poignant et surtout une idylle d'une saveur particulière. C'est le drame et l'idylle qui ont mérité la médaille d'argent.

Apprendre à voir est le plus long apprentissage de tous les arts. D'après cela, nous ne sommes pas étonnés que l'auteur des Dévideuses ait conquis, ne fût-ce que par l'âge, le droit de traduire en vers ses observations personnelles. Il a

Digitized by Google

mis du temps à voir : mais il a bien vu, j'entends de ses propres yeux vu. Peut-être même ne faudrait-il pas chercher ailleurs la source du plaisir que nous a causé le fragment détaché de cette œuvre brute. Bon gré, mal gré, nous sommes de notre temps : or c'est un principe de notre littérature contemporaine que l'on ne fait bien que ce que l'on a vu ou souffert. avant tout, nous voulons du présent, du vif, du saignant dans les œuvres. De ce désir souvent brutal qui s'est éveillé dans les âmes blasées, avides d'étranges admirations, est issu le naturalisme. Or, la poésie des *Dévideusses* est une œuvre naturaliste, d'un naturalisme de bon aloi (hâtons-nous de le dire) qui n'est ni cherché, ni voulu, qui s'est rencontré le plus heureusement du monde, en dehors de toute préoccupation d'école ou de succès. C'est du naturalisme avant la lettre.

L'auteur se jetant en pleine actualité a voulu traiter, à sa manière, le grand problème social de la lutte entre l'industrie et l'agriculture. Il l'a traité en misanthrope, ennemi de cette chose, vaine ou non, que nous appelons le progrès, — en campagnard entêté et qui veut l'être, — ne comprenant pas la vie en dehors de ses champs qu'arrose ou qu'arrosait autrefois la Sorgue bienfaisante.

D'abord la question se pose pour luisous la forme d'un drame. Une dévideuse rencontre quelque part, à l'heure du rendez-vous, un vieillard qu'elle n'attendait pas, à la place du jeune homme qu'elle attendait. Le vieillard quelque peu morose, mais aimant la jeunesse d'une affection paternelle, où se retrouve tout à la fois un regret et une espérance, engage la conversation avec la jeune fille : il veut savoir sa vie. Hélas ! elle est lamentable cette vie de l'ouvrière, jeune au milieu d'une atmosphère viciée, coquette au milieu des séductions, libre au milieu des périls. Ce qui l'attend, c'est la misère, le déshonneur ou la mort. La mort est encore le lot des plus heureuses. Voilà le drame, trop noir sans doute, mais saisissant, qui se développe avec une logique implacable, si l'on en réunit les éléments jetés épars dans le poëme, où pour mieux dire si l'on prend la précaution de dévider l'écheveau très em-

Digitized by Google

brouillé de cette œuvre : les Dévideuses. L'héroïne (c'est la plus malheureuse, car le déshonneur lui est réservé) a dit au vieillard qu'elle était maîtresse d'elle-même et que personne au monde ne s'occupait de la conduire. Elle ajoute :

En êtes-vous surpris ?
Ne vous ai-je pas dit que je suis dévideuse ?
Je vis donc à mon gré, sans conseil, sans secours :
J'ai ma mère, il est vrai, mais elle ! que m'importe ?
C'est moi qui la nourris de mes vingt sous par jour.
J'avais bien autrefois une sœur, elle est morte ;
Depuis, à la maison, tout se meurt, tout est froid.
Je n'ai jamais connu le foyer domestique,
Où l'aïeul vénéré préside comme un roi.
A cinq heures je pars, seule, pour la fabrique,
Et ce n'est que le soir, à la nuit, que j'en sors.
Que voulez-vous que soit pour moi mon pauvre asile,
Où je ne suis jamais qu'aux heures où je dors,
Où la vie est toujours agitée et servile,
Où les jours sont à charge, où l'avenir est noir?

La jeune fille a déjà senti le vide de la maison : elle en a sondé la tristesse et la pauvreté : elle y revient encore. Y reviendra-t-elle toujours ? Elle aime les rubans, les bijoux, parce qu'elle est belle et veut paraître jolie. Saura-t-elle résister longtemps à l'énervement d'un travail qui débilite et prépare au vice. Le vieillard l'a dit :

Tandis que toi, vivant dans un lieu rétréci,
N'es-tu pas une fleur que la brume étiole ?
Ton travail ne demande aucun effort, aussi
Tu n'a jamais connu le sommeil qui console ;
La faim ne vient jamais provoquer tes repas :
Le soir, tu te crois lasse, et tu n'es qu'énervée :
A quoi penses-tu donc lorsque tu ne dors pas ?
Ce jeune homme avec qui tantôt je t'ai trouvée
Quel est-il ?

Voilà le déshonneur !

Et la misère ? Elle est partout. Ecoutez plutôt :

On met l'homme au foulon, les filles aux bobines,
Et leur mère à la corde : il est vrai que la nuit,
Après de longs travaux, ils se trouvent ensemble,
Heureux quand bien portants et bien nourris, sans bruit,
Sans ivresse, sans coups, au toit qui les rassemble,
Ils trouvent le sommeil.

Digitized by Google

L'auteur est allé plus loin. Dans un passage où le mot cru lui-même n'est pas épargné, il nous met brutalement sous les yeux un intérieur d'ouvrier, que le vice honteux a envahi. Certes, la misère est respectable : mais parfois elle prend des formes telles que le dégoût tue le respect, et du même coup la pitié.

Pour l'homme indigent, dit le poète, que le luxe des villes tente et séduit le logis n'a plus de charmes :

> Le foyer qui servit ses premières amours
> N'a plus pour ses regards que des cendres futiles ;
> La chambre est trop commune et ses murs sont trop lourds ;
> Il maudit ses travaux à ses enfants utiles ;
> Et sa femme ! Il la trouve affreuse : il aimerait,
> Qu'elle fût travestie ainsi qu'une chanteuse.
> Au reste, la voici telle qu'il la voudrait :
> Portant chignon, ayant une jambe trompeuse,
> Suant l'huile et le miel, cherchant par son regard,
> A tirer vanité d'infâmes camelottes,
> Sentant le patchouli, le musc, ayant du fard,
> Et du blanc de bismuth pour peler ses carottes.

Tous ces traits sont risqués, et surtout le dernier : à eet endroit, le bon goût pourrait soulever des critiques nombreuses ; mais voilà bien la misère abjecte et repoussante, se cachant sous les oripeaux du vice. L'auteur, nous l'avons dit, est un misanthrope : il aurait pu opposer à cette horrible peinture, le tableau si séduisant, et trop souvent dédaigné par nos naturalistes, de l'intérieur modeste des ouvriers sages et laborieux. Car dénier à l'ouvrier seul les vertus que l'on ne refuse pas à l'agriculteur et à l'homme du monde, c'est calomnier étrangement la nature humaine.

Mais poursuivons l'analyse du drame. Voici la mort qui attend au passage ces pauvres filles de la fabrique : impitoyable, elle fait son choix. D'abord elles perdent leurs couleurs, ce signe distinctif de la jeunesse robuste et saine :

> Ah ! je suis bien changée en effet, et je crois
> Que je pourrais servir de type à mes compagnes ;
> Pourtant j'avais le teint frais et rose autrefois :
> Ce teint je l'avais pris au soleil des montagnes.

Digitized by Google

Vous le voyez ; depuis, j'ai perdu ma fraîcheur ·
Je suis pâle et sans force, essoufflée et chétive :
Car pour notre métier, il faut peu de vigueur.
L'ouvrage se fait mieux, quand on est maladive,
Quand la faiblesse accroît la sensibilité :
Pourrait-on bien nouer le fil imperceptible,
Si la main se gantait d'une callosité ?

Ces vers sont prosaïques : mais par la recherche des détails de la plus mince importance, ils manifestent un souci très vif de la vérité. Ainsi les dévideuses verront leur jeunesse flétrie dans sa fleur. Toutes porteront la marque indélébile de leur servilisme : les plus délicates succomberont à la peine. L'héroïne avait une sœur, nous a-t-elle dit : l'industrie l'a tuée.

Moins heureuse que moi, ma sœur sentit bientôt,
D'un mal insidieux, les premières atteintes.

La jeune fille toussait, et sa toux lui rappelait les miasmes qu'elle avait respirés. Elle disait alors :

Quand je tousse, ma sœur, sais-tu que je ressens,
Dans mon gosier en feu la saveur du salpêtre ;
Et sais-tu que j'ai là quelque chose, un étau
Qui serre en la brisant ma poitrine bien frêle,
Comme si vicié, rare, humide et trop chaud
L'air d'un lieu confiné pesait encor sur elle.

Mais ici le drame s'achève et l'idylle commence. L'auteur devait, suivant le plan qu'il paraît s'être tracé, opposer aux misères dont l'industrie serait la source, les douceurs fortifiantes de la vie champêtre. Par une heureuse idée, ce sera la jeune fille condamnée à mourir qui nous développera cette idylle gracieuse. Rien de plus touchant que les rêveries de la moribonde aspirant à l'air pur des montagnes, à l'espace libre des plaines. Elle poursuit ce mirage trompeur la pauvre enfant, qui sent sa poitrine oppressée et qui voudrait respirer à pleins poumons. Ce besoin de changement, de voyage et de grand air qui accompagne toujours l'oppression physique, a été saisi et rendu avec la pénétrration d'un homme

Digitized by Google

de l'art et l'imagination d'un poète. Ajoutez que la fille des champs, égarée dans une fabrique se retrouve paysanne tout à coup. La maladie, qui affine la sensibilité et la purifie en quelque sorte, lui rend le goût de ce qu'ont aimé ses pères. Jusqu'alors, elle n'a pas vécu : tant elle semble faite pour ces plaisirs doux et sains de la vie des champs, ces champs d'où le destin l'avait exilée ! Avec son rêve commence sa véritable existence, hélas ! aussi courte que le rêve lui-même.

Mais nous irons aux champs : les arômes du thym,
De la sauge, du buis, du houx, de la lavande,
Rendront assurément la fraîcheur à mon teint.
Comme au temps où j'étais plus rieuse et moins grande,
Ma santé brillera de ses plus vifs rayons.
.....
Oh ! qu'il doit être bon d'aller sur la montagne,
De marcher dans les bois aux pentes des vallons ;
Et là, lorsque l'on est plus voisine des cieux,
De voir bien bas, bien bas, les hameaux et les villes
Dispersés à ses pieds sous des voiles brumeux.

Mais le rêve se fixe de plus en plus et se confond bientôt avec la réalité. Certes nous retrouverons toujours la dévideuse dans ce sentiment profond de la nature, dans cette exaltation poétique et maladive qui animent toutes ses paroles, et dont le paysan n'est guère coutumier. Le misanthrope campagnard nous montrerait-il par là, sans le vouloir, qu'en général pour aimer véritablement la campagne, il faut peut-être avoir habité la ville? Car le paysan est depuis longtemps rassasié de ce spectacle de la nature qui n'a rien de nouveau pour lui. Reconnaissons cependant que, si l'imagination de l'ouvrière corrige parfois la rusticité de la paysanne, elle ne l'efface jamais. La Dévideuse s'exprime en vraie fille des champs. Rien de plus difficile que de faire parler des paysans : les plus grands y ont échoué : notre poète y a trop bien réussi. Sous prétexte d'être naturel, il lui arrive d'être grossier. On le soupçonne de penser plus souvent en provençal qu'en français : de là des choses bizares quoique bien observées ; des traits naïfs qui touchent presque au ridicule. Bref, cette œuvre a conservé un goût trop prononcé du ter-

Digitized by Google

roir, et la poésie française, grande dame assez dédaigneuse, s'étonne d'avoir à traduire des idées qui s'accordent mal avec sa dignité.

Mais écoutons notre ménagère, qui calcule comme toutes les paysannes et comme hélas ! la Perrette du pot au lait. La voici dans sa basse-cour. Aux champs on aime les bêtes pour l'argent qu'elles rapportent : elle les aime aussi pour leur caractère et leurs façons. Elle sait pourtant ce que l'on gagne ou l'on dépense à élever des lapins :

Ces animaux sont doux, et peuplent à foison ;

un porc :

. . . . . Il ira dans les bois,
Chercher l'herbe qu'il aime, ou le gland qui le tente ;

des pigeons, des canards, des poules :

Une fois seulement le matin ou le soir,
Pour faire des œufs d'or la poule diligente,
Demande par ses chants un peu de millet noir,
Mais elle se nourrit sur la lande indigente ;

des dindons : comme elle se plaît à suivre leur marche indolente ! comme elle s'intéresse à eux !

Lorsqu'ils sont en troupeaux, on les conduit trop vite ;
Le plus jeune d'entr'eux se plaint de ces façons,
Qu'on prend pour le guider, sa taille étant petite :
Aussi pendant qu'il marche essoufflé, le dernier,
Il adresse sans cesse, en se laissant conduire,
Des plaintes, des soupirs qu'on ne saurait nier,
Et qui le font aimer, pauvre petit marmot.

Cependant la jeune fille devient ambitieuse :

. . . . . Je veux
Pour placer aux ravins ou sur le roc, deux chèvres ;
En quoi leur entretien serait-il ruineux ?
La ronce est l'aliment le plus doux à leurs lèvres.
Elles auront du lait que l'on presse ou qu'on boit,
Et tu n'ignores pas ce qu'on dit au village :
Qu'il se dépouillerait de son manteau, le roi,
S'il pouvait y goûter la noix et le fromage.

Digitized by Google

Quelle joie de se sentir encore assez forte pour gouverner ainsi son petit royaume ! Mais ne pourra-t-elle pas aussi se livrer à des travaux encore plus doux et plus productifs ? voici de très beaux vers :

L'automne, du labour je suivrai le sillon :
Je sèmerai moi-même : on dit que la semence,
Dans la main d'une femme éprouve un aiguillon,
Et qu'elle sent en elle une autre Providence.
J'irai cueillir les fruits mûris sur leurs rameaux,
L'olive qu'on obtient sans peine dans les granges,
L'amande qui se plaît aux arides côteaux,
Et le raisin au temps si joyeux des vendages.

Au souvenir des vendanges, ces fêtes populaires d'autrefois, son cœur s'éveille :

Alors, peut-être alors, un brave paysan,
N'osant pas m'avouer sa flamme toute pure,
D'un raisin écrasé dans ses mains, et tremblant,
Viendra, cela se fait, barbouiller ma figure.
Et nous irons ensemble à l'autel du Seigneur :
Et sans avoir sur nous des vêtements de soie,
Dans notre humble logis nous aurons le bonheur.
La fortune ! est-ce bien ce qui donne la joie ?
. . . . . .
Oh ! pour cet avenir je me sens préparée :
Mon mari m'aimera ; dans nos communs accords,
Nous bénirons le ciel, et je deviendrai mère,
Et nous verrons surgir des enfans beaux et forts,
Qui grandiront bientôt pour alléger leur père.
Au champs, lorsqu'on travaille, on ne redoute pas,
Que sur les lois du cœur la misère l'emporte.
La terre est l'atelier le plus sûr : plus les bras
Y sont multipliés et plus elle rapporte ;
Plus la famille vient, plus augmentent aussi
Les produits qu'elle donne en mère généreuse :
Ce n'est pas dans les champs qu'on peut être en souci
Quand les enfants y font la famille nombreuse.

Ces pensées sont saines, fortes et consolantes. La jeune fille continue ainsi le tableau de son intérieur où le bien-être est entré avec les enfants nombreux, l'ordre, l'économie et le travail :

Digitized by Google

Car nous aurons pour nous la plus grosse des parts ;
La plus petite étant pour le propriétaire.
Il ne connaîtra pas mille bienfaits épars,
Dont on ne peut jouir qu'en habitant sa terre.
Pendant que dans les murs d'une obscure cité,
Ses yeux seront fixés aux lignes d'un volume,
Ou lorsqu'à son comptoir tout le jour arrêté,
Sur un livre-journal il portera sa plume,
Ou pendant qu'il verra les plaideurs en courroux
L'assiéger : quels que soient ses travaux, ses ouvrages,
Le soleil de ses champs ne luira que pour nous.

Oh ! ce rêve si doux, et tant caressé, il ne faut pas qu'il lui échappe :

Le coloris des fleurs, la verdure des prés,
L'ombre des bois, la branche où l'oiseau se hasarde,
Le jour qui se retire et le jour qui revient,
Les spectacles si doux, si grands de la nature,

elle veut contempler, sentir près d'elle, posséder tout cela. Il semble qu'elle reprenne des forces pour accentuer son désir :

Je veux aller aux champs où la vie est plus pure;
Comme une autre au grand air, je veux avoir ma place ;
Et je veux respirer enfin à pleins poumons :
Ici, vois-tu, j'étouffe et j'ai soif de l'espace :
Mène-moi loin, bien loin, que m'importe ? je veux
Aller où va le vent, où va l'oiseau qui vole,
Où va la nue, où vont nos regrets et nos vœux.

Hélas ! son rêve est terminé.

Elle toussa longtemps, mais elle souffrit peu :
Par de vagues désirs, elle était obsédée ;
Pressentiments de mort qui l'appelaient à Dieu,
Et qui de leurs bienfaits captivaient son idée.
Longtemps elle crut voir des horizons lointains,
Et rêva le bonheur vers de meilleurs rivages,
Dédaignant cette terre et ses biens incertains,
Pour l'éclat consolant de ses flatteurs mirages.
Elle aimait ces oiseaux qui viennent, au printemps,
Edifier leurs nids aux toits de nos demeures ;
Elle suivait leur vol, accoudée et longtemps :
Elle écoutait leurs cris pendant de longues heures,

Digitized by Google

Et toujours aspirant à des pays plus doux,
Quand l'automne survint, au seul bruit de leurs ailes,
Un jour elle comprit : fixa ses yeux sur nous,
Et son âme partit avec les hirondelles.

Ces derniers vers respirent une douceur mélancolique dont le charme est indéfinissable. Le poète l'a bien compris : la mort lente de la poitrinaire, toujours rêveuse et toujours emportée par ses illusions, a je ne sais quoi de poétique qui élève et sanctifie celle qu'elle atteint au milieu des souillures de ses compagnes. Tout cela est observé, senti, vécu. De là vient que, dans ce long poème si inégal, l'idylle est supérieure au drame lui-même. Nous ne retrouvons ici aucune trace de cette amertume souvent injuste, de cette misanthropie exagérée, de cette rusticité maladroite qui s'échappent parfois en expressions forcées et brutales. Ici l'auteur est véritablement dans son domaine. On se le représente volontiers, à l'image du vieillard de son poème. Qu'il doit se sentir à l'aise, dans son village ! S'il se hasarde jamais sur l'asphalte de nos trottoirs, je le vois maussade, quand il bronche, grognon quand la foule le bouscule, et je l'entends moraliser, sur un ton doctoral, quand il coudoie le vice. La récompense de l'Académie l'a peut-être étonné. Les meilleurs poètes sont bien souvent ceux qui ne croient pas être poètes.

Dans la deuxième catégorie avec médailles de bronze, la commission a classé deux poésies d'une inspiration tout a fait opposées. L'une, les « *Bataillons scolaires* » veut traduire nos douleurs patriotiques, et nos espérances les plus présentes : l'autre nous reporte aux temps lointains, si heureux, dit-on, du patriarche Abraham ! Le talent des deux poètes diffère autant que leur inspiration. Le premier recherche les expressions vigoureuses et hardives ; l'autre aime surtout les teintes fuyantes et pâles. Tous deux ont manqué peut-être de la première des qualités poétiques : la conviction.

Certes, nous ne doutons pas que l'auteur des Bataillons scolaires ne soit un patriote ardent. Il a fort bien compris, j'en suis sûr, qu'il convenait désormais aux enfants de la France de faire de leur jeu favori, le jeu des soldats, une oc-

Digitized by Google

cupation sérieuse : car l'instruction de nos petits soldats est un acheminement vers cette réparation éclatante que nous doit l'histoire pour des revers immérités. L'auteur sait tout cela, etl'a senti profondément : mais il a eu le tort très grave de chercher ailleurs que dans lui-même la source de son inspiration. Au lieu de s'attacher à débrouiller ce qu'il sent, il court aux souvenirs de la mythologie, aux images dejà admirées, aux rimes toute préparées et déjà entendues. La pensée chez lui n'ose avancer qu'une fois soutenue par les béquilles d'autrui ; le style vise à l'originalité et prétend y parvenir par l'imitation. Sans doute, il fait un choix et n'emprunte à ses lectures que des expressions originales : mais l'originalité des autres suffit-elle, pour nous rendre originaux ? D'ailleurs le choix même du rhythme n'est-il pas une maladresse ? L'auteur s'est imposé la tâche pénible de couler ses idées, dans le moule que le poète des Iambes, Barbier, s'est approprié, dans un jour jamais retrouvé, d'inspiration et de génie. Mais ce rhythme qui veut surtout de la force, de la conviction de l'originalité vraie, pouvait-il convenir à un poète qui montre un goût trop vif pour le pastiche ?

Ces réserves faites, le rapporteur est plus à l'aise pour signaler un certain nombre de vers, où l'auteur a semé d'heureuses expressions qui paraissent lui appartenir : vous souvenez-vous du temps, nous-il,

Où fils d'un tacheron, Hoche, recrue imberbe,
D'un tas de misérables serfs,
Sortait, la fourche en main, palefrenier superbe,
Pour nettoyer le Parc-aux-Cerfs ?

Plus loin ce sont les conscrits de Lutzen qui luttent comme des vétérans,

Pour réchauffer, dans son linceul de glace,
Le soleil pâle d'Austerlitz.

La gloire aime les adolescents :

César et Frédéric cachaient leur calvitie,
Sous un postiche de lauriers,
Trop vieux pour parcourir les plaines de l'Asie,
Ce stade des jeunes guerriers.

Digitized by Google

Le lionceau reçoit de sa mère les leçons de carnage qu'il applique si bien :

La reine du désert dresse, dès leur bas âge,
Ses lionceaux, en rugissant,
A ronger les débris de son festin sauvage,
Où flotte une vapeur de sang.

Plus bas :

L'éphèbe est beau couvert d'une armure à sa taille,
Lorsqu'il fait, à la Scipion,
Néophyte guerrier, dans un jour de bataille,
Sa première communion.

On remarque dans tous ces vers des qualités sérieuses qui témoignent de réelles dispositions pour le métier de la poésie, et qui font regretter que l'auteur n'ait pas eu assez de confiance en lui-même, pour voler de ses propres aîles.

La *Scène biblique* est une poésie honnête d'un bon écolier qui donne des espérances. Les rimes y sont presque toujours riches, les vers sagement construits, la composition harmonieuse. On y trouve une facilité douce, aimable, qui se joue des difficultés, ou qui peut-être n'a pas le courage de les chercher. C'est à peu près ainsi que se représentent Racine certaines gens qui l'ont mal lu, au collège, quand on usait et abusait encore de la férule. Ceux-la n'ont jamais compris qu'il pût y avoir une force contenue, et une énergie élégante. Ici l'on cherche vainement la force et l'énergie. Des peintres du plus grand talent ont pensé, je le sais bien, que la grisaille convenait à la pureté de la vie des saints, et à la simplicité des scènes bibliques. Mais ce genre de peinture ne dispense nullement l'artiste de la netteté dans les contours, ni de la vigueur dans les tons. Ici, c'est la grisaille sans contours, où les objets qui devraient être accentués par le noir, se perdent et se noient dans un blanc d'une pâleur désespérante.

Le poète nous introduit tout d'abord sous la tente d'Abraham : c'est le poteau indicateur, je veux dire le titre de la scène, qui nous permet de nous orienter. Dans le tableau rien qui précise ; aucun vers qui fasse image ; aucun trait qui

Digitized by Google

nous remette sous les yeux les traits du patriarche. Ses serviteurs chantent le lever du soleil, comme pourrait le faire un disciple affaibli de Lamartine :

Sur le monde qui se réveille,
Dans un cantique matinal,
Célébrons l'Eternel qui veille :
Le soleil baise au front les monts de Balaal.

—

La nature accorde sa lyre;
Sous les doigts purs et frémissants
Du matin, elle va nous dire
L'ivresse qui l'agite et domine ses sens.

Agar reçoit de son seigneur et maître, l'ordre de partir, avec son fils Ismaël. Elle part résignée, d'une résignation molle, qui confine à l'indifférence :

O maître vénéré, devant toi je m'incline :
Malgré tout mon amour et tout mon désespoir,
Hélas ! puisque telle est la volonté divine
Je partirai : c'est mon devoir.
Adieu, vous que j'aimais, mes fidèles compagnes,
Adieu, vous tous, adieu pour la dernière fois...
Je ne reverrai plus ces riantes campagnes ;
A vos concerts, demain, il manquera ma voix.

La scène change, le rhythme aussi ; la poésie reste monotone et sans couleur. Agar et Ismael sont égarés dans le désert. Nous attendions quelques vers où se retrouveraient l'immensité des pleines de sable, et la fureur des tempêtes qui les agitent. Nous en aurions mieux compris les angoisses de la mère pressant son fils contre son cœur. Car l'enfant est tombé, brisé par la fatigue, exténué par la soif. Quelle page saisissante à écrire ! Mais la facilité du poète qui s'épuise à mesure qu'il avance, se rattache de plus en plus à des expressions languissantes, à des vers dont l'harmonie relative est le seul mérite.

Bientôt des esprits invisibles se font entendre. L'Éternel annonce lui-même à Agar les destinées brillantes de son fils.

Digitized by Google

Mais Jéhonah a perdu pour le quart d'heure cette voix grave qui, plus tard, fera trembler Moïse sur la Sinaï :

> Sèche tes pleurs, ma fille. Ismaël ton enfant,
> Ne succombera pas au mal qui le tourmente.
> Sa destinée est grande. Il naîtra de son sang
> Toute une nation vertueuse et puissante.

Certes, la simplicité est une des qualités les plus rares : le serait-elle si elle se confondait avec l'insignifiance? En tout cas, elle mettrait le poète trop à l'aise, si elle pouvait le dispenser de son premier talent, le talent de peindre. Mais il serait injuste d'appliquer rigoureusement une critique si sévère à une œuvre qui prend le ton et la forme d'une cantate. On pourrait croire que le poète s'est effacé, par modestie, devant le musicien, et lui a laissé le soin de répandre la couleur sur des vers dont l'éclat serait terni à dessein.

Les deux poésies qui n'ont mérité qu'une mention : *l'Ode au soleil* et l'*Héroïsme dans l'obscurité*, tiennent honorablement le dernier rang parmi les œuvres récompensées. Car, il y a de l'honneur pour le vaincu à ne pas laisser trop de distance entre le vainqueur et lui. Martin a raison d'être à moitié consolé d'avoir perdu son âne, pour un point seulement, et le proverbe a tort de le rapeler sans pitié aux dures nécessités du résultat.

L'Ode au soleil, en strophes régulières, reprend un sujet, bien des fois traité. Il est vrai que dans le pays privilégié de la Provence, ne pas célébrer les bienfaits du soleil, en tout temps, en toute saison, serait la plus noire des ingratitudes. Cependant, il se dégage de cette poésie un certain air de vésusté. Elle serait bien à sa place dans ces livres du dernier siècle, aux pages jaunies, reliés de couleur sombre, avec, de différents côtés, des taches déposées religieusement par les générations successives de lecteurs ou d'insectes. Reconnaissons néanmoins que l'auteur a essayé de rajeunir parfois sa matière, en l'enrichissant de quelques unes des observations que pouvait lui fournir la science contemporaine; c'est là

Digitized by Google

surtout ce qui fait la valeur particulière des meilleurs passages de son œuvre :

C'est toi qui guides, dans leur route,
Tous les astres silencieux,
Qui fixes à l'immense voûte,
Tous ces flambeaux mystérieux ;
Tu leur mesures la distance,
Tu les revêts de ta clarté,
Afin que ta douce influence,
En évitant l'incandescence,
Leur donne la fécondité.

—

Sans toi l'univers que j'admire
Serait un horrible chaos ;
. . . . . .
Bientôt tout changerait de face,
Et partout regnerait l'horreur:
La mer ne serait qu'une glace,
Les corps bondiraient dans l'espace,
En se brisant avec fureur.

Il est regrettable que le poète ne se soit pas tenu à cette inspiration qui était encore originale, dans un pareil sujet. Au lieu de cela, en mêlent la science à la mythologie, le paganisme, l'idolâtrie même au christianisme le plus ardent, il a composé une œuvre disparate, malgré sa manière sage, correcte, et, pour tout dire en un mot, classique. Citons encore quelques vers agréables :

En vain, quand l'hiver se présente,
Tu sembles fuir dans d'autres lieux :
La main de Dieu toute-puissante,
Soudain te retient sur la pente,
Et te ramène au haut des cieux.

L'œuvre qui porte pour titre *L'héroïsme dans l'obscurité*, est le récit d'un épisode de la guerre, récit merveilleux sous la forme légendaire. On s'étonne tout d'abord que le poète ait eu l'esprit assez libre pour orner savamment une histoire ou plutôt un conte où se mêlant les souvenirs sanglants de l'année terrible. C'est à peine si nous comprenons, après quatorze années de deuil, que le poète essaie de reproduire

Digitized by Google

en tableaux fidèles et sincères ces évènement lamentables. Car la réalité qui nous obsède ternirait les couleurs les plus sombres dont l'épopée pourrait les revêtir, notre sourde indignation serait capable de couvrir la voix de la plus violente satire. Il ne faut pas chercher ailleurs la cause de l'indifférence que nous avons montrée, les yeux fixés sur ce passé inoubliable, pour les œuvres même supérieures qui prétendaient nous en retracer l'image. Notre poète, qui certes n'est pas un violent, en s'efforçant de poétiser artificiellement une telle matière, par un récit conforme à la douceur, à la simplicité, à la candeur de son talent, a entrepris, malgré les plus louables intentions, une tâche qui serait au-dessus du génie lui-même, si le génie pouvait l'entreprendre.

Cependant, au milieu de cette poésie aux couleurs ternes, qui se perd trop souvent dans les faiblesses d'une prose sans consistance, surnage une idée très heureuse dont l'auteur a su fort bien tirer parti.

Il suppose que, sur le champ de bataille, une fois l'œuvre de mort accomplie, une femme,

> . . . . . A l'air noble et serein,
> Qui sur un livre d'or appuyait un burin,

rencontre un archange qui gravait lui aussi des noms

> ... Sur un livre ouvert portant le sceau des Cieux.

Mais la femme parcourant les monceaux de cadavres et de blessé,

> . . . . . Ne cherchait ses héros
> Que parmi les grands noms, colonels, généraux ;
> Elle faisait un choix pour le martyrologe,
> Marquant sous chaque nom, un haut fait, un éloge.

L'archange cependant obéissait à d'autres préoccupations:

> Ses yeux se détournaient des forts et des vaillants ;
> Car ce qu'il recherchait, dans ce travail sublime,
> C'était le nom obscur, c'était le rang infime.

Quand leur lugubre et sainte tâche est accomplie, les deux êtres mystérieux s'abordent et se saluent :

Digitized by Google

« — Femme qui donc es-tu ? « dit l'ange radieux.
« — Ne me connais-tu pas ? Je suis la Renommée :
« Vois-tu ce livre d'or ? chaque page recéle,
« Le nom et le haut fait que je grave avec zèle,
« Et toi qui donc es-tu ? »
. . . . . « — Moi, l'archange Uriel,
« Qui viens pour recueillir, dans le livre du ciel,
« Les héros oubliés... ces héros magnanimes,
« Ces cœurs humbles, obscurs, admirables victimes,
« S'offrant en holocauste à la Patrie en deuil,
« Sans nulle ambition, sans éclat, sans orgueil.
« C'est qu'il ne cherchent pas la légère fumée,
« Que tu promets aux tiens, ô vaine Renommée ;
« Toi-même dont la voix éveille les échos,
» Tu passes, sans les voir, et tu foules leurs os.
« Tu dédaignes leurs noms : ils dédaignent ta gloire. »
L'archange s'arrêta. Le fracas de l'airain
Et des cris de fureur s'élevaient *au lointain* ;
Déployant vivement ses ailes diaphanes,
O vaine Renommée, amour, gloires profanes,
« Salut, dit-il. »
. . . . . « Salut, beau rêve, illusion,
Mensongère espérance et douce fiction.
Salut, ange du ciel. »

Ainsi l'archange et la renommée se séparèrent.

Il me reste à vous dire quelques mots sur le concours de poésie provençale. La commission n'aurait pas songé, dans d'autres circonstances, à charger de ce soin, un profane, qui est condamné à goûter de loin les plus heureuses productions de votre renaissance littéraire. Mais, il faut bien l'avouer, les poètes de Provence n'ont pas répondu avec empressement à l'appel de l'Académie de Vaucluse. Deux seulement se sont présentés. Il a donc fallu restreindre la place que nous étions disposés à ne pas leur marchander. Quelques lignes, ajoutées au rapport de poésie française, remplacent le second rapport de poésie que vous auriez eu la bonne fortune d'entendre et qui aurait eu pour moi le grand avantage d'effacer la mauvaise impression laissée par le premier : car il eût été écrit avec la verve, l'humour et la bonhomie malicieuse qui caractérisent vos écrivains du meilleur cru.

Ce n'est donc pas sans amertume, ni même sans un cer-

Digitized by Google

tain dépit, que nous nous sommes inclinés devant la nécessité. Le dirai-je ? Le hasard qui est quelquefois un grand railleur, a voulu que le seul poète provençal couronné par la commission, ait choisi précisément pour matière à l'un de ces sonnets ce thème alléchant : La Provence chante encore. — N'avons-nous pas le droit de dire tout bas, même tout haut : « Mais pourquoi donc, si elle chante encore, ne chante-t-elle pas un peu pour nous ? »

La publicité donnée à nos concours, n'aurait-elle pas été assez grande ? ou bien les poètes provençaux se cacheraient-ils trop modestement, au fond des olivettes, pour être troublés par les bruits du monde, les annonces des journaux et les programmes des académies ? craindraient-ils par hasard, le jugement des maîtres éminents qui siègent parmi nous ? Mais ne savent-ils pas que le talent si renommé de leurs juges naturels est fait de modestie, d'indulgence et, si j'osais dire, de condescendance envers tout ce qui est humble et petit ?

Quoi qu'il en soit, cette abstention est d'autant plus regrettable que l'auteur des *Trois âges de la Provence* a prouvé, en cette occasion, comme dans bien d'autres, qu'il était capable de remporter une victoire chèrement disputée. Son unique concurrent, qui reste bien loin derrière lui, ne peut lui procurer que le mince avantage, de faire ressortir les mérites de son œuvre, par le contraste.

Tel est le résultat du concours poétique, assez brillant, malgré des faiblesses et des défaillances inévitables, pour justifier la sollicitude que l'Académie a bien voulu témoigner à la poésie, en décidant cette institution. Nous vivons dans une singulière époque : au moment où le sol français mettait au jour les plus poètes de ses poètes, à ce moment même s'élevaient contre la poésie les plus violentes critiques. Oui, c'est la poésie qu'il a fallu défendre du vivant de Musset, de Lamartine, de Victor Hugo. Il est vrai que le bruit de l'usine et de l'atelier nouvellement créés ou enrichis par la science, venait tout à coup accompagner la voix du poète, et risquait d'en étouffer l'harmonie. Ceci devait tuer cela.

Digitized by Google

Pourquoi donc ? La poésie ne serait-elle pas assez sérieuse pour tenter le talent ou le génie dans un siècle scientifique et positif ? Le plus grave des philosophes de l'antiquité, celui qui a passé longtemps, à cause de sa gravité même, pour le type du pédant suranné, Aristote a proclamé la poésie plus philosophique et plus sérieuse que l'histoire elle-même.

L'Académie s'incline devant une autorité si académique, et, sans trancher une question controversée, comprend d'elle-même combien il importe d'associer le culte de la poésie, aux études historiques qui sont l'objet principal de sa sollicitude. Car l'exercice des vers et le goût des œuvres poétiques ont contribué pour une grande part à former, à soutenir et affiner cet esprit littéraire qui s'est autrefois confondu avec l'esprit français, et qui s'affaiblit de jour en jour sous l'influence du germanisme. Or l'œuvre sur laquelle l'esprit littéraire n'a pas laissé de traces profondes ne mérite pas d'être lue. C'est un document, un jour consulté, par nécessité, puis oublié, à tout jamais, dans le coin poussiéreux d'une bibliothèque.

L'érudition sert à tout et ne suffit à rien. Pour être féconde, elle a besoin d'un maître, le goût, d'un auxiliaire la critique, d'une âme la poésie. Sans doute l'histoire ne peut se passer de l'érudition : mais réduite aux seules ressources qu'elle lui procure, serait-elle jamais, comme on l'a si bien, dit la résurrection du passé, l'évocation des morts ? C'est à l'école du poète que l'historien apprend à reconstituer l'œuvre de la nature et de l'humanité, détruite par le temps.

D'ailleurs, utile ou non, la poésie poursuit sa carrière et se justifie elle-même en répandant « sur *ses obscurs blasphémateurs* » ses consolations, ses joies et ses charmes. Dans nos réunions, que l'habit noir, lui seul, pourrait rendre si froides et si monotones, elle peut éveiller les imaginations, et asseoir sur nos fauteuils transformés en sièges d'or les gais troubadours d'autrefois, ou les juges si brillants de leurs tournois pacifiques. Dans cette Provence en particulier. qui fut sa terre de prédilection, après la Grèce, il ne peut y avoir une fête

Digitized by Google

de l'esprit, sans qu'elle y soit conviée. Ici parmi nous elle s'invite elle-même. C'est elle en effet qui doit servir de trait d'union entre l'Académie vauclusienne du XIX[e] siècle et la plus renommée des cours d'amour.

Le rapporteur du Concours historique, M. Sagnier, s'exprime ensuite en ces termes :

L'Académie de Vaucluse avait proposé pour le conours historique de cette année la biographie d'un personnage célèbre ayant appartenu à notre département.

Après l'examen des mémoires produits, la Commission nous a fait l'honneur de nous nommer rapporteur ; dans sa dernière réunion, nous avons donné communication de notre rapport.

Mais ce rapport, Messieurs, a les développements qu'exigent tout à la fois l'importance du concours et la grandeur de la récompense dont un des mémoires a été jugé digne.

L'heure est déjà avancée, bien avancée. Nous n'oserions pas prolonger outre mesure une séance déjà longue et si bien remplie. — Et d'ailleurs après notre lecture, d'autres lectures vous attendent. Nous nous voyons donc obligé d'être bref, très bref, et pour cela, nous sommes contraint de supprimer l'analyse et l'appréciation raisonnée de divers mémoires, à l'exception toutefois de celui qui va être couronné.

Des huit mémoires qui ont été présentés, il en est quatre que la Commission a reconnus ne pouvoir être admis dans le concours, parce qu'ils n'étaient point des biographies, et dès lors n'entraient pas dans le cadre du programme. Le premier est intitulé : Histoire de Velleron ; le second, Histoire de la commune de Crillon ; le troisième : Origine et signification des noms de villes, villages, cours d'eau du département de Vaucluse ; le quatrème : Description généalogique du vallon de Vaucluse.

Des quatre mémoires restants, admis seuls à concourir,

Digitized by Google

l'un, la biographie de M. Sauvageon, a été déclaré par la commission ne pouvoir être récompensé parce que le personnage dont il s'agit ne serait point une célébrité digne d'une biographie.

Tout au contraire, dans un autre mémoire, Agricol Perdiguier a paru pouvoir être rangé, dans une certaine mesure, au nombre des illustrations vauclusiennes. Mais cette biographie est incomplète ; les renseignements qu'elle contient sont insuffisants ; les détails qu'on voudrait y trouver sont remplacés par de pompeuses déclamations, tout au moins inutiles.

La biographie de l'abbé Prompsaut se recommande par le mérite réel du personnage, non moins que par un style très clair, très correct, bien approprié à un travail historique. Malheureusement ce mémoire est si succinct, si laconique, qu'on ne peut guère le considérer que comme une simple notice.

Regrettons de ne pouvoir présenter ainsi qu'une sèche nomenclature de ces diverses œuvres, toutes dignes d'intérêt, consciencieuses et laborieuses, attrayantes souvent malgré leurs imperfections. On ne saurait trop louer, trop encourager ces travailleurs dévoués qui, dans l'isolement des campagnes, dans un milieu rebelle, loin des ressources de la ville, trouvent le moyen d'agrandir de quelques sillons les domaines de l'histoire. La mission la plus utile, la plus féconde de l'Académie de Vaucluse a été sans contredit la propagation des études historiques dans notre département. La publication de ses concours en séance solennelle, la notoriété qui en résulte au dehors pour les travaux présentés, ont dû être pour les concurrents des mobiles presque aussi actifs que l'espoir des récompenses. Désormais l'élan est donné ; notre devoir à tous est de l'entretenir. Quatre mémoires seulement avaient été produits dans le concours de l'année dernière. Nous avons dit que cette année, il y en avait eu huit. Parmi eux, celui que nous allons examiner avec attention, la biographie du sculpteur *Jacques Bernus*, est une œuvre hors ligne, qui a mérité la médaille d'or.

Digitized by Google

Oui, Messieurs, le concours de cette année peut s'honorer d'une œuvre considérable, nous oserons dire remarquable. Car nous ne devons pas marchander les éloges, et nous avons hâte d'exprimer tout de suite l'impression que la lecture de ce *Mémoire* nous a apportée. Les diverses qualités que l'Académie avait en vue, lorsqu'elle demandait dans son programme, la biographie d'un homme célèbre du département, se trouvent réunies ici à des degrés parfois éminents : sujet heureusement choisi ; recherches dans les documents originaux ; appréciations générales ; aperçus inédits et ingénieux ; et avec cela le style qui appartient aux œuvres historiques, élégant dans sa simplicité, rapide, concis, dégagé de redondances et de banalités.

Il y a plus, ce mémoire se recommande encore par d'autres qualités que l'Académie n'avait pu exiger, mais qui se sont trouvées imposées par le choix du sujet lui-même. Au mérite hisiorique il joint celui de la critique d'art. L'auteur avec une pleine compétence, touche aux profondeurs de l'esthétique, et il nous révèle combien il a personnellement l'intuition, l'instinct des belles choses, ce sixième sens qui est loin d'appartenir à tous, mais qui est indispensable pour traiter des choses de l'art. Par dessus tout, il a un autre mérite, qui ne devrait jamais faire défaut, il est impartial et véridique ; et, si parfois une lacune se présente dans son travail, il n'a pas honte de dire : Je ne sais pas. J'ajouterai, mais cette fois avec des réserves, que, contrairement à la coutume des biographes, il ne relève pas à l'excès la grandeur de son personnage.

A priori, tous ces éloges vous paraîtront peut-être exagérés, et nous ne voudrions pas n'être crus que sur parole. Comment faire cependant ? nous ne pouvons pas vous donner ici lecture d'une œuvre, d'un *Mémoire* qui ferait un volume, et des citations isolées seraient insuffisantes pour le faire apprécier. Vous le lirez tous, Messieurs, dès qu'il aura été publié, et vous reconnaîtrez, nous l'espérons, que nous ne sommes pas sortis des limites véritables. Voici donc seu-

Digitized by Google

lement les grands lignes de ce travail, et quelques observations que nous croyons devoir nous-même y apporter.

Dans une large introduction, l'auteur raconte quelles circonstances et quelles sentiments l'ont amené à entreprendre l'étude des sculptures de Bernus, qui la plupart font l'ornement de Carpentras et des villages voisins, et à écrire la biographie du grand sculpteur comtadin. Déjà cette biographie avait été traitée par Barjavel et par Jules de Lamadeleine. Barjavel, dans son dictionnaire, s'était contenté de recueillir les traditions sans remonter aux sources et sans contrôler leur vérité. L'énumération des ouvrages y est tout à fait incomplète, souvent erronée. Jules de Lamadeleine avait écrit l'histoire de Bernus en poète, écartant ce qui était prosaïque mais vrai, adoptant avec empressement ce qui était poétique mais faux. L'auteur expose la marche qu'il va suivre, et indique les sources où ses patientes recherches ont puisé. Nous signalons cette introduction parce qu'elle est conçue et écrite d'une manière magistrale et des l'abord suffit pour captiver le lecteur.

Sa biographie suit l'ordre purement chronologique. Chacun des faits qu'il raconte porte sa date et la mention du document qui l'établit : actes de l'état civil, minutes des notaires, archives départementales, communales, religieuses, papiers de familles etc. Chemin faisant il nous initie comme sans le vouloir, à la connaissance des mœurs et du caractère de l'artiste, né à Mazan près Carpentras en 1650 ; de la situation de son père, très modeste sculpteur ou plutôt tailleur de pierres ; des pénibles épreuves de sa jeunesse ; de son dévouement filial ; de ses relations, de ses protecteurs à Avignon et à Carpentras ; de ses succès ; de sa vie laborieuse, qui pendant longues années s'est écoulée paisible dans sa maison patrimoniale de Mazan, où l'on voit encore la chambre qui lui servait d'atelier; enfin de sa mort calme et chrétienne, à l'âge de 78 ans, en 1728. Chemin faisant aussi, l'auteur prend une à une les œuvres. capitales de l'artiste ; il les décrit, les analyse, les compare; il en discute ou en défend l'au-

Digitized by Google

thenticité, et ses controverses le conduisent de plein-pied dans les questions d'art.

C'est ainsi qu'à la suite d'une controverse sur la rencontre de Bernus avec Puget, et sur l'enseignement que le grand maître Marseillais a pû donner au jeune sculpteur de Mazan, l'auteur définit en quelques lignes le génie de l'un et ce qu'il appele le génie de l'autre. « Entre Bernus et Puget, dit-il, « rien de commun. Celui-ci, génie original et irrégulier, s'in- « quiète peu de la pureté des contours et de l'harmonie des « lignes, du moins dans les détails. Ce qu'il veut rendre avant « tout, c'est une âme vivante dans un corps puissamment « construit. Il est de la famille de Michel Ange. Celui-là au « contraire recherche dans des œuvres et atteint quelque- « fois la perfection classique. Ses création sont pures, gra- « cieuses, élégantes ; les passions qu'elles expriment, d'ordi- « naire peu mouvementées, sont rendues avec beaucoup de « finesse, par un simple pli des lèvres, une contraction des « sourcils, presque un rien, qui ne trouble jamais l'harmonie « des lignes, ni la pureté de la forme. Son grand souci à lui, « c'est l'élégance et la simplicité. Son génie est éminemment « français et semble se rattacher à cette école illustre dont « Jean Goujon est resté le chef incontesté. »

Ailleurs l'auteur se demande quelles sont les causes de l'extrême fécondité de Bernus. «A l'élégance du dessin, à la dé- « licatesse des formes il joignait, dit-il, une merveilleuse faci- « lité d'invention, et d'exécution. Ses créations sortaient de son « cerveau comme d'un seul jet. Rien qui sente l'effort ; tout « y est spontané et naturel ; c'est en se jouant qu'il animait « la terre glaise de ses maquettes et leur donnait en un « clin-d'œil les formes les plus pures et les plus gracieu- « ses ; ses bois sont finis avec le même soin. Mais il devait être « tellement sûr de son ciseau, qu'il ne lui coûtait rien d'en- « treprendre coup sur coup, avec un temps bien limité, des « travaux aussi considérables que ceux de St-Siffrein. Mal- « gré cette rapidité d'exécution, toutes ses œuvres sont d'un « fini irréprochable. Car il avait surtout le culte de la forme ;

Digitized by Google

« il se tenait toujours dans les hauteurs. Le réalisme gros-
« sier lui faisait horreur, autant que cette recherche du nu
« dont ses contemporains ne dédaignent pas de faire étalage,
« même dans les temples. En un mot, c'était un classique,
« mais un classique chrétien. »

Plus loin il demande quelle place il faut assigner à Bernus dans le domaine des arts. Il rappelle que St-Beuve, dans une préface sur Virgile, divise le monde des arts en deux grandes branches : d'un côté les génies créateurs, Homère, Dante, Shaspeare, Corneille, Bossuet, Molière ; de l'autre les génies imitateurs, Virgile, le Tasse, Fénélon, Racine. C'est parmi ces derniers qu'il rangerait Bernus. « Il n'a rien inventé, dit-
« il ; ses types sont tous de convention. Sa seule ambition a
« été de les idéaliser autant que possible, de leur donner ce
« fini, cette délicatesse, cette expression qui en font de véri-
« tables chefs-d'œuvre. Placé entre deux courants contraires,
« il a dû demeurer inébranlable dans la voie qu'il s'était tra-
« cée. Aussi éloigné du pittoresque, du romantisme exagéré,
« des continuateurs de Puget, que du gracieux, du maniéré
« à outrance des artistes du XVIII[e] siècle, il se rattache direc-
« tement à la pure tradiction de l'art antique ramené chez
« nous, au commencement de la Renaissance, par Jean Gou-
« jon, et propagé par Germain Pilon, et les Anguier, aux-
« quels ce n'est pas faire tort en leur donnant pour con-
« tinuateur et pour émule le *grand Bernus* notre artiste
« comtadin. »

C'est par ces considérations que l'auteur termine la première partie de son travail. Dans la seconde partie, il donne le catalogue des sculptures ds Bernus, et il divise ce catalogue en trois séries. L'une comprend les œuvres qui, d'après lui, certainement sont de Bernus; l'autre celles qui sont douteuses ; la troisième enfin, celles qui lui ont été faussement attribuées. Pour chacun des sculptures de la première série, il mentionne les documents qui attestent l'origine, et il indique à quelle source il a puisé ces documents. Si parfois les écrits viennent à lui manquer, il n'admet que celles qui avec

Digitized by Google

une évidence éclatante portent le cachet du maître. *Res clamat domino*. Ce travail matériel en quelque sorte et tout de patience et de précision, mais auquel n'a pas encore été mise la dernière main, sera précieux pour les artistes, pour les amateurs, pour tous ceux en un mot qui tiennent aux choses de l'art. Désormais dans sa personne et dans ses œuvres Bernus est révélé à nous tout entier.

Si nous en croyons le catalogue, Avignon serait bien peu riche en œuvres de Bernus. Il n'y aurait d'absolument incontestables que les anges de la chapelle de la Vierge à l'église St-Agricol, et d'autre part les maquettes du musée Calvet, celles appartenant à M. Cartier et celle appartenant à M. Biret. Les sculptures de la chapelle Libelli à Notre-Dame-des-Doms, le magnifique tombeau de l'abbé de Simiane au Musée Calvet et les bas reliefs du fronton de l'hôtel Clauseau devraient être attribués à l'un des des Péru.

Avant de terminer ce rapport, il nous reste à présenter quelques observations. Et d'abord l'auteur nous semble avoir un peu abusé de son rôle de biographe, en mettant en présence, en comparant, le génie de Puget et ce qu'il appele le génie de Bernus. On ne compare pas à un demi-dieu un simple mortel. Le génie est l'auréole du Puget; il ne saurait appartenir à Bernus. Dites que celui-ci était doué d'un remarquable talent, mais gardez-le du voisinage du Puget. Le pot de fer l'écraserait. Ne l'appelez pas non plus *le grand Bernus*. Ce mot de grand n'appartient qu'aux illustrations de plus haute taille que la sienne.

Mais voici une observation plus grave, parce qu'elle porte sur le fond des choses et non point sur les mots. L'auteur nous fait descendre Bernus de Jean Goujon, et de l'art antique. Nous ne pouvons adopter cette opinion. Jean Goujon, c'était l'art grec s'éveillant sur les rives de la Seine; c'était le paganisme grec renaissant sous le patronage de Diane de Poitiers, et tout d'abord faisant divorce avec l'art mystique et chrétien; c'était le marbre devenu chair, resplendissant de vie, de jeunesse et de beauté. Bernus, vous l'avez dit

Digitized by Google

vous-même quelque part, avait le nu en horreur et ne l'avait jamais franchement entrepris. Nous croyons pouvoir dire pourquoi. C'est sans doute parce que ses aptitudes ne l'y portaient pas, et que d'ailleurs les études techniques lui manquaient. Bernus était resté toute sa vie confiné dans le Comtat Venaissin et dans les pays voisins. Il n'avait jamais contemplé les chef-d'œuvre de l'art antique de Paris, de Florence, de Rome, qui peut être eussent transformé son talent et lui eussent ouvert des horizons nouveaux. Prenons-le tel qu'il est, c'est-à-dire, tel que ses œuvres nous le font connaître. Si on voulait à tout prix lui trouver des ancêtres dans les temps anciens, peut-être devrait-on se tourner vers les disciples de Nicolas de Pise, le grand sculpteur mystique du XIII^e^ siècles. Mais non. Pour rester dans le vrai, il faut tout simplement enrôler Bernus dans l'innombrable école du Bernin, qui règnait sans partage en Italie et en France à l'époque où il faisait lui-même ses débuts. Les plis de ses draperies, les attitudes de ses personnages n'ont rien de commun avec l'antique ; ils rappelent au contraire la manière de Bernin, moins l'éxagération habituelle du maître ; car chez lui, comme vous l'avez si bien dit, tout est calme et mesuré.

Toutefois, l'âme de Bernus, honnête et pure, restait profondément pénétrée des sentiments d'une piété mystique ; et c'est ce mysticisme qui nous paraît avoir été la caractéristique, le cachet particulier et bien personnel de son talent. Oui, messieurs, Bernus a gravé dans ses œuvres l'empreinte du mysticisme religieux. D'ailleurs, toutes les conditions de son existence l'y conviaient. Voyez-le dans son village de Mazan, vivant en solitaire, loin des bruits du monde, privé des joies de la famille, n'ayant dans sa vie qu'une seule affection soudainement brisée. Une seule passion l'anime, l'amour de son art, et cet art ne s'alimente que des aspirations religieuses. C'est de son âme, repliée sur elle-même, qu'il tire cet idéal, ces trésors de pureté, de sainteté, qui ont fait des chefs-d'œuvre. Rien ne lui vient du dehors ; rien de païen, rien de mondain; ses protecteurs mêmes sont tous exclusivement religieux.

Digitized by Google

Du reste, il appartenait à un siècle de foi, où une piété fervente n'était point chose rare ; et cette piété confinait au mysticisme.

Qu'on nous pardonne ces réflexions. Elles nous ont été inspirées ces jours derniers par l'examen que nous sommes allé faire des maquettes de Bernus au Musée Calvet et chez M. Biret, à défaut d'autres œuvres plus importantes dont notre ville est privée. Mais on sait que bien souvent la maquette rend le sentiment de l'artiste aussi bien et même mieux, que la statue elle-même. En vérité, rien de si émouvant que la maquette de M. Biret, malgré des proportions minuscules et malgré une apparence toute moderne. De son saint Maurice et de son saint Bruno en contemplation devant la Vierge, rayonne un idéal mystique, affectueux et doux, comme celui de l'angélique moine de Fiésole.

Encore un mot. Le mémoire nous paraît avoir un peu trop vanté la fécondité du talent de Bernus. La fécondité d'un artiste ne se mesure pas au nombre de ses productions, mais à leur diversité. Bernus a toujours fait la même chose, toujours des sujets religieux, des vierges, des anges, des saints, des allégories chrétiennes. Il n'a jamais représenté des personnages vivants, si ce n'est les figures de deux évêques de Carpentras destinées à des tombeaux ; il n'a jamais abordé les sujets historiques ou mythologiques ; jamais créé ces larges bas-reliefs, ces groupes nombreux et puissants que les artistes d'élite lèguent à la postérité en témoignage de leurs noms.

Pour renfermer l'éloge dans une juste mesure, disons que le talent de Bernus ne possédait qu'une seule corde à son clavier, mais qu'il en tirait sans cesse de délicieuses et ineffables mélodies.

Malgré ces restrictions, le sculpteur de Mazan reste une des illustrations les plus pures de notre département. Voici qu'il a aujourd'hui la bonne fortune de rencontrer un historien, qui répandra au loin sa renommée, jusqu'à présent trop limitée dans le Comtat Venaissin. La biographie dont nous venons de rendre compte, est destinée à prendre place dans toutes

Digitized by Google

les bonnes bibliothèques; elle figurera avec avantage à côté des belles biographies artistiques du regrettable Léon Lagrange.

C'est avec bonheur que l'Académie de Vaucluse lui confère la plus haute récompense dont elle puisse disposer, la médaille d'or. Nous avons l'honneur de proclamer que le lauréat de cette médaille d'or est M. l'abbé Requin, vicaire de la paroisse de St-Siffrein, à Carpentras.

M. de Seyne, rapporteur du Concours artistique, s'exprime en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

Ce serait abuser de votre bienveillante attention que de donner au rapport, dont j'ai l'honneur d'être chargé, tout le développement que comporterait le mérite des artistes qui ont répondu à l'appel de l'Académie. — Dans leur intérêt même, je serai donc aussi bref que possible.

D'une part, la façade d'un monument destiné à une *Bibliothèque-musée*, façade établie d'après un plan intérieur déterminé ; — d'autre part, la décoration d'une vaste salle à manger (style Louis XVI) — tels sont les sujets des deux concours ouverts pour l'année 1884 et pour lesquels l'Académie a promis un prix de 200 fr. et des médailles.

Cinq concurrents étaient inscrits, deux se sont présentés pour l'architecture, et trois pour la décoration.

Nous pouvons aujourd'hui révèler leurs noms que voici :

MM. Tourtet et Lallement pour l'architecture et les mêmes, plus M. Louis Riety, pour la décoration.

Arrêtons-nous d'abord devant les deux intéressants projets d'architecture. — Une fois de plus, nous serons frappés de la puissance d'expression dont cet art est susceptible. Des pierres, du bois, du fer ; quels matériaux peu poétiques ! pourtant entre les mains de l'architecte, ces matières se trans-

Digitized by Google

forment et, au gré de son génie, deviennent : l'austère cathédrale ou la brillante mosquée, le fier château féodal, ou la gracieuse villa, de telle sorte que, comme le peintre, comme le sculpteur, et même comme le compositeur, l'architecte peut chanter sur tous les modes.

Examinons de plus près nos deux compositions.

Commandées par la donnée du programme, elles se présentent l'une et l'autre avec un corps de bâtiment principal flanqué de deux ailes, d'un relief déterminé par le plan intérieur.

Chez M. Lallement, la façade s'affirme avec une carrure d'un goût sérieux, les reliefs fortement accusés produisent un effet puissant, l'importance du corps central ressort sans hésitation, les deux ailes l'encadrent heureusement, et l'ensemble répond bien à la sévérité que demandent une bibliothèque et un musée.—Pas d'œuvres cependant sans côtés faibles, aussi devons-nous signaler une surabondance de frontons triangulaires, s'étageant les uns sur les autres, et quelques détails d'ornementation trop sacrifiés, quant au choix et à la distinction.

Le travail de M. Tourtet s'impose avec moins de force, mais pénètre par un sentiment fin et délicat ; certaines parties, certains détails sont charmants, notamment l'encadrement de la porte d'entrée au milieu du corps central.—Je sens bien que cet encadrement est trop important, qu'il attire l'œil, au détriment des deux ailes, et introduit de la complication, qu'il y a là un point faible ; il faut donc le signaler, et pour compléter la part de la critique, ajouter que les proportions de la fenêtre, éclairant les ailes, sont un peu maigres.

M. Lallement, avec ses toitures en ardoise et ses forts reliefs, semble avoir songé à la lumière des pays du Nord. — M. Tourtet, au contraire, en ne renonçant pas à la tuile, en modérant ses reliefs, paraît avoir été inspiré par l'éclatante lumière de nos ciels méridionaux.

Telle a été l'impression du jury, impression très-favorable, très-flatteuse, que je suis heureux de transmettre aujoud'hui

Digitized by Google

aux auteurs et qui a décidé l'Académie à classer : 1er le projet de M. Lallement et second celui de M. Tourtet, en partageant entre les deux lauréats le prix unique de fr. 200.

Pour le classement des épreuves, le jury a eu l'heureuse fortune d'être aidé par les précieux avis que M. Revoil, sur la demande de l'Académie, a bien voulu, avec son expérience et son profond savoir, formuler par écrit pour les deux concours ; ainsi se trouve rehaussée la valeur des jugements. — Que notre éminent confrère veuille bien recevoir l'expression de la gratitude, non seulement du jury, mais certainement aussi des lauréats.

Je signalerai très brièvement le second concours de décoration, qui n'a pas répondu, au même degré que celui d'architure, à l'attente de l'Académie. — Les concurrents, au lieu de rester fidèles au style Louis XVI pour la décoration de la salle à manger, ont cru pouvoir se permettre des emprunts à d'autres époques, emprunts qui ont produit un style mitigé, non sans goût, mais trop éloigné du programme. Toutefois, une exécution très cherchée, très soignée, certaines combinaisons heureuses d'ornementation, soit à la cheminée, soit au dressoir, une conception riche de l'ensemble, offrent, à des degrés divers, dans les trois projets, un mérite très-recommandable et ont déterminé l'Académie à décerner :

A M. Lallement, une médaille d'or,

A M. Tourtet, une médaille en vermeil,

A M. L. Riety, une médaille d'argent.

Messieurs, je ne peux mieux finir qu'en reproduisant les lignes suivantes écrites par M. Revoil lui-même :

« Ces deux concours dénotent chez les concurrents un « degré de capacité qui milite en faveur des écoles auxquel- « les ils appartiennent. — On n'est pas habitué à voir de « pareils résultats dans nos villes de province, en dehors de « Lyon, Bordeaux et Lille, en ce qui concerne les études « architecturales.

Ce jugement si flatteur, venant d'une autorité si compétente, me procure la satisfaction de vous dire que les lau-

Digitized by Google

réats du concours artistique sont tous trois sortis de l'école professionnelle de notre ville, et ont été formés sous l'enseignement et par les soins de son sympathique directeur M. Ollagnier qui, depuis bien des années met avec autant de zèle que de cœur son savoir au service de notre jeunesse avignonaise. Que le maître et les dévoués professeurs qui le secondent reçoivent donc la part qui leur revient dans ces éloges, part juste, méritée, et qui leur fait le plus grand honneur.

La parole ayant ensuite été donnée au Secrétaire perpétuel, il a proclamé les noms des lauréats du Concours littéraire et artistique de 1884, dans l'ordre suivant :

POÉSIE FRANÇAISE

1er Prix: Une médaille d'argent à M. P. L., pour sa poésie intitulée : *Le Ventoux.*

2e Prix : Une médaille d'argent, à M. Emmanuel Bonnet, de l'Isle-sur-Sorgues, pour sa poésie intitulée : *Les Dévideuses.*

3e Prix : Une médaille de bronze à M. Germain, pour sa poésie intitulée : *Scène biblique.*

3e Prix : Une médaille de bronze à M. Tevelaki, pour sa poésie intitulée : *Les Bataillons scolaires.*

Mention honorable à M. Constantin, pour sa poésie intitulée : *Ode au Soleil.*

Mention honorable à M. Plat, pour sa poésie intitulée : *Héroïsme dans l'obscurité.*

POÉSIE PROVENÇALE

1er Prix : Une médaille d'argent à M. E. Jouveau, pour sa poésie intitulée : *Lei tres adje de la Prouvenço.*

BIOGRAPHIE D'UN HOMME ILLUSTRE DE VAUCLUSE

1er Prix : Une médaille d'or à M. Requin, pour sa *Biographie du sculpteur Bernus.*

Digitized by Google

Architecture

1er Prix : Un prix de 100 fr. à M. Lallement, pour son projet de bibliothèque publique,

2e Un prix pe 100 fr. à M. Tourtet, pour son projet de bibliothèque publique.

Décoration

1er Prix : Une médaille d'or à M. Lallement, pour son projet de décoration de salle à manger.

2e Prix : Une médaille de vermeil à M. Tourtet.

3e Prix : Une médaille d'argent à M. Louis Riety.

L'Académie rappelle que le prix offert par elle au lycée d'Avignon, conformément au vœu des exécuteurs testamentaires du docteur Dufossé, a été décerné, cette année, à M. Ferdinand Bouysset.

Digitized by Google

ACADÉMIE DE VAUCLUSE

Extraits des procès-verbaux.

SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 1884.

SEPTEMBRE. — Le Président fait connaître que, dans sa dernière excursion au mont Ventoux, il a constaté l'avancement des travaux de l'Observatoire. Ils sont poursuivis avec activité. Toute la partie des bâtiments devant être affectée à l'Observatoire proprement dit est terminée. Les observations pourront commencer vers le mois de novembre. La Société applaudit à cet heureux résultat dû surtout à l'activité de deux de ses membres, MM. Pamard et Bouvier.

M. Cerquand lit un mémoire sur l'abbé François, prieur de Malemort, ami de d'Inguimbert, et auteur de poésies, dont quelques-unes méritent la plus sérieuse attention. M. Roumanille, donne lecture de deux de ces poésies écrites en langue provençale, et M. Cerquand continue sa lecture en donnant des détails biographiques aussi intéressants qu'inédits sur la vie et les œuvres du prieur de Malemort.

OCTOBRE. — Élections de MM. Schaedelin, Bonnard, comme membres titulaires et de MM. Bonnet et Honnorat comme membres correspondants. — Nomination de la commission pour l'organisation du concours artistique de 1884 : MM. Ollagnier, Grivolas, Valentin, Chantron, de Seyne, Bourges, Armand, Brunet, Ferton, Biret. — Le secrétaire perpétuel fait connaître à la Société que, sur un certain nombre de points du départe-

Digitized by Google

ment des fouilles ont été pratiquées par des particuliers ou des entrepreneurs de travaux publics, à St-Saturnin d'Apt, à Buoux, à Lioux, à l'hermitage de St-Gens, sur le territoire de la commune du Baucet. On a découvert, à St-Saturnin d'Apt, dans les environs d'une grotte, des squelettes. A Buoux, les grottes de la vallée sont fouillées, et elles ont déjà produit des résultats considérables. Sur le territoire de Lioux, dans la montagne de Javon, ont été également découverts des débris de l'époque préhistorique. Enfin, les travaux de construction de l'église de St-Gens ont mis à découvert un certain nombre de tombeaux qu'on a considérés comme gallo-romains, mais qui, si on en juge par les renseignements fournis, pourraient bien appartenir à une plus haute antiquité.

A propos de ces découvertes, le Secrétaire perpétuel exprime l'avis que la Société sollicite de M. le Préfet et de M. l'Inspecteur d'Académie, l'autorisation d'adresser aux maires et aux instituteurs, une circulaire leur demandant de signaler à l'Académie, les découvertes faites dans leur commune et pouvant intéresser l'histoire du département. Il ne s'agit point évidemment de demander à ces fonctionnaires des rapports détaillés ou des appréciations personnelles, mais simplement de les signaler à la Société, qui pourra alors déléguer ceux de ses membres que ces découvertes intéresseraient. Cette proposition est accueillie par la Société, qui décide que les démarches nécessaires seront faites par le Président et le Secrétaire perpétuel.

M. Duhamel communique ensuite l'estampage d'une inscription qui se trouve dans la petite chapelle de S. Symphorien, sise sur le territoire de Bonnieux et à l'entrée de la combe de Lourmarin. Le texte de cette inscription n'est pas inédit, mais elle a été imparfaitement reproduite par les divers auteurs qui se sont occupés de cette chapelle. En rétablissant le texte exact, M. Duhamel se réserve de compléter dans une prochaine communication les renseignements nécessairement incomplets qu'il fournit. Il appelle, dès maintenant, l'attention de ses collègues sur l'intérêt archéologique que présentent les anciennes chapelles disséminées dans le département et qui n'ont point été l'objet d'une étude approfondie. C'est dans ces petits monuments, qui furent les premiers élevés pour l'exercice du culte, qu'il faut chercher, plutôt que dans nos grandes cathédrales, les traces de l'architecture primitive.

M. Cerquand rend compte de la traduction en vers français des *Odes d'Anacréon* par M. le docteur Yvaren, président honoraire de la Societé. Il constate, avec quelle facilité, avec quelle connaissance parfaite de son sujet, M. le docteur Yvaren s'est acquitté de la tâche délicate qu'il s'était imposée. M. Cerquand montre par quelques extraits que le traducteur, tout en restant fidèlement attaché au texte et au sens des mots, a rendu d'une façon aussi élégante que fidèle, les beautés des *Odes d'Anacréon*.

Digitized by Google

NOVEMBRE. — M. Nicolas lit un travail sur le résultat des fouilles faites à St-Saturnin d'Apt et à Buoux par M. Julien, de Marseille. Après avoir étudié avec un zèle auquel tous les membres de la Société s'empressent de rendre hommage, les dernières découvertes faites dans les grottes préhistoriques du territoire de Buoux, il signale à la Société l'accueil empressé qu'il a reçu de M. Julien. M. le Président, tout en s'associant à ce témoignage de gratitude, déplore que tant d'objets trouvés dans le département aillent grossir les collections particulières ou étrangères. Il se demande s'il n'y aurait pas lieu de s'entendre avec l'administration du Musée Calvet, pour qu'une subvention annuelle soit inscrite, moitié au budget de cet établissement, moitié à celui de l'Académie, pour faire des fouilles archéologiques, à condition que les objets trouvés deviendraient la propriété du Musée, et il propose que la Société fasse une démarche dans ce sens. Cette proposition est accueillie à l'unanimité. — Nomination de la commission du concours littéraire de 1884 : MM. Yvaren, Cerquand, Ducos, Manivet, Mouzin, Baze, l'Aubanel, Roumanille, Gras, Bayle, Sagnier, Rochetin, Mas. — Élections de MM. Jullien, Levêque, Appy, Durand, Maurin, Larcher, Arnaud de Fabre, comme titulaires et de MM. Jourdan, comme membre associé.

DÉCEMBRE. — Élection de MM. Bonnel et Rey, comme membres titulaires et de M. Arbaud, comme associé. — Fixation de la séance publique annuelle au 21 décembre. — Nomination des rapporteurs : MM. Mas, pour le concours de poésie ; Sagnier, pour le concours historique ; de Seyne, pour le concours artistique. Il est en outre décidé, que dans la même séance, le Secrétaire perpétuel rendra compte des travaux de l'année et que M. Mouzin lira une notice biographique sur M. P. Achard, membre honoraire de la Société, récemment décédé. Il est ensuite procédé à l'adoption du programme des concours des années 1885 et 1886, qui est arrêté dans les termes suivants :

CONCOURS LITTÉRAIRES, ARTISTIQUE ET SCIENTIFIQUE DE 1885 ET DE 1886

CONCOURS LITTÉRAIRE (1885). — Monographie d'un monument ou d'un ensemble de monuments de la même période existant dans le département.

CONCOURS LITTÉRAIRE (1886). — Étude d'un fait historique, relatif à l'histoire du département. — Une pièce de vers en langue française ou en langue provençale.

Digitized by Google

Les ouvrages ou mémoires imprimés ou manuscrits exécutés après le 1er janvier 1885, et après le 1er janvier 1886, pour le concours de cette année, et dont les auteurs seront originaires ou habitants du département de Vaucluse, seront seuls admis au concours.

Les pièces de vers en français ou en provençal, dont les auteurs seront originaires ou habitants du département de Vaucluse ou des départements limitrophes, seront seuls admises au concours.

Les ouvrages destinés au concours de 1885 devront être adressés avant le 1er novembre prochain, et ceux destinés au concours de 1886, avant le 1er novembre de cette année, au Secrétaire perpétuel de l'Académie, à Avignon. Chaque manuscrit devra porter une épigraphe reproduite sous enveloppe cachetée avec le nom de l'auteur.

Une ou plusieurs médailles, ainsi que des mentions honorables seront décernées aux meilleurs travaux. L'ouvrage qui aura été jugé le meilleur sera en outre imprimé dans les Mémoires de l'Académie.

CONCOURS ARTISTIQUE (1886). — Art décoratif. — Projet d'un meuble meublant en bois dressé avec tous les détails d'exécution. Les concurrents devront être originaires ou habitants du département et âgés de moins de 30 ans.

Un prix de 200 fr. et des médailles seront décernés, suivant le mérite du concours, aux auteurs des meilleurs projets. Le travail ayant obtenu la première récompense deviendra la propriété de l'Académie, qui pourra en faciliter l'exécution.

CONCOURS SCIENTIFIQUE (1885). — Étudier un point de la géologie du département.

Une ou plusieurs médailles pourront être attribuées aux auteurs des meilleurs travaux. Le Mémoire couronné sera, en outre, inséré dans les Mémoires de l'Académie. Les travaux imprimés ou manuscrits, postérieurs au 1er janvier 1885 sont seuls admis à concourir.

Les auteurs devront adresser leurs manuscrits portant une épigraphe reproduite avec le nom de l'auteur, sous enveloppe cachetée, avant le 1er novembre 1885, au Secrétaire perpétuel de l'Académie, à Avignon.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

ODYSSÉE D'ADELCH AIE, ou la JEUNE NÉGRESSE, poëme français en dix chants par M. l'abbé Blanc.

L'Académie de Vaucluse a reçu la primeur assez rare d'une œuvre poëtique d'assez longne haleine encore inédite. Cette épreuve avant la lettre, dont l'auteur a cru devoir faire hommage à l'Académie, ne peut qu'honorer notre modeste aréopage littéraire. Mais elle ne laisse pas cependant que d'embarrasser votre rapporteur, qui ne saurait porter un jugement définitif, en pleine connaissance de cause, sur une œuvre de brillante imagination qui n'a pas encore osé affronter le grand jour de la publicité.

Vous vous rappelez, Messieurs, la malheureuse fécondité des émules épiques de Ronsard, qui jonchèrent notre Parnasse naissant de tant de poëmes morts nés.

L'épopée sérieuse n'a jamais pu se relever du ridicule mortel dont Boileau l'a frappée dans son implacable bon sens. Voltaire lui-même n'a pu sauver son *Henriade* du commun naufrage.

L'auteur de ce nouveau poëme en dix chants ne s'est fait sans doute aucune illusion sur le sort réservé à sa noble, mais vaine tentative, à laquelle s'applique mieux qu'à toute œuvre le dicton populaire : Honneur au courage malheureux.

La jeune négresse Adelcharie qu'il a choisi pour héroïne de son odyssée ne manque pas de couleur locale, vont s'écrier en chœur tous les mauvais plaisants. Arrachée à sa famille, aux doux rivages de la Gambie, par des négriers sans pudeur, sans entrailles, elle finit par être recueillie en France, après d'émouvantes infortunes et de dramatiques aventures.

Adelcharie est conduite à Avignon par le Père Hermann, qui, après lui avoir sauvé la vie, aspire à couronner son œuvre de charité chrétienne en rachetant son âme. L'entrée de la jeune négresse au couvent des dames du Bon-Pasteur, son baptême, sa première communion, sa touchante prise d'habit, enfin sa mort, édifiante entre les bras du bon Trinitaire, son vertueux libérateur, sont autant de ravissantes scènes de la vie monastique, que M. l'abbé Blanc, a retracées avec la délicatesse d'un pinceau habitué à se jouer dans la pénombre mystérieuse des cloîtres, qui n'ont pour lui aucun secret.

Son poëme, il faut le dire à regret, témoigne d'une plus grande abondance d'idées et de souvenirs poëtiques, que d'une connaissance approfondie de cette divine langue en vers dont le chantre de *Namouna* a dit si spirituellement :

Que le monde l'entend et ne la parle pas !

Digitized by Google

M. l'abbé Blanc, a écrit son épopée en septains trébuchant sur leurs pieds inégaux. Cette métrique bizarre présente quelque analogie avec celle des chefs-d'œuvre consacrés de l'épopée moderne, depuis la *Jérusalem* du Tasse, jusqu'au *Don Juan* de lord Byron.

Il y a pourtant dans ce poëme bon nombre de strophes qui montent d'un vigoureux coup d'aile aux plus hautes régions de l'éloquence et de la poésie,comme celle-ci entr'autres :

Qu'importe la couleur, la race ?
Oui, tout homme naît libre, — et grâce
Au divin Rédempteur qui mourut sur la croix,
Un jour, du couchant à l'aurore,
La liberté que l'homme implore
Du tyran qui la déshonore
Saura briser le joug et reprendre ses droits.

En résumé, l'épopée chrétienne de M. l'abbé Blanc n'est pas celle du premier disciple et premier venu. A travers toutes ses incorrections de langage, il se dégage un parfum d'honnêteté candide et d'innocence naïve qui nous reporte aux inspirations les plus chastes de Goldsmit, de Gessner, et de Bernardin de Saint-Pierre.

PAUL MANIVET.

Digitized by Google

Digitized by Google

TOME III

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Bibliographie 160

Castelar (Le), près Cadenet. — A. SAGNIER 15

Concours littéraire, artistique et scientifique :

Rapport sur le Concours littéraire. — MAS 118

— — historique. — SAGNIER 142

— — artistique. — DE SEYNE 151

Concours littéraire, artistique et scientifique de 1885 et de 1886 (Programme) 157

Dictionnaire philologique des noms de lieu du département de Vaucluse (Essai d'un). — A. MAIRE 68

Eglise romane et deux inscriptions tumulaires à Orange. — L. DUHAMEL 52

Lauréats du concours littéraire, historiqne et artistique de 1884 154

Leptidea brevipennis (Fonctions des derniers anneaux de l'abdomen du) — H. NICOLAS 62

Mars (Les) de la vallée de la Nesque. — ROCHETIN 36

Notice biographique sur M. P. Achard. — A. MOUZIN 115

Digitized by Google

Pages

Obreri (L'habitation, la famille et la sépulture de Pierre) — L. Duhamel..... 1

Séances de l'Académie. — Extraits des procès-verbaux..... 81-156

Séance publique annuelle (Discours du Président..... 94

— Compte-rendu des travaux annuels..... 101

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07667 3899

Digitized by Google

Digitized by Google